

l'école apprend la CITOYENNETÉ

DÉBAT | CONGRÈS |

VIE | DIALOGUE | CONVERSATION |

LAÏCITÉ | FORUM | COMPARAISON | SENS |

ESPRIT | CRITIQUE | RELATIVISME | ÉCOLE | ÉDUCATION |

ENSEIGNEMENT | TRANSMISSION | PÉDAGOGIE | INSTRUCTION |

DISCIPLINES | SCIENCES | SAVOIR | INTERDISCIPLINAIRE | CITÉ |

CIVILITÉ | COMPORTEMENTS | TOLÉRANCE | RESPECT | POLITESSE

POLITIQUE | DÉMOCRATIE | DICTATURE | POUVOIR | DIPLOMATIE

GUERRE | METAMORPHOSE | RÈGLES | CONSTITUTION | PUBLIC | PRIVÉ

SIGNES | CODE | DÉVIANCE | DROITS | OBLIGATIONS | RAISON

MORALE | ÉTHIQUE | AUTONOMIE | DÉPENDANCE | NATURE |

CULTURE | LOCAL | LANGUES | LANGAGE | DIALECTES | IDENTITÉ |

NUMÉRIQUE | ARTS | COMMUNICATION | MEDIAS | RELATION |

OLIDARITÉ | ARTS | PATRIE | SENSIBILITÉ | NATION | PATRIE | SOCIÉTÉ |

COMMUNAUTÉ | INDIVIDU | GROUPE | MONDIAL | GLOBAL |

TERRITOIRES | RELIGIONS | CROYANCES | PENSÉE | OPINION |

DOGMES | SECTES | SURVIE | PROGRÈS | ÉVOLUTION |

RÉVOLUTION | PROFIT | HISTOIRE | LIBERTÉ | ÉCOLOGIE |

SÉCULARISATION | ENVIRONNEMENT | SOCIALISME |

ÉCONOMIE | ESCLAVAGE | TRAVAIL | CAPITALISME | LOI |

COMMUNISME | PARTAGE | ESPÈCE |

CONGRÈS DES
PERSONNELS D'ENCADREMENT MLF/OSUI 2016

Casablanca | 9 > 11 mai

Un congrès sur la construction citovenne à l'école

Il y avait une double urgence à traiter de la construction citoyenne à et par l'école française à l'étranger.

Le moment d'abord. En France, les attentats terroristes, perpétrés par des jeunes, membres de la communauté nationale contre laquelle ils retournaient leur haine, interrogeaient l'école de la République : était-elle en échec sur l'un des éléments constitutifs de notre modèle éducatif?

Hors de nos frontières, ce débat interroge évidemment l'enseignement français à l'étranger : la problématique de la construction citoyenne, l'un des marqueurs de l'enseignement français, peut-elle en effet s'accommoder d'une simple transposition des programmes et de la pratique pédagogique française, dont l'universalité du message n'est pas une évidence pour tous? Et là, il ne suffit pas de répondre par la négative ou par l'esquive, si l'on veut que la légitimité de la construction citoyenne par l'école ait une portée universelle en touchant le cœur et l'esprit de tous nos élèves, à quelque nation et communauté qu'ils appartiennent. Et si l'on veut aussi que le message moral et humaniste de l'école française convainque et perdure.

Le congrès 2016 dont vous trouverez ici l'image en trois dimensions (le déroulement, les références, le relais sur les réseaux) a pris le parti d'un cheminement à la fois intellectuel et académique, culturel et sensible, mais aussi pratique et de témoignage. Huit leçons et autant d'exemples interrogent la philosophie et l'histoire, les sciences du vivant, la pratique des arts, de la parole et du débat, du numérique dans leur communication par les élèves, l'intervention de grands témoins comme Edgar Morin, dont la vision de la citoyenneté est inséparable de celle de l'Humain, donc du complexe.

Ce congrès est un itinéraire. Nous avons souhaité qu'il suggère, trace, celui que toute communauté d'un établissement français à l'étranger pourrait suivre pour que la citoyenneté s'installe dans le projet non pas comme un « prêt-à-penser » mais comme une élaboration tout au long du cursus scolaire. Elle partirait de l'élève comme enfant tel qu'il est et voudrait devenir, pour accomplir une



métamorphose vers le citoyen tel que la société le requiert en tant que personne responsable.

Si l'école a le privilège d'offrir à tous le temps « gratuit » de l'apprentissage, elle a le devoir, dans toute société, d'accompagner la recherche de la réussite pour chacun de l'éclosion d'une conscience citoyenne qui garantisse la possibilité de la construction sociale. L'enseignement français à l'étranger en a reçu la mission, la Mission laïque française par son histoire, en porte le précieux héritage, comme le congrès 2016, accueilli au Maroc, en porte témoignage. À vous de reprendre le flambeau!

> Jean-Christophe Deberre Directeur général MIf-Osul

Sommaire

- 1|Édito
- 3|Une citoyenneté au cœur de l'École de la république
- 4 | Allocutions d'ouverture
- 5 L'école apprend la citoyenneté
- 9|Regards croisés sur la citoyenneté
- 10 | Aux sources de la citoyenneté, par Edgar Morin
- 15 | Questions/réponses à Driss El Yazami
- 16 La citoyenneté à l'école éclairée par les mémoires, par Philippe Joutard
- 19|Le droit, par Dominique Rousseau
- 22 Le « principe discussion », par Paul Mathias
- 25|Les citoyennetés
- 26 | La citoyenneté dans le système éducatif du Baccalauréat international

- 27 La citoyenneté au cœur du projet d'établissement de Toronto French
- 28 | Éducation à la citoyenneté en Amérique du Nord
- 30 Éducation à la citovenneté mondiale, concept et dimension
- 32 | Citoyenneté et laïcité au Liban
- 34 La laïcité dans le monde arabe, par Yves Aubin de La Messuzière
- 351Comment le numérique change l'exercice de la citoyenneté
- 37 L'école enseigne la citoyenneté?
- 38 | Mémoires et histoire : commémorer la première guerre mondiale à l'école entre passé et présent, par Alexandre Lafon
- 42 | Les territoires de la sensibilité et de la créativité
- 45 | Enseigner c'est s'engager!

- 47 | Préparer les jeunes à vivre la citoyenneté dans un monde numérique
- 51|La citoyenneté en actions
- 52 | Culture de la sensibilité
- 56 Culture de la règle et du droit
- 60 | Culture du jugement
- 63 | Culture de l'engagement
- 67|Index
- 67|Sigles
- 67 | Bibliographie

Comment utiliser les QR codes?





Téléchargez une application gratuite telle que « Flash-code ». Grâce à l'application, flashez le QR code avec votre smartphone et accédez aux ressources



Au piano, Nour Ayadi, élève de terminale au Groupe scolaire Osul Louis-Massignon de Casablanca, en ouverture du congrès



Une citoyenneté au cœur de l'École de la République

Le groupe scolaire Louis-Massignon à Bouskoura (Casablanca, Maroc) a accueilli du 9 au 11 mai 2016 près de 300 acteurs de l'enseignement français, représentants des établissements du réseau mlfmonde, du réseau de l'AFLEC, des académies partenaires (Dijon, Paris, Poitiers et Reims), des représentants du Maedi, du Menesr, de la Dne, de la Dgesco et de l'Aefe, des grands établissements de l'Éducation nationale (CNED, Canopé, Esenesa, Ciep), des représentants de l'organisation du baccalauréat international, de l'Unesco et de la société civile.

Les mesures qui entrent en vigueur sur l'éducation à la citoyenneté concernent les « valeurs de la République ». Parce que l'enseignement moral et civique est conçu et établi pour et dans un contexte strictement national, se pose dès lors la question d'une adaptation à l'usage de l'enseignement français à l'étranger qui ne soit pas en contradiction avec l'intention et l'esprit de cette partie du programme.

Allocutions d'ouverture

François Perret Président (MIf/Osul)



« L'accent mis sur l'apprentissage de la citoyenneté est l'une des dimensions caractéristiques de l'enseignement français porté avec passion et constance depuis 115 ans par la Mission laïque française. C'est l'une des raisons qui pousse les parents à choisir pour leurs enfants un établissement de la Mlf ou de l'Osui. Les travaux de notre congrès sur ce sujet doivent aider nos établissements à s'engager plus résolument encore dans cette voie. »

Lamia Radi Directrice de la Coopération (ministère marocain des Affaires étrangères)



« La coopération maroco-française dans le domaine de l'éducation est ancienne et profonde. Elle est surtout, par son ampleur, un témoignage renouvelé de la qualité et de la confiance qui unit non seulement nos deux États, mais nos deux peuples. Qu'y-a-t-il en effet de plus important pour un peuple ou pour des citoyens que leurs enfants? Accepter de confier ses enfants à une institution étrangère pour les former et leur donner les outils qui leur permettront de mener une vie de citoyens et une insertion professionnelle n'est pas un acte anodin, ni de la part de parents ni de la part d'un État. L'école est le lieu de formation de l'enfant qui sera le citoyen de demain, et la somme de tous ces enfants feront notre société de demain. »

Jean-François Girault

Ambassadeur de France au Maroc



« L'Osui concourt de façon éminente au partenariat d'exception entre la France et le Maroc, une relation qui repose non seulement sur l'histoire mais aussi sur ce socle que constitue la langue française avec un modèle intellectuel et des valeurs humanistes et universalistes qui lui sont associées. [...] Le Maroc partage avec la France la conviction que la concorde sociale, la prospérité et la démocratie se jouent en premier lieu à l'école, que sans l'éducation il n'est pas de citoyens pas plus qu'il n'est de développement économique, que l'école est l'une de nos grandes fabriques de progrès, de responsabilité, d'espérance. »

Anne Grillo

Directrice de la Coopération culturelle, universitaire et de la Recherche (MAEDI)



« Cette année, le congrès Mlf/Osui a une résonance toute particulière, par le choix de son fil conducteur, la citoyenneté à l'école. Ce thème fait écho à l'actualité du monde dans lequel nous vivons, marquée par des migrations, par la mondialisation, la compétitivité, l'urgence écologique, les changements technologiques et numériques. Nous vivons dans un monde à la fois passionnant, vertigineux et angoissant. L'éducation est une des clés lorsqu'il s'agit de revenir aux fondamentaux. L'école n'est pas seulement un lieu de transmission, c'est aussi le premier lieu où on apprend à vivre en collectivité, dans l'échange et dans l'interaction. Ce thème permet de prendre le temps quelques instants dans cette folie dans laquelle parfois nous vivons, de réfléchir calmement et de se demander : comment transmettre

aux générations qui constitueront la relève de demain, non seulement des connaissances mais aussi ce corpus de valeurs humanistes, cet intérêt pour l'autre et pour la vie avec l'autre, qui aujourd'hui sont essentiels pour aller de l'avant tous ensemble »

Christophe Bouchard

Directeur de l'AFFE



« Je rends hommage aujourd'hui au rôle éminent de la Mission laïque française qui, depuis plus d'un siècle, porte les valeurs de l'éducation, de la laïcité, du dialoque entre les cultures. Au travers de vos établissements, de vos coopérations éducatives, vous apportez une pierre essentielle à l'ambition de la France de porter sa langue et son message culturel dans le monde. Et le choix du thème de ce congrès est un enjeu crucial pour l'enseignement français en France mais encore plus à l'étranger. »

Denis Rolland Recteur de l'académie de Dijon



« Par-delà la distance de nos pays et de nos cultures, nous sommes là pour donner du lien, du commun et du sens entre jeunes et équipes, pour affronter l'incertitude en enseignant la condition humaine et en accompagnant toujours avec respect, responsabilité et bienveillance, le développement des compétences des jeunes. Au cœur du processus jamais acquis de citoyenneté, ce qu'une académie gagne à travailler avec vos équipes se résume en deux mots : complémentarité et apprentissage du respect. »



(Re]voir > bit.ly/congrès2016allocutions bit.ly/congres2016ouverture

Yves Aubin de La Messuzière. président de la Mlf et de l'Osui de 2009 à 2016

« Je ne saurais assez souligner le rôle crucial d'Yves Aubin de La Messuzière dont les administrateurs de l'association ici présents peuvent témoigner. Et ie voudrais profiter de cette occasion, puisqu'il a souhaité mettre tout récemment un terme à son mandat, pour lui rendre devant vous tous l'hommage qu'il mérite. Élu en 2009 avec la triple légitimité de l'arabisant, du diplomate rompu à la gestion de la coopération culturelle et linguistique et du président en 2008 de la Commission sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger, Yves s'est investi avec passion et générosité dans la présidence de la Mission laïque dont il a fait une cause, sa cause personnelle, pourrait-on dire. Courageux, tenace, il a été un partenaire exigeant pour l'État (comme souvent ceux qui l'ont bien servi), attendant de lui en particulier qu'il investisse

pleinement sa fonction de pilote stratégique. Souvent nous l'avons entendu dire à nos interlocuteurs: "Faites confiance à la MIf. jugez-là sur ses résultats ". Eh bien les résultats sont là. Sous sa présidence et en dépit de circonstances parfois difficiles (les guerres fermeture de Tripoli en Libye, d'Alep, les combats pour la laïcité – au Qatar, les querelles administratives franco-françaises parfois usantes), la Mlf a grandi. Elle a grandi en volume (on est passé de 43 000 élèves à plus de 55 000, presque un quart d'augmentation), elle a multiplié les partenariats, notamment en Amérique du Nord, elle a été l'artisan principal du développement de l'enseignement français dans le monde. On peut évoquer parmi bien d'autres réalisations l'école Danielle Mitterrand d'Erbil au Kurdistan d'Irak ou le lycée Jean Mermoz d'Abidjan. Elle a affirmé et porté haut le message humaniste et laïque qu'Yves Aubin de La Messuzière, en fin connaisseur du monde arabo-musulman, sait parfaitement n'être pas



spontanément universel. Elle n'a cessé de montrer par l'exemple que l'enseignement français étant l'un des meilleurs atouts pour le rayonnement de notre pays dans le monde, il était nécessaire de l'adapter sans cesse, d'innover et de le rendre plus attractif encore pour ceux qui sont épris de réussite, de mobilité internationale, mais aussi de liberté, d'éthique et de culture. Choukran Monsieur le Président. »

> François Perret Président de la MIf/Osui

L'école apprend la citoyenneté*

Florence Robine Directrice générale de l'Enseignement scolaire



« Je vous remercie de prendre le temps de penser ensemble cette question compliquée et à la fois passionnante de l'apprentissage de la citoyenneté, non seulement sur le sol français mais dans le monde et en particulier dans les établissements homologués.

Nous sommes à un moment particulier de notre histoire et de notre école. Le contexte international est difficile, les sociétés démocratiques sont en grande difficulté, menacées par des ennemis de l'extérieur mais aussi par des dangers venus de nous-mêmes : la peur de l'autre, le repli identitaire, la défiance. Ce qui me frappe durant toutes mes missions, mes interventions et mes discussions avec les acteurs de l'école, c'est que partout, c'est vers l'école que se tournent tous les regards. L'école est partout interrogée sur sa capacité à éduquer, à former, à instruire, pour que les événements tragiques de 2015 ne se reproduisent plus. Cette attente n'est pas nouvelle, elle est même assez caractéristique de la société française où plus qu'ailleurs, notre école constitue une véritable colonne vertébrale de notre République et donc de notre Nation. Nous savons bien, nous tous membres de la communauté éducative, que nous avons à la fois la responsabilité et la faculté de permettre aux sociétés démocratiques de lutter contre tous les côtés obscurs qui nous menacent.

Nous avons en effet la lourde mission de transmettre les valeurs de la République et de construire chez nos élèves une conscience citoyenne de très grande qualité. À ce propos, je voudrais réaffirmer combien il est vain d'opposer instruction et éducation. Il y a quelques jours, à l'occasion des journées de la refondation**, Vincent Peillon, ancien ministre de l'Éducation nationale, a cité les instructions officielles qui accompagnaient il y a plus de 50 ans les programmes de l'école primaire : « L'école en instruisant, éduque à la liberté ». Ces mots ont toujours un sens profond dans l'école de la République, ils en constituent un axe essentiel. L'école a su et doit

continuer en France et dans le réseau ho-

mologué, à construire cette conception de

l'apprentissage de la citoyenneté.

Qu'avons-nous fait depuis l'an dernier? Nous avons construit le parcours citoyen, l'un des axes de travail essentiel de la refondation de l'École. L'une des clés de voûte de ce parcours citoyen est le nouvel enseignement moral et civique. Il n'est pas anodin de retrouver le mot « moral » dans un enseignement de l'école républicaine et laïque. Je le redis, les transmissions des valeurs de la République, et notamment les grands principes de la démocratie française, et donc des Droits de l'homme, sont au cœur de la loi dite de refondation de l'école de Juillet 2013.

Je voudrais vous parler quelques instants des programmes que recouvre l'enseignement moral et civique, que nous avons mis en place dès cette année et que nous allons poursuivre. Dans les principes généraux de ce programme, il est indiqué que notre but est de favoriser le développement d'une aptitude à vivre ensemble, dans une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Avec pour pilier quatre principes:

le principe d'autonomie : penser et agir par soi-même et avec les autres, être capable d'argumenter ses positions et ses choix;

^{* -} Transcription de l'intervention de Florence Robine, directrice générale de l'Enseignement scolaire, mercredi

^{** -} Les Journées de la Refondation se sont tenues à Paris les 2 et 3 mai 2016

- le principe de discipline : comprendre qu'il existe des normes, des règles, qui régissent les comportements individuels ou collectifs, et être capable de les respecter;
- le principe de la coexistence des libertés : reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances, des modes de vie et être capable de les respecter;
- le principe de la communauté des citoyens : quelle est la responsabilité de l'école pour construire du lien social et du lien politique dans notre société?

Il s'agit non seulement d'enseigner ces grands principes, mais aussi et surtout de les faire vivre et d'encourager leur application au sein même des écoles et des établissements. Les droits et les devoirs doivent non seulement être explicités comme objets d'enseignement, et ils le sont dès le cycle II, mais aussi mis en action dans les pratiques de classe.

Nous avons décidé d'installer dès le cycle II des pratiques centrées par exemple sur la mise en place de conseils d'élèves. Au cycle III, il s'agit de comprendre les notions de droits et de devoirs, de les appliquer et de les accepter. Un ensemble de programmes et d'activités pédagogiques est proposé pour faire vivre ces valeurs en classe. Puis nous souhaitons évidemment faire en sorte que ces apprentissages se poursuivent au lycée. Le fait que les élèves soient invités à débattre de manière argumentée, à exprimer leurs idées en respectant les opinions d'autrui, constitue un axe extrêmement important. Je vous invite à regarder les ressources d'accompagnement que nous avons mises à la disposition des équipes éducatives sur le site Eduscol, pour mettre l'accent sur de nouvelles pratiques pédagogiques encouragées par cet enseignement et par le parcours citoyen. Je pense à la pratique des dilemmes moraux sur les questions vives qui font débat, et qui ne doivent pas être écartés de la sphère de l'école. Pendant ce congrès, vous avez beaucoup parlé du lien entre philosophie et laïcité, c'est une tradition de l'école française tout à fait spéci-



Élection de délégués au Lycée franco-libanais Habbouche-Nabatieh Mlf, octobre 2016

fique, qui non seulement a vocation à exister dans les cours de philosophie de la classe de terminale, mais aussi à imprégner l'ensemble de l'éducation de nos élèves depuis le plus ieune âge. Nous avons également mis à disposition des enseignants des ressources construites avec eux concernant le travail autour de la laïcité.

L'enseignement français à l'étranger a depuis longtemps compris que toutes les occasions de transmettre et de faire vivre ces valeurs républicaines étaient essentielles et indissociables de la pédagogie française. Je suis très intéressée par le concours « C'est ton droit! » que vous avez organisé sur la base de la Convention internationale des Droits de l'homme, et qui constitue une vraie possibilité pour les élèves de s'exprimer et de devenir des acteurs conscients, avertis, engagés.

Les lieux de démocratie doivent être davantage investis au sein de l'école. Je pense à la création de médias, que ce soient les web radios ou les journaux scolaires. Je pense aussi que la participation des jeunes aux instances telles que les conseils de vie lycéenne mais aussi le développement des conseils de vie collégienne, constituent des occasions irremplaçables pour vivre la démocratie et les valeurs de la République.

Il est très important que, dès le plus jeune âge, les enfants deviennent les acteurs de la construction de leur propre parcours citoyen. La citoyenneté ne se construit pas simplement à l'extérieur des classes, elle

se construit aussi dans tous les actes pédagogiques de chaque discipline, de chaque séquence pédagogique, depuis l'entrée à l'école maternelle jusqu'au lycée. Ce que nous avons voulu faire, en particulier dans la réforme du collège, c'est introduire dès la construction du socle commun de connaissance et de culture, la question de l'élévation du jeune depuis son statut d'enfant jusqu'à celui d'élève et de futur citoyen à travers l'ensemble des activités qu'il est amené à conduire à l'école.

L'ensemble des disciplines concourt à cette construction et c'est bien le sens du socle commun. C'est aussi le sens de la nouvelle évaluation que nous souhaitons construire autour des savoirs et des compétences des élèves pour montrer la responsabilité de chaque acteur de la communauté éducative sur la construction des compétences de chaque domaine du socle commun. Agir en citoyen, agir en élève responsable, être éduqué, se former, grandir, c'est l'objectif essentiel de l'école.

À l'heure actuelle, ce qui mobilise le plus l'attention des enseignants et ce sur quoi nous avons porté grandement notre effort de formation et d'accompagnement, ce sont les enseignements pratiques interdisciplinaires. Il n'est en aucun cas question de nier les disciplines ni l'importance des savoirs disciplinaires, mais de faire en sorte que les élèves conçoivent que l'école est l'école de la vie, que l'école a quelque chose à dire sur le monde qui les entoure pour mieux le comprendre. C'est cette

conscience humaniste essentielle que l'école a à construire que nous souhaitons faire vivre à travers les disciplines en promouvant d'autres méthodes pédagogiques que les enseignants appliquent et utilisent par ailleurs depuis fort longtemps. Je pense au travail collectif, à l'entraide entre les élèves, à la capacité de coopérer, de donner du sens aux enseignements, à la pratique de l'oral, à la pratique du débat. La capacité à s'exprimer est pour nous un point tout à fait important, parce que la première des libertés est celle d'être capable d'exprimer sa pensée et de faire en sorte que sa pensée soit respectée et écoutée, comme nous respectons et nous écoutons la pensée des autres. De ce point de vue, l'existence de l'enseignement de philosophie, qui est l'une des caractéristiques de notre système éducatif, et la diffusion des pratiques philosophiques dès le plus jeune âge, sont un élément essentiel. Cette discipline et les pratiques qui s'y rapportent sont assez symboliques de la transmission des valeurs que j'évoquais plus haut.

Cette approche prend une dimension particulière lorsqu'on se place dans les établissements d'enseignement français dans le monde. Le fait de pouvoir traverser les frontières dans un seul et même lieu respectueux des différences et des grands principes de notre système éducatif est spécifique à l'enseignement français à l'étranger. Je sais que cette synthèse est loin d'être évidente à réaliser mais elle est un gage et une preuve de la qualité de l'enseignement français. C'est le défi que vous avez à relever tous les jours. Et ce défi a du sens parce que l'école de la République que nous défendons ne s'arrête pas aux frontières de la métropole. Le projet éducatif français ne dissocie pas instruction et éducation, savoir intellectuel et valeurs morales, et je pense que les familles qui nous font confiance partout dans le monde le savent bien et viennent dans nos établissements pour cela. La refondation de l'école est portée par cette ambition. La construction de la citoyenneté chez nos élèves passe d'abord par la qualité de la pédagogie à la française. Cette pédagogie est essentiellement fondée sur l'exercice de l'intelligence critique, sur l'exercice du débat argumenté et sur le respect de chacun, tout en mettant au cœur de son enseignement la transmission et la construction des savoirs. En cela, je fais confiance à l'enseignement français à l'étranger, je vous fais confiance, pour porter haut cette ambition et pour nous aider à inventer,

Je ne sous-estime pas pour autant la complexité des contextes dans lesquels vous exercez et dont vous devez absolument tenir compte. Il est pour moi essentiel de rappeler et de vous soutenir sur le fait que nous devons faire une place à la sensibilité des familles qui nous font confiance en nous confiant leurs enfants. Nous avons en particulier la responsabilité de veiller au dialogue interculturel et ce n'est pas à travers quelques heures éparses d'un enseignement fût-il moral et civique que nous atteindrons les hauts objectifs éducatifs que j'ai essayé de tracer devant vous. Donc plus qu'un programme identifié, c'est bien un véritable projet collectif construit avec l'ensemble de la communauté éducative qui seul peut permettre la réalisation des objectifs que nous posons. Et je le dis solennellement devant vous, si l'enseignement français doit être contextualisé, ces objectifs ne doivent pas être dénaturés. Nous portons un message d'humanisme comme beaucoup d'autres, mais nous portons aussi un message singulier de construction de la citoyenneté à travers l'idée de progrès, à travers l'idée des droits humains, à travers notre confiance inébranlable dans la raison et dans les savoirs. Cette idée ne peut pas se négocier, nous devons la faire vivre dans le respect des familles et du dialogue interculturel mais elle doit être tout le temps présente dans nos projets et dans chacun de nos actes pédagogiques.

La citoyenneté ne se décrète pas, elle ne s'impose pas. Ce sont les expériences quotidiennes, l'ouverture sur l'autre, sur le monde qui nous entoure, ce sont les échanges construits chaque jour qui l'entretiennent, la faconnent et la font vivre. L'école, de ce point de vue, est un lieu essentiel. Notre responsabilité éducative est aussi bien individuelle pour chaque enseignant, pour chaque personnel de l'éducation, que collective.

Je considère les établissements français à l'étranger comme de véritables pépites. Ce sont des lieux singuliers où vivent et apprennent parfois des dizaines de nationalités différentes. Ils me rappellent certains établissements que j'ai croisés en tant que rectrice dans des académies compliquées, où le monde s'agglutine à certains endroits et où nous avons la chance d'avoir de véritables portes ouvertes sur la réalité du monde tel qu'il est aujourd'hui. Cette chance, vous ne devez pas la laisser passer.

Il existe dans les établissements homologués une telle richesse de pratiques que nous avons collectivement beaucoup à apprendre de cette diversité. C'est d'ailleurs à ce titre que i'ai invité à la fois la Mlf et l'AFFE à nous rejoindre au ministère de l'Éducation nationale, aussi bien au niveau de l'administration centrale que de certaines académies, à l'occasion d'une expérimentation européenne sur la question de la citoyenneté et de la culture de l'engagement des élèves.

Je voudrais pour conclure saluer votre investissement, saluer l'important travail qui est accompli dans vos établissements avec les équipes enseignantes, avec vos partenaires. C'est très souvent une gageure, mais aussi une formidable expérience que vous ramenez au pays et qui est pour nous extrêmement profitable. Je sais la complexité de porter parfois les positions françaises à l'étranger sur des concepts qui sont mal connus, quelques fois rejetés, souvent mal compris. Je me suis beaucoup déplacée à l'étranger et j'ai pu constater avec étonnement, et un sens accru de notre responsabilité, que la voix de la France sur ces questions de citoyenneté est non seulement entendue, écoutée, mais aussi attendue. Nous avons une vraie responsabilité sur ce sujet. Ce constat, je suis sûre que vous le partagez et que vous le remarquez tous les jours.

Mesdames et Messieurs, vous êtes les porteparoles de notre système éducatif. Vous pouvez compter sur le ministère de l'Éducation nationale et sur la direction que j'ai l'honneur de diriger pour vous accompagner. »







≥ ≥ Ø <u>a</u> G 0 9

ш

9H00 - 10H30

ATELIERS / GROUPES

(cultures de la sensibilité, de la règle et du droit, de l'engagement, du jugement)

Chant choral : Lycée Massignon, Marc Alexandre Oho Bambe

ET DE LA CRÉATIVITÉ - UN NOTRE *MONDE*

11H45-12H45 LEÇON 8 : *L'ÉCOLE APPREND LA CITOYENNETÉ*

Florence Robine

Modèle des Nations Unies (M№ Osul) : Bahri Belarbi, enseignants et élèves de Massignon

TÉMOIGNAGE(S)

14H15-14H30

14H30-15H15

Catherine Bizot, Julie Higounet LEÇON 6: *LE NUMÉRIQUE*

rÉMOIGNAGE(S)

15H15-15H30

Engagez-vous : Cv.L Osur et dialogue inter Cv.L Maroc - Égypte avec

TÉMOIGNAGE(S)

15H00 - 15H30

Bernadette Hendrickx et Ragui Ramsès

Communication: Dominique Rousseau et Driss El Yazami

LEÇON 2: LE DROIT

(cultures de la sensibilité, de la règle et du droit, de l'engagement, du jugement)

ATELIERS / GROUPES

conférence d'Edgar Morin suivie d'un dialogue avec les élus Cv_L Osur, le conseil des jeunes Marocains et Driss El Yazami

LEÇON 1: AUX SOURCES DE LA CITOYENNETÉ

Jean-Christophe Deberre, Christophe Bouchard, Anne Grillo

OUVERTURE DU CONGRÈS

11H00

11H45-13H00



Groupe scolaire Louis-Massignon

PARTENAIRES OFFICIELS



ACCOR HOTELS

française

mission aïaue osui

Δ.

MERCREDI 11 MAI

rÉMOIGNAGE(S) 10H45 - 11H00

Liberté d'expression: Journal, webradio: Thierry Riera et Valérie de Gouville-Rohart

TÉMOIGNAGE(S)

Conférences: Alexandre Lafon, Philippe Joutard

LEÇON 4: MÉMOIRE

NAUGURATION DU CAMPUS DE BOUSKOURA (cérémonie officielle)

LUNDI 9 MAI

Dévoilement de la plaque inaugurale et d'une composition de photographies en hommage à Louis Massignon - coupure du ruban

MARDI 10 MAI

Conférence de Paul Mathias suivie d'une table ronde animée par Salwa Saniora Baasiri, Paul Mathias, Jean-Marc Merriaux

LEÇON 5: *LAÏCITÉ*

marocain des Affaires étrangères, Jean-François Girault, ambassadeur

de France au Maroc

François Perret, président de la MIf/Osu, Abdelaziz El Omari, maire du grand Casablanca, Lamia Radi, directrice de la Coopération, ministère Allocutions pour l'inauguration du nouveau site du groupe scolaire Louis-Massignon

10h00-11H15

François Neuville avec Yves Aubin de La Messuzière,

LEÇON 7 : *LES TERRITOIRES DE LA SENSIBILITÉ* 11H00-11H45

Catherine Bizot, Touraya Bouabid, Marc Alexandre Oho Bambe, Laurent Desse

Concours de nouvelles : Awty International School (Houston), Lycée français Mlf d'Al Khobar

TÉMOIGNAGE(S)

11H15-11H30

ean-Christophe Deberre CLÔTURE DU CONGRÈS

(cultures de la sensibilité, de la règle et du droit, de l'engagement, du jugement) C'est ton droit!: Le droit d'être entendu (École Paul Pascon, Laâyoune) Itinéraires humanistes : Dis moi l'homme que tu veux devenii

Ville Verte | Bouskoura | Province de Nouaceur

Trait d'union entre l'homme et la nature : Wild Touch - Laurent Desse

TÉMOIGNAGE(S)

17H15-18H00

ATELIERS / GROUPES

15H45-17H00

Emmanuel Bonin, James Monk, Josep Gonzalez-Medina, Philippe Maalouf

LECON 3: CITOYENNETÉS

15H30 - 16H45

Application d'entraide « Otop » : Mathilde Chevee, Frédérique Doumic

TÉMOIGNAGE(S)

17H00 - 17H15

Capitaine Alexandre et Kalimat avec les lycées Mermoz (Abidjan),

Le Détroit (Tanger), Brassens (Paris)

CONFÉRENCE MUSICALE : À QUOI SERT LA POÉSIE ?

MÉDIATION CULTURELLE - ÉCHANGES MÉTISSES Yannick Longet, Maren Gamper



réseau mlfmonde



Regards croisés sur la citoyenneté

La question de l'éducation de la citoyenneté amène la Mission laïque française à repenser une partie de ses missions qui n'est plus uniquement pédagogique mais aussi philosophique et politique. Former de futurs citoyens du monde, oui, mais quelle définition donne-t-on à « citoyens du monde »?

Aux sources

de la citoyenneté par Edgar Morin

Directeur de recherche émérite au CNRS



Chers amis, chers collègues, venus du monde entier et chers amis marocains ici présents, je suis particulièrement heureux d'être parmi vous dans ce pays que j'aime, où j'ai des liens personnels et familiaux.

Je vais vous parler des origines, des sources, des préliminaires à la citoyenneté. Ces préliminaires m'amènent à parler des relations entre les individus et la société. Quand vous étudiez la psychologie, vous étudiez les individus; la société est une sorte d'enveloppe floue autour d'eux, qui s'évanouit presque. Quand vous étudiez la sociologie, du moins dans ses tendances dominantes, les individus ne sont plus que des automates commandés et contrôlés par le système social.

Il y a bien un système social composé d'individus. Mais ces individus ne s'additionnent pas simplement; ils agissent les uns avec les autres dans un ensemble de relations. Si une bombe atomique propre supprimait toute la population de Paris, le Palais Bourbon, l'Élysée, les monuments, les cinémas seraient toujours debout, mais vous n'auriez plus de société : personne pour prendre le métro, personne à l'Élysée pour diriger l'État, personne à la Chambre des députés pour faire les lois. Autrement dit, une société est constituée par les interactions permanentes entre les individus. Les individus font et refont sans arrêt la société.

Mais la société a pourtant sa réalité « émergente ». C'est-à-dire qu'un tout constitué d'éléments différents a des propriétés que son organisation crée et qui n'existent pas dans les éléments séparés. Le tout de la société a ainsi créé le langage, la culture, les institutions. Et nous, individus, dès la naissance, avons besoin d'apprendre un langage, des rites, les nécessités de la vie en société. Cela veut dire que non seulement nous sommes dans CC Ce sont les individus qui produisent la société, mais c'est la société qui produit les individus pour les rendre pleinement humains. Voici donc cette relation indissoluble et présente dans toutes les sociétés, une relation où l'un est nécessaire à l'autre et l'autre est nécessaire à l'un. 99

la société, mais que la société est en nous, puisque s'il n'y avait pas le langage, la culture, l'éducation, nous serions des primates incapables de parler et dénués de qualités. On arrive à un paradoxe : ce sont les individus qui produisent la société, mais c'est la société qui produit les individus pour les rendre pleinement humains. Voici donc cette relation indissoluble et présente dans toutes les sociétés, une relation où l'un est nécessaire à l'autre et l'autre est nécessaire à l'un.

Les premières sociétés archaïques, des sociétés comme il en existe encore quelques-unes en Amazonie, n'ont pas d'État. Mais elles ont une culture, une langue, et elles créent la solidarité entre leurs membres, persuadés qu'ils descendent tous d'un ancêtre commun. Autrement dit, la société fraternise. Et surtout, elle nous rend frères quand nous sommes menacés d'un danger. Dans l'Histoire, se sont développées des sociétés dans lesquelles une majorité de ceux qui les peuplaient étaient réduits à un statut servile d'obéissance. Dans les grandes civilisations de l'Antiquité, de la Syrie, de la Mésopotamie, de l'Égypte, de la Perse, il n'y avait pas de citoyens, mais des sujets qui appartenaient au pouvoir de la société. Les citoyens sont apparus dans une occurrence historique extrêmement étonnante, cinq siècles avant notre ère, dans une petite ville nommée Athènes, au sein d'une civilisation faite de cités. À cette époque, il n'y avait pas encore de nations; il y avait soit des empires, soit des cités. C'est dans la cité d'Athènes que le statut de citoyen a été institué en même temps que la démocratie. Sur une place publique - l'agora - les citoyens se rencontraient, discutaient, s'opposaient et désignaient leurs représentants, par élection ou par tirage au sort. Les citoyens devenaient les maîtres de leur cité. Si Athènes était protégée par une déesse, Athéna, ce n'était pas elle qui gouvernait la cité, mais bien les citoyens. Cela n'a pas duré longtemps puisqu'Athènes a été vaincue, submergée par la Macédoine, et qu'elle a perdu sa liberté.

@mlfmonde: "Nous sommes dans la société mais la société est en nous. Sans langage, sans éducation nous serions des primates" (E. Morin) #congrèsMlf

Un peu plus tard, à Rome, il s'est aussi créé des citoyens avec une place publique, le forum, où ces derniers discutaient, opposaient des idées. Cette démocratie romaine a disparu sous le poids de l'Empire. La suite de l'histoire a vu réapparaître la



Fresque de la « Maison de Julia Felix » de Pompéi représentant diverses activités se

citoyenneté dans des villes d'Italie à la fin du Moyen-Âge. Puis il y a eu cet effort historique très long et difficile, pendant lequel s'est instituée lentement une démocratie en Angleterre, où au début seuls étaient citoyens les privilégiés et qui dans le cours des siècles s'est généralisée. La France, avec la Révolution, a voulu instituer une République dans laquelle tous les membres étaient des citoyens, c'est-à-dire ayant des droits et des devoirs. Car le statut de sujet est différent de celui de citoyen : le sujet dépend entièrement de la société tandis que, pour le citoyen, le fait d'avoir des droits lui donne aussi des devoirs de solidarité avec l'ensemble de la cité.

@Lycée_Balzac : @edgarmorinparis cite Voltaire : "Je hais vos idées mais je me battrais jusqu'au bout pour que vous puissiez les exprimer." #congrèsMIf

Aujourd'hui, la démocratie semble être le moins mauvais de tous les régimes possibles, comme disait Churchill. Mais qu'est-ce que la démocratie? Pour comprendre ce que c'est d'être citoyen, il faut savoir ce qu'est la démocratie.

La démocratie, c'est d'abord la séparation des pouvoirs : le pouvoir exécutif qui commande, le pouvoir législatif qui fait les lois et le pouvoir judiciaire qui détermine la justice. Ces pouvoirs doivent être indépendants.

La démocratie suppose aussi une pluralité d'idées qui se confrontent et qui s'opposent. C'est bien entendu dangereux, puisque des oppositions trop brutales, plutôt que de rester sur le plan du langage, peuvent se transformer en oppositions physiques. Parfois, des coups s'échangent dans certaines chambres des députés. Beaucoup plus grave, des putschs militaires, des coups d'État suppriment la démocratie. La démocratie est un régime dans lequel il faut reconnaître la nécessité de gens qui ne pensent pas comme vous. Voltaire disait en parlant d'un de ses ennemis : « Monsieur, je déteste vos idées mais je suis prêt à risquer ma vie pour que vous puissiez les exprimer ». Une certaine souffrance doit être acceptée dans la tolérance des idées qui ne sont pas les siennes. Il faut aussi penser à ce qu'évoque Pascal et qui arrive souvent : que « le contraire d'une vérité est une vérité contraire ». C'est-à-dire qu'il n'y a pas toujours une vérité s'opposant à l'erreur; parfois l'adversaire exprime un autre aspect

CC Une bonne démocratie, c'est une démocratie dans laquelle on reprend les bonnes suggestions de l'adversaire pour les intégrer dans sa politique; le jeu des antagonismes doit être producteur et non pas stérile. 99

de la réalité. Une bonne démocratie, c'est une démocratie dans laquelle on reprend les bonnes suggestions de l'adversaire pour les intégrer dans sa politique; le jeu des antagonismes doit être producteur et non pas stérile.

On oublie souvent un autre aspect de la démocratie, c'est le respect des minorités. Parfois, des minorités qui n'ont pas la possibilité démographique d'avoir leurs représentants ou qui ont un statut inférieur, humilié, sont ignorées. Dans une démocratie, les minorités d'origine ethnique, idéologique ou religieuse doivent être respectées et des règles doivent leur permettre de s'exprimer.

J'en arrive au point le plus délicat et difficile de la démocratie, qu'a bien mis en relief le philosophe Claude Lefort. Il disait : « La démocratie n'a pas de vérité ». La démocratie donne le pouvoir pendant quelques années à telle vérité de tel parti, à la différence d'un régime totalitaire ou d'un régime théocratique, dans lesquels il n'y a qu'une vérité. Il y a un confort intellectuel à obéir à cette vérité dominatrice alors qu'il faut accepter que la démocratie n'ait pas de vérité. Il faut accepter ce caractère d'une démocratie qui n'impose aucune vérité mais qui laisse le jeu des vérités diverses s'exprimer à travers le vote de ses citoyens.



Ceci explique d'ailleurs la difficulté et la lenteur de l'enracinement des démocraties dans l'Histoire. En Angleterre, une île qui n'a jamais été envahie depuis Guillaume le Conquérant, la démocratie, lentement, a pu avec une certaine continuité, s'établir et ne s'épanouir qu'au début du xxe siècle. Mais, en France, cette démocratie a duré quelques années puis a été renversée par Thermidor, le général Bonaparte, la Restauration, etc. La France a connu beaucoup d'accidents. La démocratie est un système délicat, fragile mais nécessaire pour qu'on devienne et qu'on se sente citoyen, pour qu'on soit responsable à l'égard de ses concitoyens.

Cela étant dit, la démocratie suppose également une pluralité d'informations. Pour voter, pour décider, il faut savoir ce qui se passe. Pendant très longtemps, on n'a eu aucune information objective sur ce qu'était l'Union Soviétique. Beaucoup croyaient qu'elle était ce que proclamaient ses idéaux magnifiques de fraternité et d'égalité. Il a fallu de nombreuses années pour qu'on découvre la réalité et les électeurs naïfs, croyant à la vérité des propos officiels, ont pu voter communiste avec une très grande bonne foi, et la certitude de voter pour un régime meilleur. De la même façon, on n'a pas su vraiment ce qui se passait dans la Chine de Mao. Nous avons donc besoin d'une pluralité d'informations, de médias de tendances diverses, sur le plan des opinions mais aussi des sources. Une source unique d'information n'est pas nécessairement fiable.

La difficulté, c'est que nous sommes dans une époque où beaucoup de problèmes ont un caractère technique que le citoyen normal ignore. Nous ne savons pas comment fonctionne une bombe atomique, comment fonctionne une centrale nucléaire. Des économistes prétendent connaître les voies de l'économie, mais nous savons qu'il y a plusieurs écoles économiques, et chacun prétend nous donner la vérité. Voici des problèmes difficiles que les temps modernes nous obligent à considérer. À cet égard, l'éducation a un rôle à jouer. Je ne parle pas seulement d'une éducation initiale sur laquelle je vais revenir tout à l'heure, mais d'une éducation qui puisse être donnée dans les universités populaires, pour fournir aux adultes des informations fondamentales sur un certain nombre de problèmes afin qu'ils puissent réfléchir et prendre des décisions.

Après avoir vu cet ensemble de conditions à la démocratie, nous arrivons à la question clé de l'éducation.

@LIntersection : "La démocratie suppose une pluralité d'#informations." : C'est un des rôles de la presse scolaire @edgarmorinparis #congrèsMlf

Nos systèmes d'éducation sont-ils formés pour enseigner à la citoyenneté? Je ne le crois pas. On peut toujours faire des cours de morale ou de citoyenneté, mais si vous n'expliquez pas la relation entre individu et société que j'ai évoquée au début de mon exposé, vous manquez la base, et si vous n'expliquez pas ce qu'est une démocratie, vous manquez le sens de la citoyenneté.

Mais ce n'est pas tout. Le but de l'enseignement est d'enseigner des connaissances, mais il y a un trou noir dans cet enseignement: on ne nous enseigne pas ce qu'est la connaissance. Toute connaissance est une traduction suivie d'une reconstrucCC La connaissance n'est pas infaillible, c'est quelque chose qui risque sans cesse l'erreur et l'illusion. Or, l'enjeu pour tout être humain est évidemment d'essayer de se tromper le moins possible dans ses choix. Il faut donc qu'on nous enseigne les dangers qui se trouvent en permanence dans la connaissance. 99

tion. Par exemple, ma perception visuelle qui me permet de connaître la salle dans laquelle je parle, vient de stimuli lumineux arrivant sur ma rétine et qui vont être transformés dans le nerf optique en un code binaire, transmis au cerveau qui va lui-même le traduire en une perception. Cette perception que j'ai de vous n'est pas une photographie de la réalité, c'est une reconstruction. Dans ma rétine, les personnes assises au premier rang sont beaucoup plus grandes que celles assises au dernier rang, mais mon cerveau a inconsciemment fait le travail et sait que les personnes du premier rang ne sont pas des géants et que celles du dernier rang ne sont pas des nains, il vous voit tous de la même taille. Il n'y a aucune différence intrinsèque entre l'hallucination et la perception, et vous savez aussi que nos perceptions peuvent être troublées par l'émotion. Sur ce sujet, le livre Du témoignage de Jean Norton Cru m'a beaucoup nourri : à partir de témoignages de combattants de la première guerre mondiale, l'auteur montre qu'un même événement était perçu de façon tout à fait différente selon qu'on était anglais, allemand ou français.



La connaissance n'est pas infaillible, c'est quelque chose qui risque sans cesse l'erreur et l'illusion. Or, l'enjeu pour tout être humain est évidemment d'essayer de se tromper le moins possible dans ses choix. Il faut donc qu'on nous enseigne les dangers qui se trouvent en permanence dans la connaissance.

Comment se forge la mentalité d'un fanatique? Une vision unilatérale de la réalité vous mène à voir une partie et pas le tout; si vous avez une vision manichéenne du monde livré à une lutte entre le bien absolu et le mal absolu, si vous avez une idéologie qui vous masque la réalité et que vous croyez être la réalité, vous vous enfermez dans un univers.

Comment lutter contre les illusions et les erreurs qui surviennent sans arrêt dans la connaissance? Quand nous considérons le passé, nous nous demandons comment des hommes ont fait pour se tromper autant, pour être des nazis, des staliniens, etc. Mais nous-mêmes ne sommes pas infaillibles, nous pouvons nous tromper. Cette éducation aux pièges de la connaissance est une nécessité de la formation des citoyens.

J'ajoute qu'il y a un autre trou noir dans notre système d'éducation : on n'enseigne pas la compréhension d'autrui, alors qu'il est aujourd'hui très important de comprendre les gens d'autres cultures, d'autres peuples, d'autres croyances. Une grande partie des illusions trouvent leurs origines dans l'incompréhension de celui qui ne pense pas comme vous.

Il faut donc enseigner que tout être humain est à la fois semblable et différent de vous. Il est semblable parce qu'il a des émotions, les mêmes capacités de bonheur, de souffrance, de malheur. Et il est différent par son caractère, par ses opinions, par sa culture, par ses croyances. Il faut voir ces deux aspects, respecter la différence, et en même temps, savoir qu'il est comme nous.

Voici les conditions de la formation citoyenne qui sont encore absentes de notre enseignement. J'ajoute aussi qu'il est très curieux qu'on n'enseigne nulle part ce que c'est qu'être humain. Ou plutôt, cela se trouve dispersé dans des petits morceaux de l'enseignement : la psychologie vous enseigne l'esprit de l'individu, la biologie vous enseigne son cerveau, la sociologie vous enseigne la société, l'économie vous enseigne les chiffres, le calcul, la réalité économique, etc. Tout ce qui touche à la réalité humaine est séparé alors que cela forme une unité très complexe. On a vécu dans la notion très primitive que l'homme était un homme raisonnable, doté de raison, Homo-Sapiens. On ne se rendait pas compte que la folie est à l'horizon de toutes les actions humaines, ce que pourtant beaucoup de philosophes ont dit. Si nos passions ne sont pas contrôlées par un minimum de raison, nous sommes délirants. Mais si nous vivons dans une raison froide et glacée, nous sommes aussi dans une autre sorte de folie, nous sommes inhumains. Il faut enseigner ce que c'est qu'être humain, et ce n'est pas si simple. L'homme n'est pas bon seulement, comme le croyait Rousseau, l'homme n'est pas mauvais seulement, comme le croyait Hobbes. On peut être tantôt bon, tantôt mauvais, on peut avoir des virtualités qui s'expriment dans certains cas par le génie ou par la sainteté et dans d'autres cas par le vice et par la cruauté.

La citoyenneté, pour s'enraciner, a besoin d'un grand nombre de conditions. Et l'éducation peut jouer un très grand rôle dans ce domaine.

CC Nous devons donc aujourd'hui ne pas opposer notre citoyenneté nationale à la citoyenneté terrestre. Elles sont complémentaires, nous sommes tous des enfants de la Terre. 99

Nous sommes dans un monde de nations et la citoyenneté est évidemment celle d'une nation. Le Maroc, par exemple, est une nation encore plus ancienne que la France puisque le royaume existait alors que la France de Hugues Capet n'était pas formée. Une nation a une histoire souvent très complexe, avec des actes d'héroïsme mais aussi des actes très néfastes, comme les actes de colonisation qu'ont commis les puissances européennes à partir du xve siècle. La citoyenneté passe par l'intégration de cette histoire. En France, la Révolution française a constitué une chance historique. Pourquoi? Parce qu'elle a promulgué les Droits de l'homme et du citoyen, c'està-dire les possibilités d'exercer sa liberté et sa responsabilité, c'est-à-dire aussi la reconnaissance en tout être humain quel qu'il soit, d'où qu'il vienne, sa qualité pleinement humaine. Ce principe fondamental est un acquis, même s'il n'a pas toujours été respecté par la suite.



La Liberté guidant le peuple, Eugène Delacroix, 1830, Musée du Louvre

Dès le 14 juillet 1790, soit une année après la prise de la Bastille, la Fête de la Fédération a vu arriver à Paris des délégations de toute la France venues déclarer leur volonté de faire partie de la grande Nation dans un acte d'adhésion. Et tout au long du xixe siècle, les historiens français et allemands se sont opposés sur l'Alsace-Lorraine. Les Allemands considéraient cette région de langage et de culture germaniques comme allemande, tandis que les Français mettaient en avant la volonté des Alsaciens et des Lorrains d'être français. La nation française s'est fondée sur l'idée de choix, de volonté et non pas de sang comme les Allemands tendaient à le faire.

J'en arrive à mes conclusions. Nous sommes à l'époque de la mondialisation, dans laquelle tous les êtres humains, où qu'ils soient sur la Terre, ont des problèmes de vie et de mort communs. Il y a tout d'abord la dégradation de la biosphère : la perte de la diversité, la déforestation massive, le changement climatique, partout l'agriculture industrialisée qui stérilise les sols, produit des produits d'alimentation standard de mauvaise qualité et parfois dangereux. Cette dégradation touche toute l'Humanité, partout où il y a le développement économique et industriel. C'est aussi un monde de plus en plus menaçant et inquiétant où prolifèrent les armes nucléaires, où l'on n'est pas sûr que demain sera meilleur qu'aujourd'hui. La mondialisation a détruit toutes les solidarités traditionnelles en apportant les lois économiques et le profit de l'Occident. L'Occident lui-même est en crise, parce que sa civilisation est uniquement fondée sur la quantité et non plus sur la qualité de la vie. L'économie mondiale n'est pas régulée. Partout s'étend le développement des fanatismes et des conflits dans ce monde où tout est une course accélérée et sans contrôle à partir des sciences, des techniques, de l'économie. Et c'est le destin de l'humanité qui est en jeu.

Aujourd'hui plus que jamais nous devrions sentir une citoyenneté terrestre. Or, malheureusement, la crise mondiale fait qu'au lieu de comprendre que cette citoyenneté est nécessaire, elle tend à ce que les esprits se referment sur leurs identités particulières, chacun sur sa culture, chacun sur sa nation, dans la peur de l'autre. Il est urgent et important de prendre conscience de notre citoyenneté terrestre. Si cette conscience se développe, alors c'est elle qui va créer les conditions d'institutions nouvelles de gouvernance. L'Onu n'a aucune capacité à pouvoir conduire la Terre hors des catastrophes possibles. Nous devons donc aujourd'hui ne pas opposer notre citoyenneté nationale à la citoyenneté terrestre. Elles sont complémentaires, nous sommes tous des enfants de la Terre. Et j'ajoute qu'il y a d'autres citoyennetés. Je me sens moi-même un homme du sud, et j'ai beaucoup milité pour la Méditerranée qui vit malheureusement un de ses moments les plus graves.

Pour aller plus loin



Enseigner à vivre, manifeste pour changer l'éducation

Edgar Morin, Actes Sud, coll. Domaines du Possible, septembre 2014, 132 p.

@Mlfpedagogie : solidarité et responsabilité, doivent être les enseignements majeurs pour la construction du futur citoyen #congrèsMlf



La tâche noire, Albert Bettanier, 1887. Scène scolaire représentant l'instituteur montrant à sa classe, avec sa baguette, la perte de l'Alsace-Lorraine, signalée en noir, sur la carte

Cela étant dit, cette multiplicité des tâches ne doit pas vous effrayer, mais au contraire vous stimuler. Le poète Hölderlin a dit : « là où croît le péril croît aussi ce qui sauve ». Nous sommes justement dans une époque où plus grands sont les périls, plus grandes sont les nécessités de prise de conscience. La

> conscience des dangers peut nous aider. Les démocraties, telles qu'elles existent, sont malades car il n'y a plus d'idées. Les idées ont presque disparu, elles sont à la remorque de l'économie. Il y a beaucoup plus d'oppositions de personnes que d'oppositions d'idées. Dans beaucoup de pays, les citoyens n'ont pas envie d'aller

voter, or la citoyenneté est en crise dès que les citoyens se mettent en retrait. Dans cette époque, l'urgence de votre mot d'ordre, « l'école apprend la citoyenneté », se fait sentir de façon extraordinaire. Et si j'ai pu contribuer à vous aider à prendre conscience de l'immensité, de la complexité et de la nécessité de prendre à bras le corps ce problème, j'en suis très content.

E. M



[Relvoir > bit.ly/sourcescitoyenneté



Écologiser l'homme

Edgar Morin, Lemieux éditeur, septembre 2016, 136 p.



Questions à Driss El Yazami, président du Conseil National des Droits de l'Homme

Les élèves élus du Conseil de Vie Lycéenne Maroc et du Conseil des ieunes Marocains étaient aux premières loges pour assister à la leçon inaugurale.

Driss El Yazami, président du Conseil National des Droits de l'Homme, s'est prêté aux côtés d'Edgar Morin, au jeu des questions/réponses.



CC Comment combattre la radicalisation et le racisme des ieunes dans le système éducatif, chez nous au Maroc ? Comment peuton remplacer le dialogue

violent par les valeurs de la citovenneté, de la tolérance et de la démocratie ? Comment peut-on rompre avec l'ancien système éducatif et le remplacer par un système plus développé qui respecte l'approche des Droits de l'homme ? ? ? ?

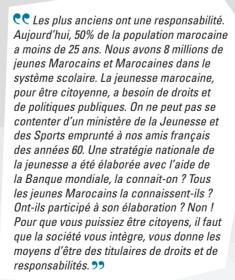


CC Pour cela, un certain nombre de conditions doivent être réunies dans notre pays. Le premier devoir de l'école est d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des futurs citoyens. Nous sommes encore loin de cet objectif global malgré d'immenses efforts consentis ces 30 dernières années. Nous avons encore beaucoup à faire pour permettre à la partie la plus vulnérable de la jeunesse marocaine – je parle des petites filles – de sortir de l'échec scolaire. L'école marocaine a encore énormément à faire pour permettre l'égalité de traitement des citadins et des ruraux dans toutes les couches sociales.

Par ailleurs, il nous faut aujourd'hui réfléchir sur la refonte des manuels. Le dernier rapport du Conseil supérieur de l'enseignement constitue un diagnostic très précis et utile à cet égard. Nous sommes entrés dans une phase de refonte qui va s'étaler sur des années. Il s'agit aussi de refondre les modules de formation des enseignants, qui sont les premiers soldats de cette guerre. Le Conseil National des Droits de l'Homme a demandé à faire partie des divers comités qui travaillent sur ce sujet, l'idée n'étant pas simplement de faire des Droits de l'homme une matière qu'on enseignerait mais de voir comment l'approche Droits de l'homme peut être présente dans l'ensemble des matières. "



Comment puis-je être citoyen? >>







La citoyenneté à l'école éclairée par les mémoires

par Philippe Joutard

Professeur émérite à l'université de Provence Aix-Marseille I



Commençons par définir ce que sont les mémoires. Je rappellerai d'abord que cette poussée mémorielle est un phénomène relativement nouveau. Quand j'étais jeune professeur à Rabat au début des années 60, on ne parlait pas de mémoire. C'est dans la décennie suivante que le phénomène a explosé.

Trois caractères définissent les mémoires. Le premier est évident mais il faut tout de même l'évoquer : les mémoires entretiennent toujours un rapport personnel, individuel et collectif, avec le passé dont on se souvient. La sensibilité, l'affectivité dominent donc cette approche. Notre passé est toujours le meilleur, avec une tendance spontanée au manichéisme, bien entendu en notre faveur.

Le deuxième caractère est moins connu et pourtant profondément vrai. C'est l'oubli qui constitue la mémoire. Le très beau recueil de Supervielle « Oublieuse mémoire » le rappelle. C'est parce que nous oublions que nous nous souvenons. Nous sommes obligés de faire une sélection, individuelle ou collective. Cette sélection se fait soit parce qu'une collectivité ou un individu estime qu'un fait n'est pas important - on parle alors d'oubli - soit, au contraire, parce que c'est trop important – et dans ce cas c'est une occultation. Comme dans tout pays, notre histoire française est remplie de trous noirs, il suffit d'évoquer le problème de l'occultation de la Shoah et la confusion entre camps de déportation et camps d'extermination. Plus récemment, on peut penser à une certaine occultation de la guerre d'Algérie. Les Français savent que ce n'est qu'en 1998 que l'Assemblée nationale a accepté de parler de guerre plutôt que d'« événements ».

Le troisième caractère, je l'emprunte à un grand Africain de l'autre côté de la frontière, saint Augustin, qui définissait la mémoire comme « le passé dans le présent ». Paul Ricœur, philosophe contemporain, a pris exactement la même définition. CC Nous sommes obligés de faire une sélection, individuelle ou collective. Cette sélection se fait soit parce qu'une collectivité ou un individu estime qu'un fait n'est pas important – on parle alors d'oubli – soit, au contraire, parce que c'est trop important – et dans ce cas c'est une occultation. 99

Cette formule veut dire que la mémoire a l'extrême privilège d'abolir le temps, comme si nous vivions l'événement ancien au présent, ce que Paul Ricœur appelle d'un très joli terme la « reconnaissance ». On voit ce qu'il y a d'extraordinaire à abolir le temps; on voit aussi ce que cela a de trompeur car comme dit le philosophe grec Héraclite : « on ne se baigne pas deux fois dans le même fleuve », « le soleil est toujours nouveau chaque matin ». La suppression de cette distance temporelle entraîne l'anachronisme, facteur d'illusions et de contresens. Ces caractères font bien apparaître la force, mais aussi les faiblesses des mémoires, d'où la nécessité d'éviter de leur accorder une confiance sans limite et de savoir prendre de la distance à plus forte raison dans ce temps d'une mémoire partout présente et sans cesse invoquée.

Nous n'allons pas seulement aborder aujourd'hui la mémoire historique, celle d'une succession d'événements. Au moins deux autres mémoires sont aussi importantes et jouent un rôle non négligeable dans la construction de la citoyenneté. Voilà pourquoi aussi il faut accoler le pluriel au mot mémoire.

@chauvinclo: Philippe Joutard cite #Supervielle et ce bel oxymore "oublieuse mémoire" & saint Augustin "passé dans présent" #congrèsMlf

La première, c'est la mémoire ethnographique. Celle des travaux et des jours, celle de la vie ordinaire, de la quotidienneté. Celle qui rythme le calendrier annuel ou le calendrier d'une vie, l'ensemble des fêtes, l'ensemble des coutumes, des traditions. Si j'étais anglo-saxon, je parlerais d'une mémoire folklorique. En France, le folklore est considéré comme anecdotique et sans intérêt, et pourtant, cette mémoire, nous en voyons toute l'importance. Pensez au rituel des repas, au rôle symbolique de l'alimentation. Ce n'est pas un hasard si les trois grandes religions monothéistes méditerranéennes ont focalisé une partie de leur constitution autour du problème des repas et des rapports différents aux aliments.

Vous avez ensuite une deuxième mémoire, la mémoire patrimoniale, celle des œuvres littéraires et artistiques. Elle a beaucoup d'intérêt aussi parce qu'elle sait allier le singulier et l'universel. D'un côté elle s'enracine dans un territoire – je pense aux expressions artistiques ou littéraires - et dans le même temps elle vise à l'universel, c'est-à-dire qu'elle peut être comprise au-delà du territoire, de la langue dans laquelle elle s'exprime.



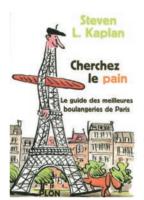
J'attache une importance particulière à cette mémoire dans la constitution de la citoyenneté. Elle peut parfois dire le malheur extrême ou l'indicible, permettre de dépasser des événements dramatiques et les traumatismes qu'ils entraînent.

La mémoire historique, elle, plus que les deux autres, est comme la langue d'Ésope, à fois la meilleure et la pire des choses. C'est au nom de la mémoire historique que de l'autre côté de la Méditerranée, dans les Balkans, des groupes ont été à l'origine de violences extrêmes. Sarajevo a été tristement célèbre à deux reprises, dans le déclenchement de la première guerre mondiale, puis un peu moins d'un siècle après dans un terrible conflit ethnique. Et si vous pensez aux événements dramatiques que nous avons récemment vécus en France, en Belgique et au Maroc, apparaît la reconstruction mémorielle fantasmatique du Califat. Cette mémoire fermée jusqu'à la pathologie s'oppose à la mémoire ouverte célébrée par exemple par le centenaire de la première guerre mondiale. La mémoire historique a permis, alors, à des minorités opprimées et persécutées de se maintenir et de survivre.

Quel apport l'école peut-elle trouver dans ces trois mémoires?

La mémoire ethnographique n'est pas à négliger parce que d'une certaine façon, cette quotidienneté peut ancrer profondément le sentiment d'appartenance au travers de petits gestes simples, et parfois peut nous dépasser, c'est-à-dire permettre d'être compris d'autres communautés.

La couverture de ce guide des meilleures boulangeries de Paris en offre par son dessin un exemple suggestif: elle met en scène trois éléments : la baguette, le béret et la Tour Eiffel, ce troisième élément renvoyant à la mémoire patrimoniale. L'auteur est un historien américain qui place ici trois signes résumant pour beaucoup d'Américains la France. Les petits gestes, les petites



quotidiennetés, permettent souvent de définir une culture et une civilisation, parfois davantage que son histoire. Le 14 juillet par exemple, est une date de mémoire historique, mais c'est en même temps les bals et les feux d'artifice. Qu'est-ce qui définit, pour les étrangers et les Français, l'art de vie à la française? C'est le café, la terrasse du café. Ce n'est pas un hasard si malheureusement au mois de novembre 2015, des terroristes

se sont attaqués aux terrasses de café. N'oublions pas que le Procope fût le premier café ouvert en France au xviiie siècle, un lieu où discutaient des gens et l'un des lieux emblématiques du siècle des Lumières.

La mémoire patrimoniale, sous sa forme littéraire, recouvre à la fois les débats d'idées, les grands auteurs, les auteurs plus modestes. Inutile d'insister sur l'ampleur des références possibles, au choix de chaque enseignant ou équipe éducative. J'ai envie, pour ma part, d'évoquer aujourd'hui Montesquieu et le partage des pouvoirs dans L'Esprit des lois, mais aussi pour Les Lettres persanes. Voici un ouvrage extraordinairement moderne, par son regard décalé, la France vue par des étrangers.

Sous sa forme artistique, j'en proposerai trois à titre d'exemples. D'abord la Tour Eiffel : je rappellerai simplement qu'au moment des drames de novembre 2015, la Tour Eiffel est devenue emblématique de Paris et de la France, partout dans le monde. Deuxièmement, beaucoup moins connu, Le port de Marseille (huile sur toile de Joseph Vernet, 1754): regardez cette extraordinaire rencontre entre des marchands « orientaux » et ces notables marseillais. J'ai choisi cette vue pour faire comprendre à quel point en histoire, un lieu vit des situations tout à fait différentes. Ici, c'est le temps où Marseille n'était pas simplement une ville



Intérieur du Port de Marseille, Claude Joseph Vernet, 1754, Musée de la Marine

coloniale mais aussi une ville de métissage, de rencontres. Troisième exemple : le Panthéon, car il permet d'évoquer aussi un certain nombre de textes littéraires, comme les discours magnifigues de Malraux pour la « panthéonisation » de Jean Moulin. Permettez-moi de souligner à nouveau le rôle majeur de la mémoire patrimoniale pour la construction de la citoyenneté dans la mesure où elle est rarement mémoire repliée sur elle-même, mais s'enrichit de la diversité d'influences extérieures. Pour des établissements français à l'étranger, elle me semble particulièrement efficace.

@JMorelet : Le passé pour être utile pour l'avenir doit être soumis aux contradictions, aux regards croisés de l'histoire. Ph. Joutard #congrèsMlf

Venons-en à la troisième mémoire, la mémoire historique. J'ai été parmi les historiens qui ont cherché à écouter et à respecter les mémoires, mais je sais aussi les limites de celles-ci. Je vous en prie, ne confondons pas mémoires et histoire. Il faut absolument que les mémoires soient revisitées par l'Histoire. La commémoration telle qu'elle est envisagée par la Mission du Centenaire est une mémoire qui justement a été revisitée par l'Histoire, par le comité scientifique présidé par le grand historien Antoine Prost. Dans une perspective citoyenne, on ne peut pas envisager dans une démocratie une commémoration qui ne soit pas une commémoration historicisée. Et c'est là le problème principal, l'élément capital d'enseignement, à savoir que nous devons nous départir d'une mémoire étroitement identitaire et fermée, pour aller vers une mémoire ouverte. Et cette mémoire ne peut être ouverte que si elle est revisitée par l'Histoire qui doit la débarrasser de ses légendes et de ses oublis.

Notre combat permanent est d'arriver à faire comprendre à nos élèves que le passé est utile pour l'avenir, à condition qu'il soit réel, soumis au débat, à la contradiction, au regard croisé de points de vue différents et particulièrement étrangers. Ces approches

CC Nous devons nous départir d'une mémoire étroitement identitaire et fermée, pour aller vers une mémoire ouverte. Et cette mémoire ne peut être ouverte que si elle est revisitée par l'Histoire qui doit la débarrasser de ses légendes et de ses oublis. 99

historiques distanciées reconnaissent la logique de chacune des mémoires mais démontrent que chacune d'elles ne porte qu'une part minime de la vérité. Le meilleur exemple est celui fourni par les historiens français et allemands après la seconde guerre mondiale examinant les manuels scolaires de l'autre pays et détectant préjugés, légendes et stéréotypes, expressions de mémoires nationales affrontées. La suite normale est le manuel d'histoire franco-allemand rédigé par des professeurs des deux pays. La démarche mérite d'être étudiée dans nombre d'établissements de la Mlf qui doivent gérer les diversités culturelles et parfois les oppositions entre les récits nationaux.

Un fait est certain : l'utilisation de la mémoire historique pour la construction de la citoyenneté implique un gros effort de mise en contexte et d'esprit critique. C'est dans la fine articulation entre ces trois mémoires que se révèlera l'efficacité d'un travail mémoriel.



(Rejvoir > bit.ly/congres2016memoire

Pour aller plus loin



Histoire et mémoires, conflits et alliance

Philippe Joutard, La Découverte, 2013, réed. Poche, 2015, 346 p.

Le droit

par Dominique Rousseau

Professeur de droit constitutionnel à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne



Permettez-moi d'abord de saluer l'initiative de la Mission laïque française d'avoir choisi le droit pour faire suite à la leçon inaugurale d'Edgar Morin. Ce n'est pas habituel. Lorsqu'on parle de la citoyenneté, on peut mobiliser l'histoire, la sociologie, l'économie, la science politique, mais rarement le droit, souvent négligé dans les études sur la citoyenneté. Pourtant, la vie politique internationale nous montre aujourd'hui que le droit est certainement un des éléments qui construit la citoyenneté.

Prenons des exemples dans l'actualité récente, en Hongrie, en Pologne, en Autriche, en Slovaquie, au Danemark, au Royaume-Uni et même en France. Dans aucun de ces pays, lorsqu'on s'attaque à la citoyenneté, on ne s'attaque au droit de vote, ni au suffrage universel, on ne remet pas en cause les élections législatives ou l'élection présidentielle là où elle existe. En revanche, que remeton en cause? Le droit! On remet en cause le droit en Pologne, en Hongrie, on attaque les juges, on diminue les pouvoirs des tribunaux constitutionnels. Au Royaume-Uni, on refuse d'appliquer les décisions de la Cour européenne des Droits de l'homme. En France, on enlève au juge judiciaire un certain nombre de compétences pour les confier à l'administration, à la police ou aux juges de l'administration, mouvement encore confirmé par le récent projet de loi sur les mutations de la procédure pénale.

Autrement dit, si on attaque ainsi le droit, cela ne voudrait-il pas dire que le droit est un des éléments par lequel se construit la citoyenneté?

Pour donner le fil directeur de mon propos, je vais paraphraser Simone de Beauvoir qui disait : « on ne naît pas femme, on le devient ». Je dirais la même chose : on ne naît pas citoyen, on le devient, et on le devient notamment par le droit. Je voudrais le démontrer autour de deux points.

CC On ne nait pas citoyen, on le devient, et on le devient notamment par le droit. 99

D'abord, c'est le droit qui construit la figure du citoyen. Sans le droit, on ne peut se représenter citoyen. Lorsque l'on naît, on naît comme individu, comme être humain, on est pris dans nos déterminations sociales, économiques, culturelles, géographiques. Ce qui va nous faire citoyen, c'est la Constitution. Elle nous dit qu'indépendamment de nos déterminismes sociaux, culturels, géographiques, nous sommes des sujets de droit égaux entre nous. Si je reste dans un moment ante-juridique, je suis dans le communautarisme, je vois une réalité qui est faite d'êtres, d'individus inégaux entre eux. C'est la Constitution qui, en disant que toutes ces inégalités de fait n'ont aucune incidence sur la citoyenneté, construit la figure du citoyen.

N'oubliez pas l'article premier de la Déclaration des Droits de l'homme : « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». Les révolutionnaires n'étaient pas complètement idiots, ils savaient bien qu'on naissait inégaux en fait, mais c'est le droit qui nous pose comme étant égaux les uns avec les autres. Pierre Bourdieu dit: « Il y a une force propre dans le droit ». La force propre du droit, c'est précisément de faire advenir ce qu'il énonce; c'est, pour parler comme John Austin, le caractère performatif du droit. Sans Constitution, je ne sais pas que je suis un citoyen. Si vous voulez une autre image que Bourdieu ou Austin, pensez à la reine dans Blanche-Neige, la reine qui parle à son miroir et le miroir qui lui répond. La constitution est un miroir magique, elle a une force magique : vous regardez la Constitution et la Constitution vous dit : « tu es un être de droit, un citoyen. Tu n'es pas un pauvre, un riche, un noir, mais un être de droit ». À partir du moment où le droit vous dit que vous êtes citoyen, vous vous voyez comme citoyen, vous devenez ce que le droit vous dit que vous êtes. Chaque fois qu'il y a une révolution, la première chose que font les révolutionnaires, c'est de rédiger une constitution, car c'est précisément ce qui constitue le peuple en tant que sujet de droit.

@LIntersection: "Le droit lui ne fait pas de differences de couleurs, de religions, de peuples. Le droit construit le citoyen" (Rousseau) #congrèsMlf

Si ce n'est le droit, par quel instrument la citoyenneté pourraitelle se construire? La religion (le peuple juif, le peuple musulman, le peuple protestant, le peuple catholique, etc.)? L'idéologie (le peuple ouvrier, le peuple bourgeois)? Le sang (les nobles)? La race? Autrement dit, le seul instrument capable de construire l'égalité entre les hommes est le droit, parce que le droit ne fait pas de différence selon la race, selon le sang, selon l'origine, selon le sexe, selon la religion. Cicéron disait que ce qui distingue



Marche Républicaine en soutien aux victimes des attentats de Charlie Hebdo,

la multitude du peuple, ce qui distingue la foule du peuple, c'est précisément l'accord sur le droit. Le 11 janvier 2015, après les attentats de Charlie, les gens ont défilé en France avec dans la bouche, les mots du droit : liberté d'expression, liberté, égalité fraternité, etc. Pourquoi? Parce qu'ils sont construits par le droit. Et ceux qui n'ont pas défilé, ceux à qui on a reproché de dire « je ne suis pas Charlie », ce sont ceux qui n'ont pas de droits, qui n'ont pas droit d'accès au logement, pas droit d'accès à la culture, pas droit à la santé et qui ne se considèrent pas comme faisant partie du peuple. C'est pourquoi l'accès au droit, dans toutes les parties du monde, dans tous les quartiers d'une ville, est un enjeu politique essentiel pour la construction et la pratique de la citoyenneté.

La question est bien sûr de savoir quelle figure du citoyen construit la Constitution. De mon point de vue, elle construit une double figure du citoyen : le Citoyen avec un grand C et le citoyen avec un petit c. Le Citoyen, c'est l'être désincarné, le citoyen abstrait qui s'incarne dans le Peuple, la Nation. Le citoyen, c'est vous, moi, l'être physique, et qui d'un point de vue collectif, s'exprime dans l'idée de peuple, avec un petit p. La Constitution fait vivre ces deux peuples. Vous avez aussi bien des articles qui disent que la Nation est souveraine, et des articles évoquant « tout travailleur, tout enfant, toute femme », c'est-à-dire, chaque personne physique. Ce qu'il faut articuler et faire vivre ensemble dans un régime politique, ce sont ces deux figures du peuple. Or malheureusement, dans beaucoup de nos régimes qui se disent démocratiques, on ne prend comme référence que le Peuple avec un grand P, l'être abstrait. L'Assemblée nationale par exemple, ne représente pas le peuple avec un petit p, mais la Nation : un député n'est pas député de Paris, de Bordeaux, de Marseille ou de Toulouse, mais de France. Un des défauts de construction de nos régimes politiques actuels est d'avoir oublié que la Constitution construit le citoyen dans ses deux faces. Or nos régimes politiques ne se sont appuyés que sur la face abstraite, ce qui a conduit à des

CC L'exercice de la citoyenneté se fait par l'exercice des droits, ce qui évidemment met au cœur de l'exercice de la citoyenneté un espace particulier où ces droits vont s'exercer : l'espace public. 99

régimes ultra-représentatifs et ce qui explique aujourd'hui que le peuple avec un petit p cherche d'autres formes d'expression : c'est Nuit Debout, ce sont les lanceurs d'alertes, les conventions de citoyens, c'est tout ce qui se passe en dehors des institutions représentatives. Ce « petit peuple » n'a pas trouvé aujourd'hui ses institutions, ses mécanismes, ses procédures de représentation, alors que la Constitution l'a construit comme figure possible d'un régime démocratique.

Le deuxième point qui explique que le droit est un des éléments par lequel se construit la citoyenneté, c'est que le droit construit également l'espace d'exercice de la citoyenneté. Lorsqu'on parle de la citoyenneté, on parle de l'exercice des droits : le droit de vote, le droit de grève, le droit d'accès à la santé, le droit d'intervenir dans la détermination des conditions de travail, etc. L'exercice de la citoyenneté se fait par l'exercice des droits, ce qui évidemment met au cœur de l'exercice de la citoyenneté un espace particulier où ces droits vont s'exercer : l'espace public.

L'espace public se situe entre l'espace civil et l'espace politique. L'espace civil désigne l'espace de nos activités professionnelles, amicales, sociales, sportives. L'espace politique désigne l'espace où les ministres, les députés exercent leurs compétences. Dans la représentation classique, l'espace civil est plein de choses « pas très jolies », parce que nous sommes tous des individus avec nos ambitions, nos jalousies, nos envies, etc. et heureusement qu'il y a l'espace politique plein d'êtres de raison à même de déverser dans l'espace civil l'intérêt général. Je ne partage pas cette idée. Je pense qu'entre l'espace civil et l'espace politique, se trouve un espace public, celui de l'exercice des droits par lesquels le citoyen va participer à l'élaboration de la règle de la Cité.

@LaurentBatut: "Le vote n'est pas le seul acte citoyen. La #citoyenneté est un exercice continu (@RousseauDomini5) #congrèsMlf

Je rappelle que dans l'article 6 de la Déclaration de 1789, il est dit que « tous les citoyens participent personnellement ou par représentant à la formation de la volonté générale ». On a oublié le « personnellement ». L'espace public, c'est l'espace où les citoyens vont exercer leurs droits pour délibérer, discuter, échanger, et former ainsi ce qui va devenir la règle. Prenons l'exemple du droit de la femme de disposer librement de son corps : dans l'espace civil, vous avez pendant très longtemps des femmes qui avortent de façon isolée, sans que personne ne le sache.

Puis, un jour, vous avez le Manifeste des 343 salopes, cela devient public, conduit à la création du Mouvement de Libération de la Femme, du planning familial, des associations féministes.

Puis cela est porté dans l'espace politique et nous avons la loi Veil. Mais n'oubliez pas qu'avant la loi Veil, il y a eu Gisèle Alimi et le procès de Bobigny en 1970-71. Autrement dit, le processus de formation de la règle s'est fait par les citoyens dans l'espace délibératif.

Dans nos sociétés actuelles, on a trop l'habitude de considérer que le seul acte citoyen, c'est de voter. Or la citoyenneté est quelque chose de continu et ne s'exerce pas seulement un dimanche tous les cina ans. La citovenneté s'exerce précisément dans l'espace public où les citoyens vont délibérer, échanger, argumenter pour essayer de déterminer quelle est, à un moment donné de l'histoire de la société, la règle qui convient.

Ou'en est-il des Droits de l'homme? Les Droits de l'homme embêtent. agacent. Pourquoi?

Parce que l'oubli, l'ignorance ou vers 1789, Musée Carnavalet

le mépris des Droits de l'homme sont les seules causes de la corruption des gouvernements et des valeurs publiques. Ce n'est pas moi qui le dis, ni même Mao, Che Guevara ou Trotski, mais les révolutionnaires de 1789. Les Droits de l'homme sont des éléments constitutifs de la citoyenneté. Sans Droits de l'homme, pas de citoyenneté. Je parlais à l'instant de la déclaration de 1789, qui nous paraît aujourd'hui évidente. Mais elle a été très discutée, il suffit de relire les débats à l'Assemblée Constituante. Certains révolutionnaires s'opposaient à la rédaction d'une Déclaration des Droits de l'homme, de peur que les hommes, informés qu'ils avaient des droits, en revendiquent l'application et rendent l'exercice du gouvernement difficile. C'est la raison pour laquelle nous sommes le seul pays où les Droits de l'homme ne sont pas dans la Constitution, mais dans un texte à part, la Déclaration.

L'exercice des Droits de l'homme est constitutif de la citoyenneté, et je dirais même d'une citoyenneté mondiale. Parce que si vous parlez des Droits de l'homme, encore faut-il que vous ayez comme référence une dimension universalisable,

CC Le droit est cet élément qui peut nous conduire un jour à reconnaître la citoyenneté du monde. 99



Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, Jean-Jacques-François Le Barbier,

globale, mondiale de l'Homme. Pour cela, il faut essayer de partir d'une définition de l'être humain la moins idéologique possible. Qu'est-ce qu'un être humain? Un être humain, c'est un corps, qu'on soit juif, musulman, noir, blanc. Ensuite, un être humain, c'est un être qui pense, qui parle. C'est aussi un être social, qui vit avec les autres. Si l'être humain est un corps, doivent être attachés à cette dimension des droits : droit à l'intégrité physique, droit de ne pas être torturé, droit à la santé. Si l'être humain est un être pensant. vous devez reconnaître à l'être humain la liberté de recherche, d'expression, d'opinion. Si l'être humain est un être social, vous devez lui reconnaître la liberté de rencontrer les autres pour délibérer sur les lois. Et là, quelle que soit la religion, quelle que soit la couleur de peau, quel que soit le sexe, vous avez compris les Droits de l'homme à partir

d'une définition universalisable de l'être humain, ce qui fait que non seulement le droit est constructeur de la figure du citoyen, que non seulement le droit est la condition d'exercice de la citoyenneté, mais qu'en plus le droit est cet élément qui peut nous conduire un jour à reconnaître la citoyenneté du monde.



Pour aller plus loin

radicaliser

la démocratie

- 福

(Re|voir > http://bit.ly/congres2016droit

Radicaliser la démocratie, propositions pour une refondation Dominique Rousseau, « Débats », Editions du Seuil, 2015, 240 p.

D.R

Le « principe discussion »

par Paul Mathias

Philosophe et doven du groupe de philosophie de l'Inspection générale de l'Éducation nationale



La question de la laïcité est compliquée plutôt que complexe. Abordée dans des circonstances extrêmement diverses, elle évoque indifféremment des faits de société ou des valeurs de vie, touche au quotidien de la vie comme aux universaux qui la traversent, affleure le thème de la nationalité ou celui de la pluralité des cultures. Dans le commun des débats publics investis, voire surinvestis par la sphère institutionnelle, elle constitue, dira-t-on, une notion-fait : elle traduit un état des relations sociales, trahit des attitudes, des choix, des comportements, des manières d'être, et elle exprime principalement des positions idéologiques et des tensions sous-jacentes. Longtemps oblitérée par d'autres priorités sociales ou intellectuelles, elle s'est installée dans le débat public comme par accident, au détour d'événements survenus ces 25 dernières années, la question de la laïcité n'étant pas tout à fait centrale - mais sans doute dormante - dans les décennies de l'aprèsguerre à 80.

De cette « notion-fait », il importe, dès lors, de déterminer plus précisément la signification.

L'article premier de la Constitution de 1958 dispose que « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Ainsi – le point n'est pas anodin – il n'y a pas de synonymie entre « laïque » et « démocratique », c'est leur conjonction qui dessine les contours particuliers de la République française. De fait, un État peut être démocratique, qui n'est, ni ne s'affirme laïc : « Dieu et mon droit » n'est pas une devise antidémocratique, pas plus que « In God we trust ». L'apport de la laïcité dans la fondation constitutionnelle de la République ne concerne pas la démocratie directement et en tant que telle, elle regarde l'organisation fonctionnelle des croyances et des convictions, leur statut au sein de la société civile et leurs relaCC La laïcité n'est elle-même pas une valeur, c'est-à-dire une croyance, mais un principe politique, pratique et opérationnel. Si, dans les interprétations qui la recouvrent, elle peut être considérée comme exprimant des conceptions « philosophiques » ou des préférences « idéologiques », elle a, avant tout, vocation à rendre possible un ordre pacifié de nos interactions dans un contexte de neutralité et de pluralité idéologiques. 99

tions réciproques dans l'espace public. La laïcité forme ainsi un schème organisationnel - en anglais : framework - un cadre pour le déploiement et l'épanouissement de toutes sortes de conceptions et de choix de vie au sein de la société civile.

En son fond, l'idée de laïcité exprime ainsi une disjonction formelle entre, d'un côté, l'ordre de l'État, de ses institutions et de l'action publique et, de l'autre, l'ordre des croyances et des convictions, de la conscience individuelle et, notamment, mais non pas exclusivement, de la chose religieuse. Dans l'idée de laïcité, on reconnaît, de surcroît, ce postulat que toutes les croyances et choix existentiels connexes, quels qu'ils soient, sont égaux devant la loi, l'absence de croyance valant incidemment autant, eu égard à la loi, que l'affirmation positive de telle croyance déterminée.

@CLEMIDijon : La laïcité n'est pas une valeur mais un principe politique (P Mathias) #congrèsMlf

Effectivement, au regard de l'État et de ses instances, toutes les communautés et toutes les « philosophies » ont un droit égal d'exister au sein de la société civile et de s'organiser conformément aux lois et règlements de la République. Il en résulte que les croyances sont des valeurs de second rang et qu'elles n'ont pas, en tant que croyances, de valeur fondationnelle. Tout au rebours, sous la catégorie juridique de la laïcité, la République pose la norme selon laquelle les croyances peuvent se distribuer de manière légitimement concurrentielle au sein de la société civile. Dans la perspective de la laïcité, il y a cette idée que les croyances ne peuvent jamais être premières ou valoir absolument, mais qu'elles n'ont de sens qu'articulées les unes aux autres en tant qu'elles coexistent à l'intérieur d'un ordre formel et déterminé de contrainte. C'est en quoi, originairement, la laïcité n'est elle-même pas une valeur, c'est-à-dire une croyance, mais un principe politique, pratique et opérationnel. Si, dans les interprétations qui la recouvrent, elle peut être considérée comme exprimant des conceptions « philosophiques » ou des préférences « idéologiques », elle a, avant tout, vocation à rendre possible un ordre pacifié de nos interactions dans un contexte de neutralité et de pluralité idéologiques.



Le principe de la icité traduit ainsi le désengagement originaire de nos institutions vis-à-vis de nos croyances et de leurs contenus sémantiques propres. En garantissant leur égale dignité devant la loi, en formalisant la coexistence des croyances religieuses ou non religieuses, le principe de laïcité affirme en même temps la responsabilité qui revient à chaque groupe d'entretenir ses croyances en toute authenticité, d'une part, et dans la meilleure harmonie possible avec celles des autres, d'autre part. Sans doute toutes les croyances ne se valent-elles pas ; mais ce qui vaut toujours, dans toute croyance, c'est la place qu'elle laisse à l'existence des croyances qui ne sont pas elle.

Or qu'est-ce, à proprement parler, que « croire »? Avoir des conceptions ou des idées, des représentations et des valeurs; mobiliser un vocabulaire et des interprétations; exprimer des préférences. Et c'est en quoi il y a toujours, dans toute croyance, quelque chose d'irrémédiablement compliqué. « Croire en ceci » ou « croire à ceci » ne se laisse pas aisément expliquer. De tels « ceci » rassemblent des mots, des significations, des discours, une mémoire, une culture - tout « ceci » opère comme une sorte de concentrateur d'énergie intellectuelle et existentielle, dont on peut difficilement démêler l'écheveau sémantique. D'autant que notre manière d'adhérer à nos croyances est elle-même difficilement intelligible, le plus souvent peu claire, jamais très rigoureuse. « Je crois » n'est pas un jugement de connaissance et, s'il a de la rationalité, il traduit une inflexion singulière et inexprimable de l'existence individuelle. Une croyance enveloppe toujours et profondément une histoire tout uniment personnelle, interpersonnelle, mémorielle, historique. C'est pourquoi, non seulement nous avons toujours les croyances de notre temps, mais, notre rapport personnel à nos croyances étant presque impossible à clarifier, les rapports qu'entretiennent entre eux les blocs de nos croyances forment autant d'indiscernables masses de pensées, de textes, de pratiques et d'actions. Rien, donc, en toute

rigueur, ne permet d'assurer l'intercompréhension des agents rationnels que nous prétendons être. Nous vivons plutôt sur le mode de l'inter-mécompréhension, en tant qu'agents qui ne sommes jamais purement rationnels et qui, sans doute, raisonnons autour de nos croyances, mais en les enveloppant d'un indélébile et incertain pathos. En quoi, précisément, la croyance présente cette texture existentielle qui la rend irréductible à du pur discours.

Dans ce contexte, le principe de laïcité révèle simplement le fait que nos croyances sont foncièrement et essentiellement discutables. Certes, le vocable de « laïcité » surgit, dans notre paysage social et politique, au détour de tensions ou de rapports de forces dont il est un simple révélateur, quoique privilégié. Nous nous sommes impromptu glissés dans un temps d'inflation verbale dont la référence à la laïcité est devenue un véritable centre gravitationnel. Tantôt - rarement - celleci renvoie au juridique et au politique, tantôt - trop fréquemment - elle amalgame des idées pratiques surinvesties d'un pathos idéologique, répliques supposées des Lumières ou attestations irréfragables de la Raison. En ce sens, il semblerait que le vocable de « laïcité » incline du côté, non toujours de valeurs rationnelles, mais souvent de croyances animées de sentiments incertains. En sens inverse, par sa dimension originairement constitutionnelle, le principe de laïcité donne à comprendre qu'en leur fond, nos interactions, nourries de nos croyances, doivent être pratiquement régies par un « principe discussion ».

Car la croyance implique la parole et celle-ci implique le dialogue et la discussion. S'il n'y est pas strictement question d'argumentation rationnelle, il s'agit cependant de tisser, pensée contre pensée et parole contre parole, une socialité à la fois culturelle et politique. En quoi il s'agit d'éprouver et même de maintenir dans son irréductibilité une altérité, une pluralité

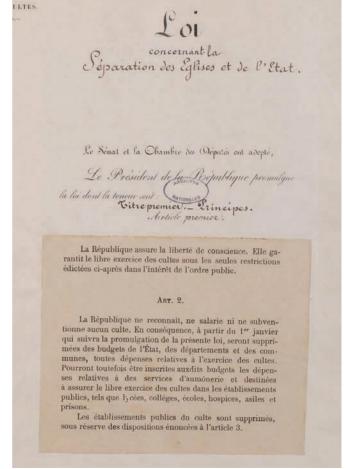


de complexions existentielles dans laquelle se juxtaposent, s'articulent ou s'ajustent nombre des croyances auxquelles

@Guillaume Lion: Proposition d'une position malthusienne du principe de laïcité dans un temps d'inflation verbale, idéologique. #congrèsMlf

nous avons tous à faire face. Mais pour éviter que le principe de laïcité ne s'altère lui-même en une croyance indistincte, il faut garder présent à l'esprit et rappeler au public le texte de la Constitution et n'envisager que son horizon politique de sens. Rappeler que « la République est laïque », c'est se préoccuper des seules conditions de l'égale dignité formelle des croyances. Et sans doute cela revient-il à faire le choix d'une rhétorique fortement déflationniste de la laïcité. S'en tenant à une compréhension strictement formaliste et opératoire de son sens, on reconnaîtra en elle une pure fonction, essentiellement normative, portant à la vie l'essentiel de ce sur quoi repose notre coexistence : nos idées et leur discussion.

Pour donner corps à cette exigence pratique, qu'on s'appuie, tout simplement, sur l'Inspection générale de l'Éducation nationale. En 2004, une note y a été rédigée, introduite en ces termes par le doyen Borne : « Pratiquer la laïcité, ce n'est pas nier les différences entre les élèves, les croyances personnelles, les mémoires blessées, les affirmations identitaires. Pratiquer la laïcité, c'est montrer qu'elle seule permet la coexistence des différences, c'est surtout donner aux élèves les outils intellectuels qui leur permettent de la pratiquer dans un équilibre des droits et des devoirs ». Et assurément, à cette aune, tout le reste n'est que littérature - voire : confabulation.



Loi de séparation des Églises et de l'État, page 1, 1905, Archives nationales



[Re]voir > http://bit.ly/congres2016laicite



L'éducation à la citoyenneté, en France comme dans le monde, est entre deux, voire plusieurs cultures, dont l'égale légitimité suppose une égale adhésion des familles. La citoyenneté noue le contrat social, dont la préfiguration est un contrat scolaire qui construise, réunisse et donc ne divise pas la communauté éducative. Dans une perspective comparatiste, ce congrès MIf/Osui 2016 approche les diverses façons d'enseigner la citoyenneté et envisage sur la base de l'expérience, la façon d'enrichir la pédagogie et le mode d'évaluation de cet enseignement.

La citoyenneté dans le système éducatif du Baccalauréat **International**

James Monk

Chef du développement du Programme du diplôme et du Programme à orientation professionnelle. Baccalauréat International



Fondé en 1968, le Baccalauréat International (B_I) est une fondation éducative à but non lucratif. Il offre quatre programmes d'éducation internationale destinés aux jeunes âgés de 3 à 19 ans. Plus d'un million d'élèves suivent ces programmes dans environ 4 500 établissements scolaires dans plus de 140 pays. Si les écoles et les systèmes éducatifs forment des futurs citoyens, quelles qualités les élèves doivent-ils développer pour devenir des citoyens responsables? Quelles approches pédagogiques sont appropriées? Quels contextes pédagogiques sont pertinents? Et quel(s) but(s) poursuivre dans la formation des futurs citoyens?

La déclaration de mission du BI donne une définition des valeurs constitutives d'une citoyenneté dont le concept doit se décliner partout dans le monde dans la cohérence pour tous les établissements collaborant avec l'Organisation du baccalauréat international :

« Le Baccalauréat International a pour but de développer chez les jeunes la curiosité, les connaissances et la sensibilité nécessaires

pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel. À cette fin, l'organisation collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses. Nos programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai. »

Quelles qualités développer pour que le élèves puissent « bâtir un monde meilleur et plus paisible »? Elles sont nécessairement déconnectées de tout contexte national et se veulent universelles et axées sur la conscience d'appartenir à une humanité commune. Elles sont d'ailleurs définies de manière à être compatibles avec un discours de la société hôte sur la question de la citoyenneté et/ou de l'identité nationale.

Tous les programmes du BI ont donc pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers la planète, désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.

La déclaration de mission du BI a été transposée en un ensemble d'objectifs d'apprentissage pour le xxIe siècle qui forme le profil de l'apprenant du BI. Ce dernier incarne dix qualités mises en avant par les écoles du BI à travers le monde. En s'efforçant d'intégrer ces qualités, les élèves (les enseignants et les administrateurs, etc.) deviennent des membres responsables au sein des communautés locales, nationales et mondiales. Le développement de l'esprit critique demeure le cœur des valeurs éducatives des écoles du Bi.

Les élèves doivent ainsi être des chercheurs, informés, sensés, communicatifs, intègres, ouverts d'esprit, altruistes, audacieux, équilibrés, réfléchis.



Malgré une définition qui se veut large et consensuelle, certaines écoles du BI contestent toutefois une de ces qualités. Que veut dire « audacieux »? Le système éducatif du Bī forme-t-il des élèves impertinents, insolents, qui méprisent les limites et violent les règles? De nombreux éducateurs s'inquiètent en effet des conséquences concrètes liées à la discipline. L'Organisation du baccalauréat international donne une définition de cette qualité :

« Audacieux, Nous abordons les incertitudes avec discernement et détermination. Nous travaillons de façon autonome et coopérative pour explorer de nouvelles idées et des stratégies innovantes. Nous sommes ingénieux et nous savons nous adapter aux défis et aux changements. »

La formation de futurs citoyens responsables requiert que les élèves soient actifs dans leur propre apprentissage. Il s'agit bien d'un projet pédagogique d'ensemble qui irrigue les programmes mais aussi les méthodes pédagogiques attendues de la part des enseignants. Enseignants et élèves doivent ainsi travailler ensemble afin de « construire du sens » et de relever des défis mondiaux au moyen de la recherche, de l'action et de la réflexion.

@Mlfpedagogie: @iborganization Le multilinquisme est un pilier de la pensée critique #congrèsMlf

Les programmes du BI visent à développer une sensibilité internationale dans un contexte mondial. Mais les distinctions claires entre local, national et mondial deviennent floues dans ce monde globalisé. Paradoxalement, cela rend cette éducation « éthique et citoyenne » plus complexe encore. Des nouveaux types de défis, qui ne sont pas définis par des frontières traditionnelles, demandent aux élèves la vivaci-

@MlfJulie: La formation de futurs citoyens responsables requiert que nos élèves soient actifs dans leur propre apprentissage. #citoyenneté @iborganization

té d'esprit et l'imagination nécessaire pour vivre dans un monde complexe.

Pour l'Organisation du baccalauréat international, une éducation axée sur la sensibilité internationale repose sur trois principes clés: multilinguisme, compréhension interculturelle et engagement mondial.

En conséquence, dans tous les programmes du B_I, les élèves sont tenus d'apprendre une autre langue (même s'ils sont déjà bilingues). Ils doivent apprendre à apprécier de manière critique de nombreuses croyances, valeurs, expériences et modes de la connaissance. Dans leurs matières, mais aussi dans leurs projets, les élèves explorent des problèmes mondiaux et locaux : environnement, développement, conflits, droits, etc.

Globalement, les élèves des programmes Bi doivent développer une sensibilité internationale. Pour ce faire, l'approche constructiviste forme la base de la « pédagogie BI » dont les fondements sont « recherche », « action » et « réflexion ».

Et quel(s) but(s) poursuit l'Organisation du baccalauréat international dans la formation des futurs citovens? « Bâtir un monde meilleur et plus paisible ».



(Relvoir > bit.ly/congres2016citoyennetes



La citoyenneté au cœur du projet d'établissement de Toronto French School

Josep González-Medina

Chef d'établissement. Trs École internationale du Canada



Tes est une école internationale bilinque implantée à Toronto, capitale provinciale de l'Ontario et plus grande ville du Canada. Ville cosmopolite et modelée par des vagues successives d'immigration, la métropole ontarienne est véritablement multiculturelle et polyglotte. C'est dans ce contexte nord-américain, mais aussi canadien, que s'est développé un projet pédagogique original à la croisée des traditions éducatives françaises, ontariennes et, plus récemment, internationales.

La société canadienne bilingue et multiculturelle est confrontée, depuis l'arrivée des premiers colons, à la question de la cohabitation entre des peuples aux traditions et aux langues diverses. La question de l'identité nationale soulevée par l'émergence des États-Nations devait être dépassée. La construction de la citoyenneté, d'une identité civique, autour des valeurs démocratiques, de l'État de droit, du respect des libertés individuelles, de la tolérance et de la célébration des héritages culturels a été la pierre angulaire du possible dépassement de ces conflits potentiels.

Il n'est donc guère surprenant que Trs ait placé la citoyenneté au cœur de son projet

@Mlfamerica: Des hommes qui réfléchissent, des citoyens qui agissent à Toronto french school #congrèsMlf

d'établissement. Ce dernier s'articule autour de trois piliers – une école exigeante: l'élève, être humain et citoyen; une perspective internationale - et de quatre valeurs fondamentales : intégrité, discernement, respect, engagement.

De manière fort intéressante, l'école distingue deux rôles pour les futurs adultes que sont ses élèves : êtres humains et citoyens. Cette distinction prend un sens tout particulier à l'examen de la devise des élèves :

Êtres humains qui réfléchissent, citoyens qui agissent.

Individuals who reflect, citizens who act. Homines considerantes, cives agentes.

La citoyenneté est donc nourrie des valeurs humaines développées chez les élèves. La direction de l'établissement souligne l'importance de l'humanisme dans son projet éducatif, car il s'agit bien de développer une rationalité critique chez les élèves. Ce projet se situe donc très clairement dans la perspective décrite par l'Organisation du baccalauréat international.

Cette filiation apparaît plus clairement encore à la lecture des termes de la mission assignée aux éducateurs : « La communauté de TFS développe des citoyens plurilingues et doués d'esprit critique qui valorisent les différences, dépassent les frontières et se consacrent à la poursuite du bien commun ».

L'école a ainsi conçu un véritable programme consacré à la citoyenneté dont les contenus sont définis autour du « contrat social » soulignant l'importance des droits de la personne et des devoirs du citoyen.

L'éthique prend une place importante dans cette éducation morale et civique. Cette éthique doit ainsi être soutenue par la raison et une gestion apaisée des sentiments fondée sur le respect d'autrui. Mais ce comportement éthique ne doit pas être passif, réactif. Les élèves sont appelés à l'action citoyenne et à l'engagement. L'éthique en action se doit d'être proactive. Les élèves se doivent ainsi d'incarner les valeurs de l'école, concue comme une société miniature au sein de laquelle l'élève est outillé pour faire face à ses devoirs de citoyen tant au niveau local que national ou mondial.

Les élèves sont donc appelés à s'engager dans des actions de solidarité, à faire preuve d'esprit de justice, à lutter contre les discriminations, à faire preuve de sensibilité et d'indignation quand il le faut... Le libre arbitre guidé par l'éthique et la raison doit constituer une boussole.

Pour la direction de TFS, éthique et libre arbitre s'enracinent dans une solide culture humaniste au sens large. Des enseignements d'histoire des idées et des religions, d'histoire des arts et de littérature, de sciences expérimentales au travers de l'apprentissage des méthodes de la recherche scientifique participent tous à cette formation. Au-delà des connaissances et compétences disciplinaires, l'équipe pédagogique s'emploie à faire acquérir aux élèves des compétences générales et transférables telles que l'esprit d'équipe, le talent oratoire, la confiance, la créativité, la pensée critique, l'expression des opinions, la détermination, l'esprit d'initiative, le plurilinguisme (français, anglais, langue maternelle, autres langues).

Enfin s'ajoutent des compétences interculturelles permettant une compréhension profonde du Canada, mais aussi de la France, de l'ensemble du monde francophone dans sa diversité et des grands enjeux du monde contemporain (migrations, changement climatique, politique internationale, sécurité, ressources naturelles, pauvreté, mondialisation, économie, développement durable, conflits et paix, santé, questions de genre, etc.).



TFS École internationale du Canada, Toronto

L'école déploie des moyens de diverses natures pour mettre en œuvre ce programme. Bien entendu, l'ensemble des activités pédagogiques en classe contribuent, comme on l'aura compris. Mais l'école a organisé un nouveau système de mentorat (petits groupes d'élèves placés sous la responsabilité d'un enseignant référent et tuteur sur tous les aspects de leur vie d'élève, sans se limiter à la performance académique). Tous les enseignants sont mobilisés quelles que soient leurs disciplines d'exercice. Le débat d'idées est encouragé, des « assemblées scolaires » organisées afin de faire vivre l'esprit de communauté dans une approche inter-degré. Toutes les activités périscolaires sont conçues pour tendre vers cet objectif de formation citoyenne (sport, théâtre, musique, art, etc.). De même, les associations et les clubs concourent à l'éducation des citoyens du xxre siècle : revue de l'école, échecs, oratoire, débats, etc. Enfin, l'école offre aux élèves la possibilité de vivre une véritable ouverture internationale au travers de voyages et d'échanges.

Les instances dirigeantes de TFS considèrent leur action comme devant être guidée par les mêmes principes éthiques et citoyens. Elle doit participer à la défense du « bien commun ». L'objectif central de l'école est ainsi de contribuer à transformer « des démocraties nationales de consommateurs » pour construire « une république universelle de citovens ».



(Re]voir > bit.ly/congres2016citoyennetes

L'éducation à la citoyenneté en Amérique du Nord, perspective historique et critique

Emmanuel Bonin

Directeur académique au Lycée International de Los Angeles



L'histoire de l'évolution de l'éducation à la citoyenneté peut être divisée aux États-Unis en trois époques :

- 1) du xixe siècle aux années 60 : une période assimilationniste durant laquelle l'éducation à la citoyenneté en Amérique du Nord a cherché à confondre dans un même paradigme – celui de l'homme blanc anglo-saxon parlant anglais – tous les groupes de migrants;
- 2) des années 60 aux années 2000 : l'introduction du multiculturalisme dans l'éducation à la citoyenneté;
- 3) depuis les années 2000, sous la pression des changements démographiques, des flux migratoires et des enjeux liés à la mondialisation, un appel de plus en plus important à une forme d'éducation à la citoyenneté transnationale.

@GuillaumeLion: @BoninUSC L'éducation à la citoyenneté aux États-Unis met en jeu la place et la reconnaissance des communautés. #congrèsMlf

La question sous-jacente est celle de la validité du cadre de l'État-Nation pour la théorisation de l'éducation à la citoyenneté dans un pays comme les États-Unis.

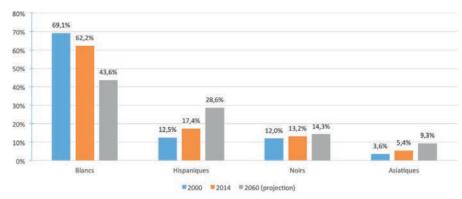
Depuis un siècle et demi, les États-Unis se transforment. C'est encore plus vrai depuis 20 à 30 ans. En 2000, l'Amérique était encore largement blanche (70 % de la population américaine). Cette part de la population passera à 43 % en 2060. Les États-Unis deviendront un pays dans lequel les minorités seront majoritaires en 2043 et c'est la population asiatique qui va croître le plus, suivie de la population hispanique.

Les établissements scolaires, qui sont impactés en avance, reflètent déjà la réalité de 2060 à l'échelle de toute l'Amérique. Ces évolutions démographiques impactent évidemment la conception de l'approche de l'éducation à la citoyenneté.

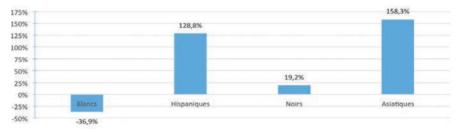
Du xixe siècle aux années 60, l'approche de l'éducation à la citoyenneté se faisait par le biais d'un cours d'histoire ultra patriotique et d'un cours d'US government qui célébrait les vertus du gouvernement américain, de manière à intégrer de façon radicale tous les enfants de migrants au paradigme de l'homme blanc anglo-saxon parlant exclusivement anglais. En Californie, il était par exemple interdit de parler espagnol dans les écoles.

À partir des années 60, avec le développement du mouvement pour les droits civiques et les mouvements de revitalisation ethnique, on a commencé à voir arriver dans les manuels et dans la formation des enseignants une approche plus multiculturelle de l'éducation à la citoyenneté.

Puis, face aux évolutions démographiques et migratoires et face aux enjeux de la mondialisation, de plus en plus de chercheurs tels que James A. Banks de l'Université de Seattle, mais aussi de chefs d'établissement et de groupes d'influence ont appelé à dépasser les frontières nationales pour développer une véritable citoyenneté



Évolution de la population des États-Unis (2000/2014/2060)



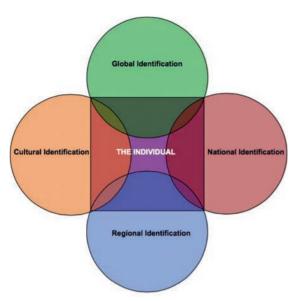
Projection du taux de croissance des divers groupes ethniques aux États-Unis (2000/2060)

globale, humaine, transnationale. Comme l'a dit James A. Banks, « la culture citoyenne ne sera perçue comme légitime par tous les citoyens que lorsqu'elle sera transformée de manière à donner la voix aux diverses communautés ethniques, raciales, linguistiques, et religieuses qui la constituent. Ce n'est qu'alors que les citoyens peuvent développer des engagements clairs auprès de l'État-Nation et de ses idéaux ».

D'un point de vue français, on peut craindre un danger de communautarisme. Mais ce n'est pas du tout cela qu'appellent de leurs vœux des chercheurs comme James A. Banks. Ce qu'ils appellent de leurs vœux, on peut l'étudier à travers un travail effectué par Tea Abu El-Haj de la Rutgers University (New Jersey) sur l'identité des adolescents de citoyenneté américaine mais d'identité palestinienne notamment après le 11 septembre. De 2003 à 2007, elle a mené une étude ethnographique dans des écoles d'une grande ville du nord-est des États-Unis. Il en ressort le concept très intéressant de communauté imaginée, définie comme une construction idéologique de la nation à travers les discours médiatiques ambiants et les pratiques politiques. Tea Abu El-Haj

démontre à quel point la relation des groupes minoritaires avec la communauté imaginée est faible. Et il est fascinant de voir dans son étude, l'intelligence avec laquelle ces enfants américano-palestiniens comprennent la différence entre être et avoir. c'est-à-dire qu'ils affirment à travers ce qu'ils disent leur être palestinien tout en étant conscients de détenir la citoyenneté américaine, avec tous les privilèges et les opportunités qui en découlent.

Cela mène à un modèle idéal, en quelque sorte aspirationnel de ce vers quoi il faudrait tendre aux États-Unis pour cette éducation à la citoyenneté mondiale. C'est cette idée que loin d'un communautarisme, il s'agit d'autoriser les enfants et les adolescents à se reconnaître dans une identité culturelle primaire de manière à ce qu'ils ne soient pas dans le rejet et à leur permettre d'adhérer à une deuxième échelle d'identification régionale, puis à une identification à l'État-Nation puis à une citoyenneté mondiale. La responsabilité des établissements scolaires, que ce soit aux États-Unis ou dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger, est d'autoriser des élèves à avoir ce parcours d'identification.



James A. Banks (2012). Ethnic studies, citizenship education, and the public good, Intercultural Education, 23:6, 467-473

Pour atteindre cela, le levier se situe au niveau du recrutement et de la formation des professeurs. « Les professeurs n'auront le potentiel de délivrer un curriculum qui ne soit pas ressenti par les élèves comme ayant été créé par des outsiders sans rapport avec leurs valeurs et leurs expériences, que lorsqu'ils deviendront des insiders dans la communauté à laquelle ils enseignent ». Or, aux États-Unis, 84 % des professeurs sont des femmes blanches issues de la classe moyenne. La question qui se pose est celle de la formation de ces femmes pour développer chez elles une empathie culturelle leur permettant de ne plus être ressentie comme des outsiders.

@LaurentBatut : La clé de la réussite de l'éducation à la citovenneté est le recrutement d'enseignants en empathie culturelle avec les élèves #congrèsMlf

Une enquête a été menée au sein du réseau nord-américain des établissements français composé de 55 établissements homologués par l'Éducation nationale, dont plus d'une vingtaine font partie du réseau de la Mission laïque française. Sur ces 55 établissements, 18 ont répondu.

Tous affichent l'importance de la citoyenneté en réponse à une véritable demande

familiale et sociale. Le thème de la citoyenneté est présent dans les projets d'établissement et dans les déclarations de missions des établissements

À la question de savoir si l'entrée en vigueur et la mise en place du nouveau programme d'enseignement moral et civique en 2015 a profondément transformé l'approche de l'éducation à la citoyenneté, les chefs d'établissement ont largement répondu par la négative (à 75 %). De la même façon, la notion de parcours citoyen, qui figure au cœur de la grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la

République lancée après les attentats de Charlie, n'est pas ressentie comme explicite dans l'établissement ou comme comprise par les familles. Il y a là une leçon à retenir.

En contrepartie, on voit que ces établissements s'adaptent au contexte local. On le voit au travers d'une question sur le degré d'implication des personnels anglophones. Les personnels américains ou canadiens anglophones sont en effet très impliqués, ce qui signifie une approche qui n'est pas seulement celle imposée par les programmes de l'Éducation nationale, mais aussi une approche beaucoup plus large qui intègre largement les populations locales.

Enfin, sur la question des actions de formation mises en place suite à cette entrée en vigueur des nouveaux programmes, 75 % répondent qu'il n'y a pas eu d'action de formations spécifiques, et 50 % disent avoir envoyé en externe au plan régional de formation des personnels pour se former. Il y a donc encore des efforts à faire en matière de formation pour améliorer la capacité des professeurs à permettre aux enfants de se bâtir des identités à différentes échelles.



[Re]voir > bit.ly/congres2016citoyennetes

Éducation à la citoyenneté mondiale, concept et dimension

Philippe Maalouf Spécialiste Programme Éducation à l'Unesco Maghreb



L'éducation à la citoyenneté mondiale, tout comme l'éducation au développement durable, permet d'avoir un cadre conceptuel dans lequel développer des connaissances, des compétences, des valeurs et des comportements qui induiront chez les générations actuelles et à venir, un changement qu'elles pourront porter dans la société et dans les États pour avoir un monde plus juste, plus pacifique, plus tolérant, plus inclusif, plus durable.

La dimension mondiale de l'éducation à la citoyenneté est très importante. Les origines et les causes de certains événements reflètent la réalité de l'interconnexion et de l'interdépendance du cercle planétaire. La mondialisation a différents visages et agit à différents niveaux : politique, économique, commercial, culturel, social, etc.

Par ailleurs, aujourd'hui, on ne peut plus parler d'un État ou d'une nation fermée. On parle d'une communauté plus large, de l'humanité et de son respect des diversités culturelles et du pluralisme. États, populations, nations, sociétés civiles, localités, régions, tous sont confrontés à d'importants défis communs à relever ensemble, tels que le changement climatique et les migrations.

Unesco et éducation à la citoyenneté mondiale, vision, cadre de référence et approche

La vision de l'éducation à la citoyenneté mondiale (Есм) par l'Unesco est synonyme :

- > d'élément constitutif d'une éducation de qualité tout au long de la vie :
- > de flexibilité, d'articulation entre le local et le global;
- > d'accélérateur du changement : elle permet la réalisation des objectifs de développement;
- > de conviction que la paix durable se construit dans l'esprit humain, au quotidien, et non uniquement par des cessez-le-feu et la croissance économique.

Son cadre de référence est constitué de la recommandation adoptée en 1974 (qui concerne l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationale et l'éducation relative aux Droits de l'homme et aux libertés fondamentales), du programme du secteur de l'éducation pour 2014-2021, de l'agenda et du cadre d'action Éducation 2030 et enfin de l'initiative mondiale pour l'éducation du secrétaire général des Nations Unies.

L'Unesco, en tant qu'organisation internationale, se doit d'avoir une approche holistique, qui concerne l'ensemble des États membres et l'ensemble des éléments qui peuvent intervenir dans les questions d'éducation à la citoyenneté mondiale, que ce soit le contenu, les acquis de l'apprentissage, la pédagogie ou l'environnement éducatif, aussi bien dans l'éducation formelle que non formelle ou encore informelle.

@LIntersection: "L'éducation à la #citoyenneté mondiale est synonyme d'accélérateur du changement" - Philippe Maalouf, représentant de l'Unesco #congrèsMlf

Son approche est aussi transformatrice, c'est-à-dire qu'elle cherche à permettre aux apprenants de se transformer et de transformer la société.

Elle est enfin axée sur les valeurs. L'Unesco cherche à promouvoir des valeurs universellement partagées comme la non-discrimination, l'égalité, le respect et le dialogue.

Que fait l'Unesco en matière d'éducation à la citovenneté mondiale?

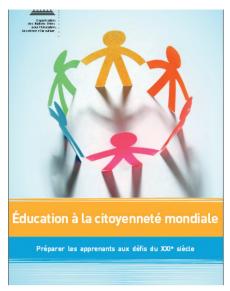
L'Unesco fournit les plateformes pour les échanges sur les politiques au niveau mondial. Elle a pour cela mis en place le forum mondial sur l'ECM organisé tous les deux ans (Bangkok en 2013, Paris en 2015) et elle organise des séminaires et des événements thématiques partout dans le monde, comme à Rabat le 20 janvier 2016 sur les questions de prévention contre l'extrémisme violent.

L'Unesco facilite aussi les échanges et le partage de connaissances et de bonnes pratiques entre les États membres mais également entre les communautés, les établissements, etc. Pour cela, elle a développé une base de données en accès libre ainsi qu'un centre d'échanges et d'informations en ligne.

Enfin, l'Unesco apporte un appui technique pour la mise en œuvre au niveau des États membres. Au Maroc, elle travaille par exemple sur la révision ou le développement des politiques et des stratégies en matière d'Ecm. Les bureaux locaux développent des outils et de ressources pédagogiques, et apportent un appui en terme d'évaluation des apprentissages et/ou des acquis des élèves.

Pour faire tout cela, l'Unesco adopte des approches pragmatiques:

- par les programmes : c'est l'Есм intégrée dans des matières existantes (géographie, langues, instruction civique, etc.). Cet exercice qui nécessite beaucoup de travail est souvent payant. C'est aussi l'Есм en tant que module de formation à part entière.
- par les compétences : il s'agit d'un appui aux États membres pour développer des référentiels de compétences par discipline aussi bien pour les enseignants que pour les élèves.



L'Unesco a publié en 2015 un rapport consacré à l'éducation à la citovenneté mondiale

- approche scolaire globale : il s'agit de dresser un cadre de référence pour le développement des curricula portant sur l'antiracisme et la tolérance, que les pays pourront adapter à leurs propres contextes et hesoins
- approche dédiée à l'éducation non formelle et informelle.

À qui cela s'adresse-t-il? À tout le monde, à tous les âges. L'apprentissage se conçoit tout au long de la vie. L'Unesco travaille à tous les niveaux (classe, école, communauté, niveau national, international), sur tous les secteurs (éducation formelle, informelle, non formelle) et de façon adaptée au contexte, selon la dynamique nationale, les capacités et les moyens disponibles.

Les domaines d'action à privilégier ne sont pas limités. L'approche de l'Unesco en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale s'appuie sur sa longue expérience en matière d'éducation à la paix et aux Droits de l'homme qui restent des domaines d'action spécifiques de l'organisation.

Dans le cadre du Plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre l'extrémisme violent, l'organisation apporte son concours aux pays pour renforcer la résilience des jeunes aux messages extrémistes violents et encourager un sentiment positif d'identité et d'appartenance. Ce travail est entrepris dans le cadre conceptuel de l'éducation à la citovenneté mondiale.

@LIntersection: "II faut se transformer soi-même pour pouvoir transformer la société" -Philippe Maalouf #citoyenneté #Unesco #congrèsMlf



Page d'accueil de la plateforme Citoyens du monde connectés pour le développement durable

Par où commencer? L'Unesco travaille souvent avec un réseau d'écoles associées. Il s'agit d'un programme né en 1953, une sorte de laboratoire d'innovation pédagogique, du dialogue interculturel, du patrimoine mondial, du développement durable, de la solidarité internationale, de la culture de la paix. Ce réseau est constitué d'environ 10 000 écoles représentant plus de 180 pays du monde. L'Unesco a également mis en place une plateforme de réseau, « Citoyens du monde connectés pour le développement durable »*. Quand l'Unesco développe ses modules de formation, ses projets pilotes, elle commence par ce réseau, ce qui permet d'obtenir un retour très rapide et de rectifier le tir. Mais l'Unesco peut aussi travailler avec d'autres établissements scolaires, selon leurs besoins, leurs capacités techniques et pédagogiques.



[Re]voir > bit.ly/congres2016citoyennetes

Citoyenneté et laïcité au Liban*

Salwa Siniora Baassiri

Directrice générale de la Fondation Rafik Hariri



Depuis sa création en 1902, la Mlf n'a eu de cesse de diffuser les valeurs universelles de tolérance, d'égalité et de fraternité. C'est cette mission visionnaire qui lui a permis de se développer, depuis, dans les domaines académiques et culturels.

C'est également grâce à cette mission qu'en 1909, le premier collège de la Mlf a ouvert ses portes au Liban.

Aujourd'hui, son réseau compte au Liban le Lycée Abdel Kader (LAK), fondé en 1910. C'est ce même LAK dont le premier ministre Rafik Hariri a décidé, en 1985, de préserver l'héritage en tant qu'établissement scolaire et de lui confier le renforcement des liens franco-libanais, culturels et éducatifs. Grâce à une collaboration tripartite originale, constructive et fructueuse qui rassemble la Mission laïque française, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et la Fondation Rafik Hariri, le LAK porte encore les valeurs d'humanisme et de citoyenneté dans un Liban fragile.

Il n'est guère besoin de rappeler quelle est la situation de ce pays, situé au cœur d'une zone de conflits permanents et de vagues migratoires massives. L'environnement géopolitique a des conséquences profondes sur la société libanaise mais aussi au-delà en fragilisant en Europe même la construction des États-Nations.

Dans ce contexte aussi bien global que national, l'éducation à la citoyenneté devient un

des piliers de la lutte contre les intolérances. L'école doit ainsi contribuer à « nourrir les valeurs morales et humaines, principalement celles de la tolérance, la dignité humaine, l'acceptation mutuelle, le respect de la diversité, la liberté d'expression et l'égalité des chances pour tous ».

Néanmoins, l'école n'a pas été en mesure d'honorer totalement cette mission. Dans l'un de ses travaux de recherche, le philosophe français Jacques Rancière rapporte cet échec au fait que l'école actuelle et les systèmes éducatifs demeurent surtout « une voie d'accès à l'apprentissage » et non pas celle « de l'émancipation intellectuelle », pilier d'une citoyenneté éclairée.

Mais comment l'éducation conduit-elle à l'émancipation intellectuelle? Rancière. comme d'autres, pense que ce serait par :

- la conduite des élèves à la pensée critique et à la résolution de problèmes, y compris l'argumentation et la contre argumentation, qui leur permettent de prendre des décisions sur des bases rationnelles;
- l'adoption d'une pédagogie interdisciplinaire afin de comprendre ce nouveau monde interconnecté;
- l'engagement des élèves pour promouvoir une vision inclusive de leur société;
- l'introduction d'un service communautaire structuré, sous forme d'activités parascolaires développant un savoir-faire entrepreneurial, une expertise en communication et un sens de la responsabilité sociale;
- la formation continue des enseignants afin qu'ils cessent de n'être que des « passeurs de connaissance ».

De même, le rapport de Jacques Delors en 1996 indique que « l'éducation est un trésor » dont les quatre piliers sont : « apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à être et apprendre à vivre ensemble ».

^{*}http://fr.unesco.org/aspnet/globalcitizens

^{* -} Résumé de l'intervention de Salwa Siniora Baassiri.

Il semble naturel à Salwa Siniora Baassiri de combiner « l'émancipation intellectuelle » de Rancière et les deux piliers, « apprendre à être » et « apprendre à vivre ensemble » de Jacques Delors dans ce qui peut être qualifié « d'art de la citoyenneté ». Une approche véritablement transversale n'interdit en rien de considérer comme compatibles les citoyennetés « nationale » et « mondiale ». Pour elle, chacun d'entre nous est le citoyen d'une nation spécifique soit par naissance, soit par naturalisation. Donc la discussion ne porte pas sur la citoyenneté restreinte à une identité nationale, qui peut devenir une « identité meurtrière », comme le dit Amin Maalouf. La question du genre de citoyen que nous voulons que l'élève soit afin d'assurer un pays sécurisé et pacifique dans le contexte d'un monde interconnecté est finalement la seule qui vaille.

L'école doit adopter des programmes socialement engagés illustrés par le quotidien. Les élèves doivent être capables de comprendre la citoyenneté en tant que relation contractuelle entre le citoyen et son État, ainsi qu'entre citoyens, sur une base démocratique et sociale, sur la responsabilité et l'État de droit. Ils doivent aussi embrasser les valeurs comme la diversité, la tolérance, l'acceptation d'autrui, les Droits de l'homme et l'humanisme.

Salwa Baassiri fait siens les propos tenus lors des comités de pilotage de ce congrès : « l'école n'est pas la société, mais l'école a la responsabilité de contribuer à sa construction ». Elle ajoute que l'école doit oser dénoncer les travers de nos sociétés : destruction de l'environnement, la réduction de ce que Rancière appelle « la part des sans part », « sans part » qu'Einstein décrivait ainsi : « ce qui compte ne peut pas toujours être compté, et ce qui peut être compté ne compte pas forcément ».

La citoyenneté est considérée par beaucoup comme le fondement de la nation moderne. Comment dès lors peut-on répondre à ceux qui contestent la contribution de non-nationaux à l'éducation à la citoyenneté dans un contexte national? Les écoles du réseau de la Mlf au Liban, qui prennent leurs responsabilités dans « l'éducation à la citoyenneté », sont dans ce cas:

- la Mlf promeut la laïcité alors que la société libanaise est essentiellement confessionnelle:
- le contexte social libanais est national. tandis que celui de la Mlf est universel;
- la langue d'enseignement stimule l'identité française alors que la langue nationale n'apparaît qu'en priorité de rang 3.

Il n'est pas facile de répondre à de telles questions multi-dimensionnelles et controversées, mais Salwa Siniora Baassiri a souhaité partager les points de vue suivants qui pourraient, selon elle, construire un consensus:

- la société civile libanaise progresse vers une véritable coexistence, en dépit du confessionnalisme affiché. La jeunesse est le symbole de cette évolution portant l'espoir d'une citoyenneté nationale, compatible avec la citoyenneté universelle;
- l'enseignement privé au Liban scolarise 70 % des élèves, soit environ 64 500 élèves. Il est vrai que près de 40 % d'entre eux sont dans des écoles affiliées à une confession ou à une autre, néanmoins les valeurs morales et humaines sont enseignées dans la plupart d'entre elles;
- les Libanais éclairés qui choisissent de scolariser leurs enfants au LAK ou dans d'autres établissements similaires, considèrent la laïcité comme facteur d'émergence d'un État civil fort des valeurs morales et civiques, et respectueux des religions qui toutes prêchent l'éthique, la miséricorde, la compassion, l'acceptation de l'autre et la paix;
- les écoles sont considérées par les Libanais cultivés comme étant des laboratoires d'exploration des idées et de réflexion sur les défis du xxIe siècle, faisant des élèves des citoyens proactifs;



Lycée Abdel Kader, Beyrouth

la société civile libanaise dans son ensemble accepte l'universalité des valeurs morales et humaines, qui conjointement aux valeurs civiques nationales se renforcent et se soutiennent, et ne sont nullement en conflit ou en quête d'exclusivité.

Outil principal pour surmonter les crises du monde contemporain, l'école a échoué à considérer les élèves et les jeunes en tant que citoyens « en formation continue ». Au lieu de cela, elle les a traités en tant que citoyens « dans l'attente », les privant ainsi d'une certaine estime de soi. Il est donc grand temps d'inciter l'école à assurer un rôle civique et d'avoir un système éducatif plus ouvert aux enjeux locaux et universels. Il est grand temps de former les enseignants à faire face aux défis de l'épanouissement de la personnalité des élèves. Il est grand temps de préparer les élèves à comprendre ce que signifie être citoyen et de renforcer leur volonté de travailler pour le bien commun, la paix mondiale, la sécurité universelle et de l'humanité partagée.



(Re]voir > bit.ly/congres2016laicite

La laïcité dans le monde arabe, perceptions et réalités

par Yves Aubin de La Messuzière

Ancien ambassadeur et ancien président de la Mission laïque française



Dans la période qui a suivi l'émergence des printemps arabes en 2011, le concept de laïcité s'est trouvé au cœur du débat politique. La controverse s'est aussitôt installée dans les pays touchés par les mouvements révolutionnaires, entre les partisans de l'évolution des régimes vers une séparation nette de la religion et de l'État d'un côté, et les formations islamistes qui faisaient de la chari'a la source unique ou principale de la législation, de l'autre. Ce fut le cas plus particulièrement en Tunisie.

La question est revenue sur le devant de la scène politique tunisienne au moment de l'élaboration de la nouvelle constitution. Face aux tenants de la référence au caractère laïque de l'État, Annahda s'efforçait d'imposer la chari'a comme source principale du droit. On a pu entendre dans les discours des islamistes des propos agressifs à l'égard des partisans de la laïcité : « le laïc c'est l'ancien colonisateur, celui qui a marginalisé notre culture arabo-musulmane », « vous laïcs vous êtes le parti de la France ». La laïcité reste trop connotée. Au Maghreb, le plus souvent, le terme « laïcité » est arabisé et on le prononcera en langage courant « laïgiyya ». Cette traduction renvoie évidemment à la non croyance et au modèle français de laïcité.

Un compromis a été finalement trouvé pour concilier les deux conceptions qui s'opposaient sur la nature de l'État et de la société. Dans son préambule, la constitution adoptée à une large majorité, stipule que « l'islam est la religion de la Tunisie » sans mentionner la chari'a comme source du droit. Un autre article précise le caractère « civil » [madani] de l'État et fait aussi référence à la liberté de croyance et de conscience. Aucune autre constitution dans le monde arabe ne mentionne cette liberté fondamentale, au cœur des revendications apparues pendant les printemps arabes. À l'exception du Liban et depuis peu de la Tunisie, les constitutions des pays arabes font de la Loi islamique, la source unique ou principale du droit.

Globalement, dans le monde arabe, on rattache le concept de laïcité à la période coloniale, ce qui explique les fortes préventions, voirel'hostilitéàl'encontredecequiestconsidéré et perçu comme un modèle français. Pourtant, de manière explicite ou implicite, une pensée laïque est apparue au Proche-Orient, à la fin du xixe siècle, sous le néologisme « 'Almaniya » pour désigner la laïcité, et dont la racine sémantique renvoie à la fois au savoir, à la science et au monde temporel (qui se différencie de l'au-delà).



Statue d'Ibn Khaldoun sur l'avenue Habib Bourquiba à Tunis (Tunisie)

Des intellectuels arabes qui prônent la « neutralisation » de la religion dans l'espace politique s'appuient sur ce qu'ils qualifient de patrimoine de la laïcité dans le monde arabe et musulman. Averroès, philosophe rationaliste andalou du XIIe siècle, aurait été un précurseur de la séparation CC Globalement, dans le monde arabe on rattache le concept de laïcité à la période coloniale, ce qui explique les fortes préventions, voire l'hostilité à l'encontre de ce qui est considéré et percu comme un modèle français. Pourtant, de manière explicite ou implicite, une pensée laïque est apparue au Proche-Orient, à la fin du xixe siècle [...]. 99

du politique et de la religion, ainsi que de l'égalité entre les croyances. Au xive siècle, l'historien Ibn Khaldoun, précurseur de la sociologie arabe, élabora une conception de l'exercice du pouvoir politique dans le cadre d'un « État séculier ».



On se réfère surtout aux penseurs de la fin du xixe siècle, inspirateurs du mouvement de la renaissance arabe « Annahda », qui rassemblait réformistes musulmans et chrétiens au Levant, en opposition à la domination ottomane. Parmi

Abdal Rahman Al-Kawakibi eux, le syrien Abdal Rahman Al-Kawakibi, qui a développé une pensée très élaborée sur la séparation de la sphère politique et de la sphère religieuse qui reste une référence jusqu'à aujourd'hui.

Un écrivain égyptien plus connu en France parce qu'il fut proche d'André Gide et traduit en français, Taha Hussein, s'inscrivait dans la même veine. Parmi les contemporains, on peut citer l'historien tunisien Mohammed Talbi auteur d'un « plaidoyer pour un islam moderne » qui va jusqu'à affirmer le caractère laïque de l'islam en s'appuyant sur le Coran, dont un verset affirme qu'il y a « nulle contrainte en matière de religion ».

Par ailleurs, la laïcité est souvent assimilée aux dictatures du monde arabe, plus particulièrement celles d'Irak et de Syrie. Bachar Al Assad affirme que la Syrie est le seul régime à caractère laïque dans le monde arabe. L'islam radical pourfend toute idée de laïcisation en



Averroès, détail de la fresque d'Andrea di Bonaiuto, Trionfo di San Tommaso d'Aquino, Chapelle des Espagnols, Santa Maria Novella, Florence, 1365-1368

terre d'islam. Les laïques sont des mécréants voués aux gémonies. Défendre l'idée de laïcité en Égypte peut valoir la promulgation de fatwas et l'exil forcé, comme ce fut le cas dans les années 90 pour un éminent professeur d'université accusé d'apostasie en raison de ses études critiques sur la chari'a.

Il n'en reste pas moins que les sociétés arabes et musulmanes se sont progressivement sécularisées, notamment en Syrie et en Irak, au Proche-Orient, en Tunisie et en Algérie, au Maghreb. C'est « la laïcité de fait » qu'analysait Jacques Berque. Toutefois, les sociétés civiles arabes sont actuellement confrontées au défi des mouvements islamistes radicaux qui ont une vision fantasmée de l'époque du Prophète.

Les débats conflictuels qui agitent la société française autour de la laïcité, depuis l'adoption de la loi de 2004 sur le port des signes religieux à l'école, dont on ne retient que la question du port du voile, sont suivis avec attention plus particulièrement au Maghreb, mais aussi en Égypte. Il faut bien constater aussi que le débat en France s'est radicalisé, la laïcité étant convoquée à toute occasion, pour exiger notamment l'interdiction du port du voile dans les universités et des menus de substitution dans les cantines scolaires, etc. À l'islamisme s'oppose un laïcisme radical, qui fait de la laïcité une religion civique. La laïcité en France apparaît de plus en plus souvent CC II faut bien constater aussi que le débat en France s'est radicalisé. la laïcité étant convoquée à toute occasion, pour exiger notamment l'interdiction du port du voile dans les universités et des menus de substitution dans les cantines scolaires, etc. A l'islamisme s'oppose un laïcisme radical, qui fait de la laïcité une religion civique. 99

comme identitaire au point de faire la distinction entre les religions qui appartiendraient à l'identité de la France, les chrétienne et juive et celle d'importation, c'est à dire l'islam. Cette dérive n'aide pas à une meilleure compréhension de la laïcité et de ses valeurs dans le monde arabe.

Y. AM



Relvoir > bit.ly/congres2016laicite

MONDE ARABE. LE GRAND

Pour aller plus loin

Monde arabe, le grand chambardement

Yves Aubin de La Messuzière, Plon, coll. Tribune du Monde, octobre 2016, 216 p.

Comment le numérique change l'exercice de la citoyenneté

Catherine Becchetti-Bizot

Inspectrice générale de l'Éducation nationale

Julie Higounet

Conseillère pédagogique MIf America



Le développement du numérique dans tous les secteurs de l'activité humaine et de la société redéfinit les frontières de la citoyenneté. L'exercice de la citoyenneté et par conséquent son apprentissage, ne peut plus se réaliser selon les mêmes modalités. Le rôle du numérique dans la participation au débat démocratique, dans l'exercice de la liberté d'expression, dans le partage d'idées, dans la construction de réseaux de solidarité sans frontière peut s'avérer extrêmement positif. Il y a néanmoins une part d'illusion dans la conception d'une pratique directe, transparente et libre de la démocratie numérique.

@Mlfpedagogie: Une #citovenneté planétaire émerge-t-elle du Web 2.0 où tout est accessible et tout se sait ? @Juliehig #congrèsMlf

Peut-on parler d'une citoyenneté « planétaire »?

Internet et les réseaux sociaux ont profondément modifié l'accès à la connaissance. la diffusion des idées, des informations et des savoirs, mais aussi les relations entre les individus, leurs modes d'expression, de communication et de socialisation. Le Web permet aujourd'hui à chaque individu de diffuser, de publier potentiellement à un niveau mondial et d'interagir avec des interlocuteurs et des lecteurs situés à l'autre bout de la planète. L'application Periscope permet aujourd'hui à n'importe quel détenteur de smartphone, de diffuser un flux vidéo en direct, donnant la possibilité à celui qui regarde, de vivre une actualité brute, sans aucun filtre. Twitter en 2010, a permis à des milliers de gens de se retrouver, de protester et de s'organiser au moment des Printemps arabes. Ces nouvelles formes de communication font des réseaux numériques des outils de débat social, mais aussi d'influence, de pouvoir et de contrepouvoir dont l'efficacité représente indubitablement une « friction motrice » pour les médias conventionnels.

@Mlfpedagogie: transparence numérique et #bigdata pour une démocratie plus directe (@Juliehig) #congrèsMlf

John Perry Barlow a publié, le 8 février 1996 à Davos en Suisse, un texte qui reste emblématique de l'idéologie des pionniers du web.

« Nous sommes en train de créer un monde où chacun, où qu'il soit, peut exprimer ses convictions, aussi singulières qu'elles puissent être, sans craindre d'être réduit au silence ou contraint de se conformer à une norme. Vos notions juridiques de propriété, d'expression, d'identité, de mouvement et de circonstance ne s'appliquent pas à nous. Elles sont fondées sur la matière, et il n'y a pas de matière ici. »

Cette idée que le numérique pourrait nous affranchir des normes et des pouvoirs, des contraintes juridiques et éthiques n'est pas totalement avérée. Les logiciels et plateformes que nous utilisons au quotidien pour nos échanges planétaires conditionnent et formatent en grande partie - sans que nous en ayons conscience - nos modes d'expression, nos pratiques d'écriture. Nous sommes captifs d'univers relativement fermés, du moins contrôlés par les stratégies commerciales de grandes entreprises qui exercent un quasi-monopole sur nos échanges mon-



Capture d'écran du site de la contribution nationale sur le numérique organisée par le Conseil national du numérique en 2015 (https://contribuez.cnnumerique.fr/)

diaux d'informations et sur le traitement de nos données personnelles.

Mais il ne faut malgré tout pas oublier qu'existent en présence constante l'open source, les logiciels libres, que Twitter et Facebook représentent une formidable caisse de résonance pour les mouvements des peuples (comme lors des Printemps arabes).

Dans ce monde numérique, quels sont les modes privilégiés de l'exercice de la citovenneté?

On voit émerger peu à peu les composantes d'une citoyenneté numérique au cœur de laquelle l'internet peut devenir un instrument autre au service de la démocratie ainsi qu'une source de nouveaux rapports entre les citoyens et l'État.

On le voit notamment au travers de l'Open data. La mairie de New-York a par exemple mis en ligne un site affichant de manière continue des données telles que les dépenses quotidiennes de la ville. Cette transparence rendue possible par l'open data peut permettre aux citoyens de prendre des décisions autrement. Sur un autre site développé par la mairie de Houston, le citoyen peut commenter les projets de règlement de la ville, commentaires qui sont ensuite pris en compte en fonction de certains éléments de récurrence, dans certaines prises de décision. Dernier exemple: à l'automne dernier, Axel Lemaire, secrétaire d'État chargée du Numérique et de l'Innovation, a pour la première fois proposé d'amender collectivement un projet de loi.

Le numérique permet donc un certain degré de démocratie participative. Chaque individu peut participer à des mouvements d'opinion, contribuer à des décisions nationales, s'inscrire dans des débats collectifs qui dépassent les frontières, dénoncer des abus, mettre à mal l'image commerciale de certaines entreprises, faire pression sur les gouvernants.

@Mlfpedagogie : Un débat démocratique transnational rendu possible et des gouvernements sous pression grâce au #numérique (C. Bizot) #congrèsMlf

Cette influence directe sur les décisions prises au niveau national, européen, mondial, relèvent-elles de la réalité ou d'une illusion, d'une sorte de cyber utopie où le clic remplacerait la réflexion et l'engagement politique réel, l'émotion immédiate la réflexion? Il existe une part d'instrumentalisation de ces mécanismes par les médias, les lobbies, parfois pour la bonne cause. Ainsi, la plupart des pétitions sont dirigées, orientées par des groupes de pression, ce qui peut mener à s'interroger sur la représentativité réelle de ces expressions. Le revers de la médaille, c'est aussi la désinformation, les théories du complot qui peuvent être déjouées dans un cadre de réflexion scolaire.





L'école enseigne la citoyenneté?

Dans la plupart des systèmes éducatifs, l'éducation à la citoyenneté est conçue comme une préparation à l'exercice futur de la citoyenneté. L'école n'est pas la société mais elle a pour mission de contribuer à la construire, et de construire une communauté éducative cohérente et mobilisée sur cet objectif.

Les enjeux que porte l'éducation à la citoyenneté sont ceux de la communication et de leurs véhicules - langues, cultures - interrogés par les nouveaux langages. Quelles sont les compétences fondamentales à faire acquérir aux élèves dans le monde numérique?

Mémoires et histoire: commémorer la première guerre mondiale à l'école entre passé et présent

par Alexandre Lafon

Directeur adjoint de la Mission du Centenaire de la première querre mondiale, conseiller pédagogique et historique



Les commémorations de la première guerre mondiale lancées dès 2013 sont l'occasion d'une réflexion civique sur la place des mémoires dans nos sociétés et la manière dont nous abordons collectivement le passé. Elles sont aussi un temps de réflexion utile à la question de la transmission aux jeunes générations de ses mémoires et de la fabrique de son histoire.

@Mlfpedagogie : Montrons aux élèves en quoi le passé est présent pour mieux l'inscrire dans l'avenir @Mission1418 #congrèsMlf

La Mission du Centenaire, en charge de la mise en œuvre des commémorations, a souhaité proposer une action pédagogique spécifique autour de la problématique suivante: pourquoi se souvenir ensemble d'un passé aussi dramatique qui a mené à la mort près de 1,35 millions de soldats français, tant de destructions et de bouleversement à notre pays? Cette épreuve a-t-elle un sens cent ans après, en particulier pour les jeunes générations? Commémorer, c'est toujours se souvenir du passé au présent. Cette évidence dont les politiques savent user, mérite en effet que l'on s'y attarde dans la perspective de relier les commémorations à la formation des citoyens de demain.

L'action pédagogique de la Mission du Centenaire, en lien avec l'Inspection générale et la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), s'est appliquée à réfléchir au moyen de conduire les élèves à ne pas percevoir les commémorations et le passé comme des objets poussiéreux et sans intérêt, mais comme des éléments de connaissance utile à l'apprentissage de la vie civique. Nous aimerions revenir sur cette question dans le présent article, fruit de discussions et de projets menés entre autres avec les équipes de la Mission laïque française.

Les enjeux d'une commémoration : pourquoi commémorer?

Voilà cent ans, se déroulait en grande partie sur le territoire de la France actuelle, un conflit à résonnance européenne puis mondiale qui conduisit à la mort de plusieurs millions de victimes, essentiellement de jeunes soldats, incorporés dans le cadre de la conscription militaire. La socié-



Minute de silence, École MIf-PsA de Xiang Yang (Chine), 11 novembre 2014

CC De plus en plus d'élèves ne reconnaissent pas [les] signes d'une présence de la mémoire et de l'empreinte de l'histoire de la Grande Guerre. 99

té dans son ensemble a été marquée par le deuil, les brassages de population, les destructions. De ce conflit ont pu sortir les aspects les plus nauséabonds du xxe siècle. Pourquoi s'en souvenir puisque le passé ne se reproduit jamais de la même manière?

@Lycee_Balzac : Tout comme la #citoyenneté, la #mémoire s'enseigne, s'apprend mais se vit avant tout @Mission1418 #congrèsMlf

Des enjeux mémoriels

La Grande Guerre se rappelle constamment à notre souvenir par la présence au cœur de nos villes et villages des monuments aux morts et d'autres mémoriaux plus discrets. Nombre de familles portent encore des « histoires » particulières, des destins d'aïeux qui ont combattu, sont morts ou ont disparu pendant le conflit. Les communautés civiques ou religieuses témoignent encore de la Grande Guerre aujourd'hui à diverses occasions, alors que les noms de rues, de places ou ceux de stades de rugby¹, révèlent la prégnance mémorielle du conflit.

De plus en plus d'élèves ne reconnaissent pas ces signes d'une présence de la mémoire et de l'empreinte de l'histoire de la Grande Guerre. On déplace aujourd'hui volontiers les monuments aux morts, écartés du centre de l'espace public à l'occasion de rénovations de plan d'urbanisme, pendant que l'entretien des mémoires familiales et locales tombe sous le coup des évolutions de nos modes de vie.

Les commémorations de la Grande Guerre sont l'occasion de replacer ces éléments devant les yeux des élèves. L'étude des plans de ville, des monuments aux morts ou de l'origine des stades dans lesquels



Soldats portant le « manteau de la Mission », confectionné à l'initiative du comité des Dames de la Mission laïque française, 1915

ils se rendent volontiers, sont autant de portes d'entrée au présent vers un passé essentiel à (re)trouver.

Des enjeux culturels

La Grande Guerre reste aussi un objet dont les auteurs de productions culturelles sont encore friands aujourd'hui. Rappelons que le prix Goncourt 2013 a été décerné au livre de Pierre Lemaître, Au-revoir, là-haut, expression extraite de la dernière lettre du soldat Jean Blanchard fusillé à Vingré en décembre 19142. Le roman porte sur la guerre et sur le traitement des corps des combattants au lendemain de l'armistice. D'autres ouvrages qui ont connu un certain succès, dont des romans policiers, des bandes dessinées, s'appuient sur la Grande Guerre pour développer leur intrigue. De nombreux films font directement référence au conflit. quand des documentaires reviennent sur tels ou tels épisodes particuliers. Le Centenaire a contribué à augmenter encore cette profusion de titres et de projets.

Les élèves de tous les niveaux sont confrontés à ces obiets culturels, de la littérature de jeunesse jusqu'au cinéma d'animation. Il s'agit qu'ils puissent en comprendre l'origine dans une perspective civique, le patrimoine commun fondant aussi le vivre-ensemble au quotidien.

Des enjeux politiques

Ce sont parfois directement des hommes et des femmes publics ou politiques qui s'emparent du thème de la Grande Guerre, en particulier à l'occasion des commémorations. De ces manifestations ressortent parfois des gestes forts qui construisent à leur tour de nouveaux repères historiques. Pensons ici à la poignée de main entre le président français François Mitterrand et le chancelier d'Allemagne Helmut Kohl en 1984. Elle reste comme un élément clé dans le long chemin de la réconciliation et de l'amitié franco-allemande née au cœur d'un dramatique xxe siècle dont la Grande Guerre ouvre l'horizon guerrier en Europe. Lionel Jospin en 1998 à Craonne dans l'Aisne propose la réhabilitation de la mémoire des fusillés de 14-18, non sans créer une forte polémique politique ravivant les clivages classiques entre militants pacifistes et conservateurs. Le président Nicolas Sarkozy profite du 11 novembre 2011, le dernier de son mandat, pour annoncer que le jour de l'armistice deviendra prochainement un jour de « commémoration de tous les morts pour la France »3. Enfin, et pour ne s'arrêter qu'à ces quelques exemples, le président François Hollande ouvre les commémorations du Centenaire en novembre 2013 par un long discours prononcé au palais de l'Élysée, dans lequel il invite les Français à se rassembler afin de se souvenir ensemble du sacrifice des hommes et des femmes « de 14 ».

Ainsi, nous voyons très bien en quoi les commémorations revêtent des enjeux pleinement civiques auprès des jeunes générations. Elles sont l'occasion de comprendre pourquoi la première guerre mondiale a eu

un tel impact dans notre société, à partir de l'étude de sa nature propre et de sa mise en mémoire. Dans cette perspective, c'est bien au présent que le passé est interrogé. Le passé n'est pas que passé, il donne sens en partie au quotidien que nous vivons en 2016. C'est ce constat qui guide l'action pédagogique de la Mission du Centenaire.

Du présent au passé, où comment transmettre aux jeunes générations

La connaissance du passé ne se comprend que par les questions que nous lui posons au présent. C'est là une des premières leçons sur l'Histoire4. Cette perspective apparaît en particulier utile pour engager les plus jeunes sur le terrain de la compréhension du passé à partir du présent.

Le présent du passé

Commémorer signifie littéralement « se souvenir ensemble ». Le souvenir est une marque du passé au présent. Dans le cas des commémorations officielles, il s'agit d'un retour collectif, public et partagé vers le passé, qui donne sens à la communauté qui commémore. L'acte même de commémorer inscrit, intègre d'emblée celui qui participe dans le cadre de la communauté du souvenir qui porte les commémorations : il a valeur d'intégration. La mobilisation de l'école pour les valeurs de la République édictées après les attentats de janvier 2015 mentionne d'ailleurs la participation des élèves aux « commémorations patriotiques » comme un élément clé associé aux rites républicains et à la formation citoyenne⁵.

L'enjeu est bien de transporter nos élèves vers ce passé. Dans le cas du Centenaire de la Grande Guerre, les marques des mémoires de l'événement présentes en grand nombre dans leur espace proche apparaissent comme des supports idoines. Nous avons évoqué les noms de rues, les productions culturelles, les discours politiques. Ce sont aussi les traitements médiatiques de la guerre qui peuvent être convoqués.

Partir du sensible des élèves (les éléments décoratifs du monument aux morts), d'une question civique (que faut-il faire d'un élément de tranchée découvert lors de la construction d'une route nationale?) ou d'un état présent problématisé (la pollution des sols de l'ancien champ de bataille par exemple), pose des questions directes sur l'événement que l'on doit expliciter.

Nous ne sommes pas alors dans la seule expression d'un cours disciplinaire (le cours d'histoire), artificiellement rattaché au présent, mais bien dans un va-et-vient qui fait sens entre présent et passé. L'interdisciplinarité et la pédagogie par projet apparaissent alors comme des outils pédagogiques adéquats pour accompagner ce mouvement. La venue d'acteurs extérieurs devant les élèves comme les déplacements aux archives, devant le monument aux morts ou sur les anciens champs de bataille, confèrent une dimension non plus seulement disciplinaire ou scolaire à l'objet Grande Guerre. Ils le transforment auprès des élèves en un sujet qui engage leur réflexion citoyenne au-delà de l'école.

Une action pédagogique interdisciplinaire dédiée

Dès l'origine, la sensibilisation de la communauté enseignante et la transmission aux jeunes générations se présentent comme un enjeu majeur des commémorations. Une action pédagogique idoine s'est employée alors à renouveler le paradigme commémoratif en direction des jeunes, fondé sur une approche présent-passé-avenir qui se veut novatrice.

Le comité scientifique et pédagogique de



Des élèves du Lycée français du Caire devant le monument des morts de la Grande Guerre lors de la cérémonie générale du 11 novembre 1929, cimetière latin, Le Caire

la Mission du Centenaire a souhaité inscrire clairement dans les critères de labellisation l'importance des liens entre le présent et le passé : « Réflexion autour du lien histoire et mémoire(s) de la Grande Guerre [passé – présent - avenir] » (3e critère pédagogique). Les projets présentés doivent en outre s'appuyer sur l'étude des sources d'archives. Ainsi, il est demandé une restitution du passé sur des bases de la méthode historique et fondée sur une problématique formulée à partir du présent. La discipline historique reste ainsi le pivot de la compréhension du passé, mais à partir d'une approche très contemporaine.

Un deuxième critère permet ce renversement de modèle : l'interdisciplinarité. Cette entrée hors du strict cadre disciplinaire facilite l'appréhension des enjeux des commémorations en permettant en plus d'investir des temps pédagogiques transverses (enseignements pratiques interdisciplinaires, accompagnement personnalisé, travaux personnels encadrés au lycée) et ainsi « gagner du temps » utile pour mener à bien un projet de classe⁶.

Quelques exemples de projets

La réussite de la dynamique commémorative à l'école, soutenue entre autres par la Mission du Centenaire, se traduit depuis 2013 par la labellisation de plus de 1 050 projets pédagogiques. Des centaines d'écoles primaires, de collèges, de lycées généraux, technologiques ou professionnels, se sont

emparés d'un projet dont plusieurs sont inscrits dans le réseau de la Mission laïque française.

L'étude du monument aux morts ou l'appropriation contemporaine d'un lieu de mémoire

Nombre de projets pédagogiques s'appuient sur l'étude du monument aux morts de la commune, ou, lorsqu'il existe, celui de l'établissement scolaire. On peut utilement partir d'un article de journal, ou d'une polémique sur le déplacement (la translation) d'un monument aux morts aujourd'hui et les questions qu'il pose sur son emplacement ou sa nature (architecture, éléments de décor).

Un passage par les archives départementales ou communales permet de retracer l'histoire du monument, comme l'étude de textes littéraires peut replacer sa puissance évocatrice aux yeux des élèves. La création d'une base de données, la reconstitution par les textes et les cartes des parcours de soldats (à partir de la base Mémoire des Hommes par exemple⁷), les études statistiques, offrent la possibilité de redonner chair aux disparus, tout en travaillant, sans y prendre garde, la lecture, l'écriture, les mathématiques, la géographie, etc. Les élèves peuvent échanger avec un établissement étranger pour savoir si des monuments de même nature existent dans d'autres pays. Pour des établisseCC Partir du sensible des élèves. d'une question civique ou d'un état présent problématisé, pose des questions directes sur l'événement que l'on doit expliciter. Nous ne sommes pas alors dans la seule expression d'un cours disciplinaire, artificiellement rattaché au présent, mais bien dans un va-et-vient qui fait sens entre présent et passé. L'interdisciplinarité et la pédagogie par projet apparaissent alors comme des outils pédagogiques adéquats pour accompagner ce mouvement. 99

ments français à l'étranger, la démarche inverse est possible et formatrice.

Des projets aux problématiques originales et novatrices

Les critères d'obtention du label Centenaire dédiés aux projets pédagogiques ont pu orienter les équipes vers des problématiques originales et parfois novatrices.

Ainsi, plusieurs projets ont porté sur l'étude de la question du témoignage et/ou de l'image, photographique ou picturale. Le projet national « La Photographie du Centenaire » lancé en 2015 avait pour but de demander aux classes de collège de créer une image photographique sur le thème : comment symboliseriez-vous aujourd'hui la Grande Guerre?

Des problématiques comme l'étude de la nourriture des soldats, la vie des enfants, la médecine réparatrice des gueules cassées, les odeurs des tranchées, ont été proposées avec le soutien d'équipes pédagogiques pluridisciplinaires. L'étude des paysages des anciens champs de bataille ou des musées ont permis aussi, à partir d'une problématique présent-passé, d'entrer de plein pied dans l'étude de la Grande Guerre. Là encore, la dimension comparatiste a souvent permis d'approfondir les questions : comment présente-t-on la Grande Guerre dans les musées d'autres pays? Est-ce identique en France?



Production réalisée par les élèves du CM2 à la 2^{nde} du Lycée français de Stavanger en 2013-2014, dans le cadre d'un projet labellisé par la Mission du Centenaire

Des supports de restitutions originaux

Il serait fastidieux de présenter ici tous les types de support de restitution. Nous renvoyons pour cela à l'espace pédagogique du portail national de la Mission du Centenaire, centenaire.org.

Retenons qu'un grand nombre de projets ont fait montre d'une vraie originalité fondée sur des attendus pédagogiques forts : utilisation du spectacle vivant avec création originale, travaux d'écriture, jeux d'acteurs, utilisation d'une large palette de créations artistiques plastiques, en lien parfois avec la formation scolaire et professionnelle des élèves engagé, utilisation de supports numériques dont les réseaux sociaux.

Conclusion : la Grande Guerre est passée dans l'histoire comme lieu de mémoire collectif dont l'entretien permet de mieux comprendre notre monde. Se souvenir du passé au présent ouvre en ce sens la voie à un apprentissage utile du passé, qui devient un support de compréhension du quotidien.

À l'école, les commémorations de la Grande Guerre sont l'occasion de sortir l'événement, ses mémoires, son histoire, d'une stricte et trop stérile approche disciplinaire. L'approche par le présent, l'interdisciplinarité et les projets de classe offrent des perspectives qui nous semblent intéressantes. Par ce biais, la compréhension de la Grande Guerre devient un enjeu scolaire total relevant d'une forte dimension civique. Les

orientations présentées ci-dessus permettent de reconstruire le passé en tissant une relation à lui. Cette relation fait défaut dans le présentisme ambiant et ampute les élèves, futurs citovens, d'une dimension essentielle de leur identité politique. Parce que relié au présent, un passé bien compris construit de l'avenir collectif.

Pour finir, il est utile de rappeler que les projets pédagogiques pour le Centenaire sont réalisés en commun dans le cadre du groupe classe ou dans celui plus global de l'école, du collège ou du lycée. Cette dimension de partage, de comparaison et de confrontation des productions, renforce un peu plus encore l'apprentissage de la citoyenneté qui est aussi l'apprentissage du vivre-ensemble, la construction du sentiment de partager des repères communs.





(Re]voir > bit.ly/congres2016numerique

- 1- C'est en particulier le cas pour les stades Alfred Armandie d'Agen, Maurice Boyaux de Dax ou Aimé Giral de Perpignan qui renvoient à des joueurs de rugby locaux ou internationaux morts pour la France entre 1914 et 1918.
- 2 Je t'écris de Vingré : Correspondance de Jean Blanchard fusillé pour l'exemple le 4 décembre 1914, Ed. Soissonnais 14-18, 2006
- 3 Loi nº 2012-273 du 28 février 2012.
- 4 Douze lecons sur l'histoire, Antoine Prost, Paris, Seuil, 2014 pour la réédition
- 5 www.education.gouv.fr/cid85644/onze-mesures-pour-ungrande-mobilisation-de-l-ecole-pour-les-valeurs-de-la-republique
- 6 « La première guerre mondiale, ses commémorations et la pluridisciplinarité. Décloisonner les apprentissages disciplinaires », Alexandre Lafon, dans l'École des Lettres, 2016-2017, n°1, p. 65-75
- 7 www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

Les territoires de la sensibilité et de la créativité

L'école de la sensibilité

Catherine Becchetti-Bizot Inspectrice générale de l'Éducation nationale



Notre conception de la citoyenneté se veut universaliste, elle est héritée des Lumières. elle est fondée sur l'acceptation et le respect de la différence, sur la relativité des croyances et des opinions, sur le dialogue et le débat, mais elle est aussi ancrée dans une histoire et des représentations qui nous sont propres. Elle risque par conséquent d'entrer en contradiction avec les principes, cultures et idéologies dominantes de certains pays qui nous accueillent. Dans ces conditions, comment s'entendre sur des repères communs qui nous permettent de vivre ensemble sans renoncer à nos différences, à nos singularités?

C'est sur ces territoires de la sensibilité et de la créativité que cette rencontre va pouvoir s'opérer dans une expérience sensible, esthétique, voire émotionnelle permettant non seulement de se rencontrer, mais de construire un sentiment collectif d'appartenance, des moments d'humanité partagés. À l'école, une première approche de la morale et de la citoyenneté peut avoir lieu à travers les enseignements artistiques.

Les programmes d'enseignement moral et civique (Емс) ainsi que le parcours citoyen considèrent la sensibilité comme une composante essentielle de la formation du jugement moral et de la conscience civique. Ils invitent aussi à croiser les disciplines. Cet enseignement moral et civique ne se conçoit nullement comme la transmission d'une doctrine qu'on imposerait, mais comme une culture qui se forge tout au long du parcours de l'élève, à travers des expériences qui lui font éprouver la réalité de certaines valeurs que nous portons.

Cette place réservée à la sensibilité dans les programmes d'aujourd'hui a pu surprendre, voire inquiéter certains dans une tradition qui a longtemps privilégié un rapport théorique à la citoyenneté, ou du moins fondé sur une approche conceptuelle permettant d'appréhender rationnellement les enjeux et le sens de ce que c'est d'être citoyen. C'est une des particularités de ces nouveaux programmes que de faire toute sa place à une approche sensible de la citoyenneté. Sensible, c'est-à-dire qui soit à la fois ancrée dans une expérience singulière, dans une expérience intime de l'élève, et aussi dans un rapport à autrui qui relève du sentiment d'appartenance à une collectivité ou de sentiments comme l'empathie, la sollicitude à l'égard de son semblable, un lien d'humanité.

La sensibilité a eu beaucoup de mal à trouver sa place dans l'école, tout au moins dans l'école primaire dont le geste fondateur au moment de la rénovation de cet ordre d'enseignement à la fin du xixe siècle, a été l'exclusion du sensualisme. L'expression renvoyait à un ensemble flou et hétérogène de théories et de doctrines, désignant clairement tout ce qui obscurcit l'exercice de la raison. L'idée qu'une forme sensible d'intelligence doit trouver toute sa place à l'école est assez récente, et pourrait être datée du plan Lang/Tasca au début des années 2000. Elle a abouti à l'introduction de ce principe dans le socle commun. De plus, on admet aujourd'hui que l'on doit s'appuyer sur les émotions comme l'indignation, la colère, l'enthousiasme, la compassion, l'empathie, le sentiment d'injustice, pour poser les bases d'une réflexion et d'une action citoyenne.

Dans l'école aujourd'hui, l'individu est pris en compte dans sa globalité. Il n'est pas

" Dans le cadre scolaire, l'apprentissage de la citoyenneté se conçoit comme un parcours cohérent, il s'impose comme un projet de l'élève et pour l'élève, et doit l'amener à comprendre le sens de la notion de citoyenneté et lui donner envie de l'exercer pleinement. »

Circulaire n° 2016-092 du 20 juin 2016, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

simplement un être pensant ou doué de raison, il est à la fois sensible et pensant, et c'est à cet être là que s'adresse l'école. C'est pour cet être là qu'il faut rendre tangibles, sensibles et intelligibles les valeurs et les principes qui fondent la démocratie.

@LIntersection: "L'art peut être une nouvelle approche à la #citovenneté" (Catherine Bizot) #congrèsMlf

Toutes ces raisons permettent de redonner toute leur place et leur légitimité aux disciplines comme la littérature et les arts, et de ne pas laisser le privilège de l'enseignement moral et civique à l'histoire et à la philosophie. La littérature est une expérience par procuration que la lecture permet de vivre, que l'analyse littéraire qu'on peut faire en classe aide à s'approprier. Cette expérience peut passer par la représentation, par l'expression, par l'illustration, par l'édification, par l'identification, mais c'est une expérience qui d'abord mobilise la sensibilité.

Quand dans un orchestre se constitue une harmonie, l'élève éprouve cette notion du besoin, de l'écoute, de la complémentarité par rapport aux autres, ce besoin d'articuler le singulier et le collectif, et d'approcher de manière sensible et collective l'harmonie d'ensemble. C'est un très bon exemple de la manière dont les arts et les enseignements artistiques peuvent s'emparer de cette question de la formation du citoyen.

Dans la manière dont les nouveaux programmes d'Емс envisagent la formation à

« C'est grâce à la littérature que se forme presque toute notre idée de la vie. Le détour par les textes conduit directement à la formation de l'Homme. Ils nous apportent les analyses et les idées mais aussi les images, les personnages, les mythes, les rêves qui se sont succédé dans l'esprit des hommes. Ils nous ont un jour émus parce qu'ils étaient exprimés ou décrits avec force. Et c'est de cette expérience que se nourrit la nôtre. »

Jacqueline de Romilly, conférence donnée à l'Institut de France en octobre 2008

@LIntersection: "Le partage, le respect. l'écoute mais aussi la bienveillance, c'est ce que l'on attend de l'élève." (C. Bizot) #congresMIf #citoyenneté

la citovenneté, la dimension sensible est une des quatre dimensions de ce que l'on appelle désormais la culture morale et civique, aux côtés des dimensions normatives et cognitives. La conscience morale et civique se forme d'abord dans une expérience humaine, et ne peut se développer qu'à travers le fait de donner du sens à certaines de nos expériences. La formation morale et civique articule des valeurs et des savoirs. La question est de parvenir à les rendre désirables. Tout ceci implique de mettre en place des formes de pédagogie appropriées, et un climat scolaire à l'image de ce que l'on attend de l'élève, c'est-à-dire le respect, le partage, l'écoute, la confiance, la bienveillance. L'engagement de l'élève, sa disposition à agir et à participer, n'est possible qu'à cette condition. Il faut que sa présence au sein d'un collectif lui apporte un bien-être, un avantage supplémentaire, de la fierté et de la satisfaction. La mise en place de projets collaboratifs est une des clés de l'enseignement moral et civique. Ils permettent de créer des liens avec des partenaires, des associations, des intervenants extérieurs, qui, en partenariat avec l'école, donnent du sens aux actions conduites dans le cadre de l'enseignement.



Rejvoir > bit.ly/congres2016sensibilite

La culture comme levier de développement humain et moteur économique

Touraya Bouabid

Présidente de l'Association marocaine d'aide aux enfants en situation précaire (AMESIP)



L'expérience de l'AMESIP a 20 ans. Elle est portée par des hommes et des femmes convaincus que la société repose sur la solidarité. À Rabat, en 1995, beaucoup d'enfants erraient dans les rues, n'allaient pas à l'école, abandonnés à eux-mêmes, sans repère. Comment allaient-ils grandir, qu'allaient-ils devenir?

L'aventure a commencé en 1996. L'AME-SIP, dont les objectifs sont la protection et la sauvegarde de l'enfance, la lutte contre le travail des enfants et la maltraitance, a mis en place des centres d'accueil dans les quartiers les plus défavorisés. Les enfants ont répondu présents et ont accepté de venir dans ces écoles créées pour qu'ils puissent grandir, regagner une dignité, regagner une estime de soi.

Les membres de l'association et les équipes pédagogiques ont réfléchi à la meilleure façon d'aider ces enfants qui pour certains, trop âgés, ne pouvaient pas regagner l'école formelle. Ils ont alors monté une école du cirque, en suivant l'exemple d'Annie Fratellini. Ils ont vu ce que le cirque pouvait porter comme outils éducatifs et pédagogiques. Au-delà, c'est une école de vie qui véhicule des valeurs d'ouverture pour un mieux vivre ensemble. L'aventure du cirque a commencé en 1999, dans un quartier de Salé, au sein d'une casbah construite il y a trois siècles et demie par un roi alaouite, mise à disposition par le ministère de la Culture. Cette casbah

@DIS001TX: Les arts du cirque, une valeur éducative toujours 100% performante. #congresMlf

abandonnée - personne n'y était rentré depuis le départ du maréchal Lyautey, qui en avait fait sa résidence d'été – a accueilli ces jeunes abandonnés qui vivaient dans des conditions d'ignorance, d'abandon et d'exclusion. Ces jeunes ont pu faire revivre cette casbah tout en revivant eux-mêmes, en se dépassant grâce à l'enseignement du cirque qui leur a redonné une confiance, une maîtrise de l'équilibre. Ces enfants, qui avaient un esprit coercitif, qui vivaient entre eux dans la violence, ont pu regagner un esprit de solidarité et d'entraide. Cette école, cette pédagogie et cet outil ont permis à l'AMESIP de former des artistes avec un parcours rigoureux pendant lequel ils ont appris à être citoyens.

Ces jeunes, qui étaient prédestinés à partir de l'autre côté de la Méditerranée, et peut-être à ne jamais arriver, sont devenus des ambassadeurs culturels, véhiculant des valeurs d'ouverture. Ils participent aujourd'hui à la politique culturelle de leur ville, à l'économie solidaire, à la transformation de leurs quartiers. Ils ont appris à comprendre le monde qui les entoure, à écouter les autres, à accepter la culture qui n'est pas la leur, à comprendre d'où ils viennent, où ils veulent aller. Tous ensemble, les parents, les commerçants, sont devenus acteurs de la vie de leur quartier qui est devenu un lieu de spectacle attirant des personnes qui auparavant n'y auraient jamais mis les pieds.

Aujourd'hui, l'Amesip travaille en partenariat avec des écoles du réseau de l'Osui où les jeunes viennent animer des ateliers, avec grande fierté, et le sentiment qu'eux aussi ont quelque chose à apporter, à échanger, à transmettre, et c'est ça la mixité sociale.



(Re]voir > bit.ly/congres2016sensibilite

Recréer du lien entre l'Homme et la nature

Laurent Desse Responsable pédagogique chez Wild-Touch



Wild-Touch, organisation non gouvernementale créée par Luc Jacquet, le réalisateur de La marche de l'empereur, réunit beaucoup de gens d'horizons différents : des artistes, des scientifiques, des cinéastes, des aventuriers, qui partagent la même envie de recréer du lien entre l'homme et la nature.

La Terre est apparue il y a 4,5 milliards d'années, elle porte la vie. Un jour, un animal un peu particulier apparaît, c'est l'homme. Il a le pouce opposable et un gros cerveau, qui lui permettent de créer des outils et en particulier le feu. L'homme ne s'arrête pas là, il continue à dompter progressivement la nature. Avec l'agriculture, il se sédentarise. Puis un jour au détour d'une grotte, il trouve le charbon, puis d'autres formes d'énergie lui permettant de se répandre sur l'ensemble de la planète. Et il ne s'arrête pas, il consomme l'ensemble de la planète, continue à se développer, à prendre de plus en plus de place. Cela porte un nom : l'anthropocène, et c'est une réalité historique et scientifique. L'anthropocène décrit une nouvelle ère dans laquelle l'homme constitue la force géologique majeure.

Cela peut sembler fantastique philosophiquement, de se dire que nous revenons finalement au centre de l'univers. Galilée nous en avait éjectés, Einstein nous avait perdu dans un continuum d'espace-temps, et voilà que nous revenons! Sauf que nous revenons au centre de notre environnement avec beaucoup de problématiques : des températures qui augmentent, une élévation des mers, une acidification des



Capture d'écran du site éducatif La glace et le ciel (education.laglaceetleciel.com)

océans, une perte de la biodiversité mondiale, des épidémies, etc.

@LaurentBatut : Mettre de la poésie pour créer de l'émotion et susciter l'envie de protéger la beauté de notre monde @wild_touch #congrèsMlf

Pendant très longtemps, c'est un avenir très noir qui a été dépeint en éducation à l'environnement et au développement durable. Et aujourd'hui, quand on demande aux enfants de 10 ans de décrire comment ils voient le futur, 80 % affirment que tout le monde meurt d'ici 100 ans.

Wild-Touch choisit de présenter les choses autrement, de parler de ces problématiques sans les dédramatiser, mais par l'angle de la beauté, de la poésie, de l'aventure, en postulant que si nous parvenons à créer une émotion, nous arriverons à donner l'envie aux plus jeunes de protéger la nature. Pas parce qu'on en a besoin, mais pour ce qu'elle est, parce que quand on se rend dans les montagnes de l'Himalaya ou dans le delta de l'Okavango, des choses magnifiques se passent. Montrer cette beauté permet de créer cette émotion. Wild-Touch travaille avec des scientifiques pour que le discours soit scientifiquement vrai. Ils utilisent les arts et les sciences, parce que ce sont deux facettes du monde qui permettent de voir l'invisible. Ces deux perceptions que l'on a souvent opposées sont importantes à réunir et permettent une prise de conscience et, c'est à espérer, une mobilisation.

Concrètement, Wild-Touch réalise des méta-projets destinés avant tout à raconter une histoire. Le dernier né. La alace et le ciel, raconte celle de Claude Lorius, glaciologue français tombé amoureux de l'Antarctique où il a découvert les courbes de Vostock, qui prouvent le rôle de l'action humaine dans le changement climatique. Cette histoire, racontée sous la forme d'une aventure, est déclinée de multiple façons : un film de cinéma, un documentaire télé, des projets éducatifs, des contes, des conférences, des expositions. Autant de médias pouvant toucher des publics différents.

Le programme éducatif de La glace et le ciel explique l'impact de l'homme sur les glaces, les forêts, la biodiversité, l'atmosphère. Il essaye de faire comprendre aux enfants et aux adultes que notre planète est un tout, qu'elle est notre seul vaisseau et qu'il est important de la prendre en considération.



Enseigner c'est s'engager!

par Marc Alexandre Oho Bambe Membre fondateur du Collectif On a Slamé Sur la Lune



Ma mère était prof, enseignante de français, et de philosophie. À Douala, au Cameroun.

Elle savait éveiller chez ses élèves la curiosité de tout ce qui n'est pas soi et la conscience pleine d'eux-mêmes, une certaine ouverture d'esprit au monde.

Elle nous répétait souvent « tout a déjà été fait, tout a déjà été dit, tout a déjà été écrit, tout. Tout a déjà été vécu. Et pourtant, il y a tant à faire, dire, écrire et vivre encore, pour chercher et trouver l'Homme, inventer et faire advenir l'Homme. l'être humain en nous ».

Ma mère, merveilleuse femme de lettres, m'a inoculé le virus des littératures du monde et transmis très tôt l'amour des mots. La passion de transmettre.

Je suis fils de prof, c'est donc assez naturellement que je me suis intéressé et m'intéresse toujours au corps et au cœur de l'école. Et si j'ai fini par m'engager à mon tour, si j'ai fini par m'engager pour l'école, c'est que je pense qu'elle est un lieu de tous les possibles, capable de transformer, réduire les inégalités sociales, porter et élever certains enfants au firmament d'eux-mêmes, permettre à d'autres de découvrir en eux des capacités lumineuses et développer des compétences ou des talents insoupçonnés qui aident à sortir de tous les déterminismes.

Je nourris et mûris, expérimente sans cesse, des réflexions sur la citoyenneté qui



Marc Alexandre Oho Bambe et des élèves de 5º du Lycée Charcot d'El Jadida (Maroc), octobre 2016

se construit à mon sens, se forge et s'édifie dès le plus jeune âge.

À l'école, chacun peut, chacun devrait apprendre à devenir sujet et porteur de sa parole. Et l'art, la culture et la pratique artistique sont parmi les moyens à la disposition de l'Éducation nationale, pour permettre aux élèves d'arriver à l'expression tout entière d'eux-mêmes.

J'ai commencé à intervenir en milieu scolaire, à enseigner l'art-rencontre des mondes, l'artthérapie individuelle et collective, l'art-résistance, l'art-pratique, car une prof sensible à mon travail poétique me l'avait demandé, convaincue que ma place était là aussi, et que je pouvais apporter quelque chose à ses élèves, une bouffée d'art frais et une vision du

C'était il y a plus de dix ans.

Depuis sans relâche je m'attelle à cette tâche heureuse, utile, j'invite ici et là des jeunes de tous les pays et toutes les cultures du monde, à lâcher prose, oser leurs causes, écrire, dire et agir en résonance.

Et je suis toujours très heureux de nos temps d'échanges précieux, ému par leur énergie, leur poésie. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, de leur poésie. Avant toute chose.

Mon rôle est de les révéler à eux-mêmes parfois, en leur transmettant le goût d'une nouvelle praxis poétique capable de saisir le tremblement, de l'âme de l'Homme et du monde. Mon rôle est de partager avec eux cette conviction profonde que je porte : « l'art est (comme la) vie, un engagement! ».

@GuillaumeLion : Oser être au monde, prendre la parole premier acte de citovenneté. @AlexOhoBambe #congrèsMlf

Ma mère disait aussi qu'il fallait sans cesse revisiter le langage, l'histoire, les mots, et mille fois je l'ai entendu citer Hannah Arendt, Hölderlin, Césaire et d'autres, poètes, philosophes, anciens, modernes, tous radicalement et éternellement contemporains, nous rappelant à nos droits et devoirs fondamentaux d'êtres humains, le droit et le devoir de réaliser une œuvre, laisser une trace car « seules les traces font rêver », le droit et le devoir de choisir et d'assumer son métier, c'est-à-dire le plein axe de sa vie, sa vocation d'Homme, le droit et le devoir d'à part être aux yeux des autres, le droit et le devoir de vivre debout, jour et nuit.

On ne peut professer que si on est habité par ce que l'on professe, alors tant que je serai habité, je continuerai à professer, déclarer ouvertement mon amour à la poésie, à exercer dans la Cité et enseigner publiquement

@Juliehig: Les mots nous servent à faire acte de présence au monde @AlexOhoBambe #congrèsMlf

le retour et le recours au poème, porteur de valeurs, d'humanisme et de beauté, tous ces chemins qui nous manquent.

La défaite et la violence adviennent souvent lorsqu'on fait taire en nos élèves ou nos enfants la quête de sens, alors nous devons éveiller chez eux la curiosité et la faim de l'esprit qui fondent notre humanité et font naître la contingence de la pensée.

C'est là notre plus grande et plus belle responsabilité, d'adultes, de parents, d'enseignants, éduquer c'est permettre à celles et ceux dont nous avons la charge, de grandir en humanité et devenir chefs de projet... de leurs propres vies.

Ma mère répétait souvent « tout a déjà été fait, tout a déjà été dit, tout a déjà été écrit, tout a déjà été vécu, mais il y a tant à faire, dire, écrire et vivre encore, pour chercher et trouver l'Homme, inventer et faire advenir l'Homme, l'être humain en nous. »

Oui, définitivement, oui, radicalement, enseigner c'est s'engager.

MA. OB





Pour aller plus loin



Résidents de la République

Marc Alexandre Oho Bambe, La Cheminante, coll. Harlem renaissance, septembre 2016, 136 p.

À quoi sert la poésie?



Retour sur le travail de Capitaine Alexandre auprès des établissements du réseau mlfmonde

bit.lv/congres2016poesie

Le hal des mots

Pendant le temps du congrès, Capitaine Alexandre a animé des ateliers avec des élèves de 4º du Groupe scolaire Louis Massignon de Casablanca, qui ont ensuite été



Enfants, ménage, cuisine Cuisine, ménage, enfants Ménage, enfants, cuisine Se sentir enfermée dans son quotidien, Se sentir oppressée et exploitée par son entourage,

Respecte-les!

Se sentir utilisée.

Respecte les femmes qui ont fait de toi la personne que tu es.

Elles ont du courage tu ne trouves pas? Ces femmes qui se sont fait décapiter, harceler ou maltraiter pour défendre tes droits.

Tu ne trouves pas que c'est rabaissant de te comporter comme tu le fais? Tu ne trouves pas que ta mère devrait avoir les mêmes droits que ton père? Ne t'ont-ils pas tous les deux aimé de la même façon depuis ta naissance? Et ne le feront-ils pas tous les deux de la même manière jusqu'à leur mort? Certaines femmes n'ont-elles pas plus d'honneur que certains hommes? N'auraient-elles pas le droit d'être pompier pour pouvoir sauver ta vie? Toi homme, te sens-tu supérieur à la

femme sous prétexte que tu as des muscles?

prétexte que tu peux user de ta force pour arriver à tes fins?

Toi homme, te sens-tu supérieur sous

expression libre parole aux élèves

Sous prétexte que tu n'as qu'à ordonner pour que ce soit exécuté?

Toi homme, comment te sens-tu quand ton esprit se referme sur tous ces clichés? Et toi femme, comment te sens-tu quand tu acceptes tous ces clichés?

Quand tu acceptes d'être oppressée? ô femme, comme ces bleus te vont bien. cela ravive ton teint!

J'espère que ton dos ne te fait pas trop mal, Toi femme, à force de te baisser pour ne pas te faire remarquer,

Pour te faire oublier.

Maís tu me díras, à quoi ça sert de la respecter?

Elle ne t'a que donné la vie.

Elle ne t'a que donné la chance de vivre ce aue tu vis.

Toi femme, respecte-toi!

Toi homme, respecte-la!

N'a-t-elle pas donné toute sa vie pour toi?

Pour te laisser un monde meilleur?



Retrouvez toutes les performances des élèves bit.ly/capitainealexandre



Préparer les jeunes à vivre la citoyenneté dans un monde numérique

Catherine Becchetti-Bizot

Inspectrice générale de l'Éducation nationale

Julie Higounet

Conseillère pédagogique Mlf America



Dans un contexte complètement reconfiguré par le numérique, comment se (re)définit le rôle de l'École? Les enjeux, les défis, les risques aussi, sont de taille puisqu'il s'agit de préparer les enfants à une nouvelle forme de citoyenneté, de leur donner les moyens de devenir des citoyens du monde, c'est-à-dire de leur donner la capacité d'agir et de participer pleinement et librement à la vie sociale, économique et culturelle de la société dans laquelle ils vivent, en prenant en compte l'environnement technico-culturel qui est le leur - sans toutefois renoncer aux fondamentaux de l'École de la République. L'École a un rôle majeur à jouer dans la compréhension et la démystification des outils numériques qui conditionnent au quotidien nos modes de communication et d'expression.

À l'école, les nouvelles formes de production, d'échange et de partage du savoir et de l'information font évoluer la relation entre les différents acteurs de la communauté éducative et transforment profondément les modes d'apprentissage et de transmission. Or la classe, l'établissement scolaire, les activités périscolaires, sont les lieux où commencent à se mettre en place et à s'expérimenter des pratiques et des habitudes préparant chaque enfant et adolescent à devenir un citoyen libre, responsable et engagé, participant à la vie démocratique et habitant d'une planète commune

Ouelles sont les connaissances et compétences fondamentales à faire acquérir aux élèves pour pouvoir exercer cette citoyenneté à l'heure du numérique?

Former aux usages de Facebook, à Google, à Twitter peut paraître en apparence utile mais lorsque ces outils disparaîtront ou seront remplacés par d'autres, à quoi cela aura-t-il servi? Il existe pourtant une solution simple: il faut enseigner la publication. Le web est un média de la publication et la maîtrise de l'action passera par la maîtrise des compétences de publication.

Enseigner l'activité de publication est un pivot de l'apprentissage de l'ensemble des savoirs et des connaissances, avec la même importance et le même soin que

@Lycee_Balzac : @Juliehig "L'absence de compétences numériques est une nouvelle forme d'illettrisme" #congrèsMIf

l'on prend, dès le CP, à enseigner la lecture ou l'écriture. L'impossibilité de « savoir publier » sera demain un obstacle et une inégalité aussi clivante que l'est aujourd'hui celle de la non-maîtrise de la lecture et de l'écriture, un nouvel analphabétisme numérique hélas déjà observable.

Cet enjeu est essentiel pour que chaque individu puisse trouver sa place dans le monde mouvant du numérique, mais il concerne également notre devenir collectif, car comme le rappelait Bernard Stiegler : « la démocratie est toujours liée à un processus de publication – c'est à dire de rendu public – qui rend possible un espace public : alphabet, imprimerie, audiovisuel, numérique ».

Être capable de produire soi-même des contenus et de publier des contenus en

Citoyenneté à viure, un outil innovant pour le cycle 3

L'enseignement civique est aussi un enseignement moral et vice-versa. Son urgence est devenue une évidence avec la prise de conscience d'un vivre ensemble mondialisé. Ni le civisme, ni la morale ne sont des acquis innés et intangibles. Ils passent par une formation exigeante faisant appel à l'intelligence et à l'engagement des élèves.

Citoyenneté à vivre est organisé en 35 séances autour des grandes questions qui traversent notre temps, notre société et l'humanité. Il reflète toutes les interrogations contenues dans les programmes de 2015 qui eux-mêmes s'adaptent aux besoins du xxie siècle commençant. L'essentiel est d'amener l'élève à s'interroger, à raisonner en échappant à l'ignorance, aux préjugés, à toutes les facilités de l'oubli ou du rejet de ce qui n'est pas lui. Les documents mis à disposition contraignent à cet effort. Ils font découvrir les libertés et les contraintes inhérentes à une vie démocratique moderne qui se fait une haute idée de l'homme. Ils se caractérisent donc par leur diversité, leur richesse, le croisement utile avec d'autres disciplines : textes, photographies, œuvres d'art.

L'enseignement civique et moral n'est pas qu'un jeu de l'esprit; il débouche sur l'acquisition d'une culture dont la trace écrite fixe quelques repères indiscutables.

Citoyenneté à vivre est composé d'un livre du maître avec DVD-Rom et de 30 exemplaires de L'apprenti citoyen, le journal de l'élève.



Citoyenneté à vivre, Jean-Bernard Schneider, Jean-Pierre Remond, éditions ACCES, ISBN 9782909295152



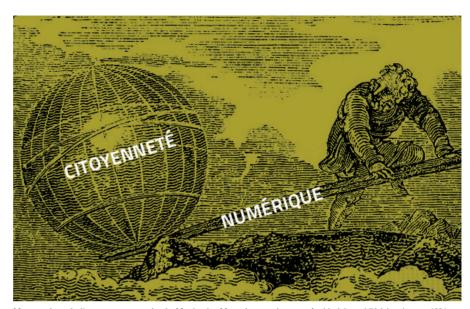
bit.ly/congres2016accès

ligne (voire de réaliser soi-même des logiciels de traitement, de stockage, de transformation et d'échange de l'information numérisée) est une façon de développer et de mobiliser les compétences nécessaires à l'exercice de la citoyenneté aujourd'hui. Quand on publie, on rend publique une écriture personnelle, et on est immédiatement confronté aux responsabilités qui sont liées à la diffusion d'image, de textes, de documents que nous partageons. On doit se poser la question de l'impact (démultiplié) de cette publication, du respect de l'autre et des règles de vivre ensemble et de partage, des frontières de la vie privée, de la protection de ses données personnelles. On doit se soucier de la pertinence et de la teneur du propos, avoir soin de la forme, de la rigueur de la langue, etc. On doit aussi penser à intégrer, à anticiper et à recevoir la parole de l'autre... apprendre à interagir.

C'est donc une manière de développer des compétences citoyennes liées à l'usage du numérique, mais aussi de prolonger les apprentissages fondamentaux.

Le numérique est-il un levier pour l'apprentissage de la citoyenneté à l'École? Ou est-il plutôt un frein à cet apprentissage parce qu'il en brouille les lignes traditionnelles (respect des règles et des cadres de l'établissement, notamment, séparation vie privée/vie scolaire, unité de lieu et de temps scolaire, transmission verticale des connaissances, etc.)?

Il n'y a pas contradiction, mais évolution. Twitter ou d'autres réseaux sociaux peuvent être des caisses de résonance aux actions conduites par les élèves. Ce sont des moyens de collaboration, de co-construction de projets. C'est la possibilité de créer des communautés plus larges, organisées et porteuses, comme cela a été fait au Lycée international de San Francisco au travers d'un « service learning » au cycle 3 : une action communautaire destinée à travailler à la co-construction d'une école à Haïti. L'enseignant a posé les jalons pour laisser ses élèves se débrouiller pour trouver des fonds.



Montage à partir d'une gravure extraite du Mechanics Magazine, représentant Archimède, publié à Londres en 1824

@Lycee_Balzac: @Juliehig reprend les mots poétiques du Slameur @AlexOhoBambe "Oser être au monde, prendre la parole, 1er acte de #citoyenneté" #congrèsMlf

Les élèves ont vite compris qu'ils n'arriveraient pas à travailler seuls, qu'il allait falloir s'appuyer sur d'autres. Ils sont entrés en interaction avec les autres, en trouvant des écoles pour faire des relais, ce qu'anciennement on aurait appelé « une correspondance ». Aujourd'hui, cela consiste à créer, à avoir l'esprit d'initiative, à trouver des partenaires pour avancer. Ces élèves de cycle 3 ont largement fait avancer le projet « avec » les autres dans une collaboration et un appariement bien menés.

Ce sont sans doute ces possibilités d'interaction, à l'intérieur et à l'extérieur de l'École, avec des partenaires extérieurs, qui font du numérique un merveilleux outil de développement d'actions et de projets citoyens.

Le numérique aide aussi à entrer dans une approche vivante et concrète de la citoyenneté, par l'écriture à plusieurs mains, la mise en œuvre de projets collectifs par les élèves.

Quels types d'activités peut-on prévoir pour que cette citoyenneté soit appréhendée et mise en œuvre de manière vivante et concrète dans les classes. (projets, disciplines, dispositifs)? Faut-il intégrer les nouvelles pratiques sociales des jeunes dans l'enseignement?

L'acquisition d'une culture numérique, fondée à la fois sur des pratiques et sur des connaissances, fait partie intégrante de l'apprentissage de la citoyenneté à l'école.

À un premier niveau, l'éducation aux médias et à l'information (au sens classique) reste indispensable et d'actualité. Elle doit se faire en étroite relation avec l'esprit du socle, dans la continuité des apprentissages fondamentaux : maîtrise des langages et des outils pour apprendre, développement de l'esprit critique et de la liberté de jugement, de la rigueur dans la recherche de la vérité, dans tous les champs du savoir. Telles sont les compétences premières qui permettent de savoir rechercher, d'apprécier et de valider les sources de l'information, et de la mobiliser pour construire ses propres savoirs. Le développement d'une pratique responsable du numérique, de l'internet et des réseaux sociaux, la connaissance de ses droits et de ses devoirs en la matière, font partie de ce premier étage de l'éducation aux médias.

@LaurentBatut : le numérique pour mobiliser les initiatives citoyennes et devenir un producteur de contenus #citoyenneté #congrèsMlf

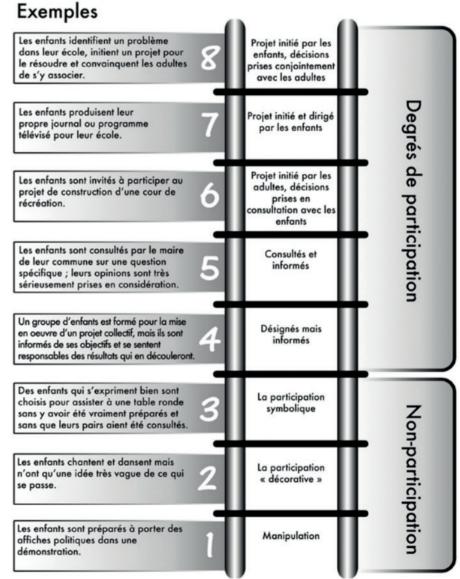
Le deuxième étage de cet édifice est la compréhension des mécanismes du traitement et de la fabrication de l'information et des enjeux économiques et sociétaux qui la sous-tendent. L'acquisition d'une culture numérique construite sur la connaissance des instruments et des logiques qui la fondent (logique des algorithmes et des langages informatiques notamment) est indispensable. Elle doit préparer chacun à agir et à participer pleinement à la vie sociale, économique et culturelle. Bien plus que de capacités liées à l'usage des outils, il s'agit de maîtriser un certain nombre de notions afin de comprendre les logiques et les enjeux du traitement de l'information et de pouvoir décoder les processus à l'œuvre dans les algorithmes, les écritures et les systèmes complexes qui sous-tendent le fonctionnement de notre société.

Le troisième étage, c'est la mobilisation du numérique comme vecteur de créativité, d'initiative et d'engagement, dans une expérience collective et partagée. La meilleure manière d'y parvenir est précisément d'être capable de produire et de publier soimême des contenus en ligne.

Ces démarches, aux trois niveaux, impliquent un apprentissage en situation, l'acquisition de connaissances et la mise en place de pédagogies actives. Elles doivent faciliter, avec le développement des médias scolaires, la participation et l'engagement des élèves. Elles doivent aussi permettre de lutter contre toute forme de manipulation, commerciale ou idéologique, et contre les théories du complot.







Œuvrer au développement d'une culture de participation peut être un exercice de démocratie très efficace (source: www.eycb.coe.int/compasito/fr/chapter_5/10.html)



Des ressources pour renforcer la transmission des valeurs de la République



Jean-Marc Merriaux, directeur général du réseau Canopé, a présenté les ressources destinées aux enseignants

Comment accompagner la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République?

Quels sont les valeurs et les principes les plus essentiels qui font la République?

En tant qu'opérateur du ministère de l'Éducation nationale, Réseau Canopé produit des ressources et propose des services à destination de la communauté éducative. Les domaines d'intervention et d'expertise de Réseau Canopé sont la pédagogie, le numérique éducatif, la documentation et de façon plus spécifique les arts, la culture, le patrimoine et le lien entre éducation et citoyenneté. De nature intrinsèquement transversale à tout acte d'enseignement, la question de l'enseignement et de l'apprentissage de la citovenneté est couverte au travers de très nombreux contenus et dispositifs.

Le portail « Valeurs de la République » en particulier, vise à apporter un éclairage historique et philosophique sur les notions et les valeurs propres à la République et à ses principes



Page d'accueil du portail "Valeurs de la République"

fondamentaux.

Ces ressources, accompagnées de définitions et de textes de référence facilitant le travail pédagogique dans les classes, peuvent être mobilisées par les enseignants dans le cadre de l'enseignement moral et civique. Elles s'articulent autour de quatre rubriques : les valeurs et les notions (chacune se composant d'une définition accompagnée de vidéos de contextualisation ainsi que d'un texte d'approfondissement), les ressources, les actions, les actualités.

Le portail a vocation à accompagner les enseignants dans la compréhension et la transmission des principes

fondamentaux de la République française et à soutenir les dispositifs et actions permettant de mettre en œuvre concrètement le vivre-ensemble dans l'école.



bit.ly/congres2016ressourcescanope



La citoyenneté en actions

« Loin de l'imposition de dogmes ou de modèles de comportements, l'enseignement moral et civique vise à l'acquisition d'une culture morale et civique et d'un esprit critique qui ont pour finalité le développement des dispositions permettant aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale. Cet enseignement articule des valeurs, des savoirs et des pratiques. »

Extrait du bulletin officiel du 25 juin 2015

Culture de la sensibilité



a sensibilité est une composante essentielle de la vie morale et civique : il n'y a pas de conscience morale qui ne s'émeuve, ne s'enthousiasme ou ne s'indigne. L'éducation à la sensibilité vise à mieux connaître et identifier ses sentiments et émotions, à les mettre en mots et à les discuter, et à mieux comprendre ceux d'autrui*.

Citoyenneté en Égypte

Ragui Ramsès aborde son métier de conseiller principal d'orientation en s'inspirant de textes d'auteurs, en s'appuyant sur des outils, des ressources, des méthodes, profondément humanistes avant d'être purement scolaires. C'est en pensant à des valeurs d'ordre universel qu'il définit son action vie scolaire au Lycée français d'Alexandrie.

La réflexion qui porte sur les relations entre identité culturelle et système de valeurs sociétales peut s'appuyer par exemple sur le modèle d'Hofstede qui met en exergue:

• les symboles de la société, les mots, les attitudes:

* Extrait du programme d'enseignement moral et civique, école élémentaire et collège, arrêté du 12 juin 2015

- les héros, les modèles de comportement;
- les rituels, les pratiques religieuses qui définissent et situent l'individu dans sa relation à un système de valeurs donné.

Même Jules Ferry trouve toute sa place encore dans sa réflexion:

« Si parfois vous étiez embarrassé pour savoir jusqu'où il vous est permis d'aller dans votre enseignement moral,

voici une règle pratique à laquelle vous pourrez vous tenir : avant de proposer à vos élèves un précepte, une maxime quelconque, demandezvous s'il se trouve, à votre connaissance, un seul honnête homme qui puisse être froissé de ce que vous allez dire. Demandez-vous si un père de famille, je dis un seul, présent à votre classe et vous écoutant, pourrait de bonne foi refuser son assentiment à ce qu'il vous entendrait dire. Si oui, abstenez-vous de le dire; sinon, parlez hardiment, car ce que vous allez communiquer à l'enfant, ce n'est pas votre propre sagesse, c'est la sagesse du genre humain, c'est une de ces idées d'ordre universel que plusieurs siècles de civilisation ont fait entrer dans le patrimoine de l'humanité. »

Extrait de la circulaire adressée par Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, aux instituteurs, concernant l'enseignement moral et civique, le 17 novembre 1883

La réflexion que nous imposent ces textes humanistes nous rappelle toute l'importance de prendre en considération et avec respect, l'Autre, quel qu'il soit, dans sa diversité, son genre, ses origines.



bit.ly/congres2016egypte



Ragui Ramsès est conseiller principal d'éducation et adjoint au proviseur pour le second degré au lycée français d'Alexandrie.

Des outils nomades qui donnent le goût de la lecture de l'image

Pause Photo Prose et L'atelier des photographes sont deux outils simples d'éducation au regard qui privilégient une approche ludique et interdisciplinaire pour apprendre à lire les images qui nous entourent en se questionnant sur leur origine, leur polysémie, leurs usages.

Pause Photo Prose constitue une initiation ludique à la lecture de l'image. Ce jeu d'équipe a été conçu par les Rencontres d'Arles en concertation avec les professionnels de la photographie, de la formation et de l'animation. Il propose de se questionner sur des photographies. Si ce format a été choisi, c'est que le jeu constitue un véritable déclencheur d'émulation, de curiosité, d'attention et d'intelligence collective qui fait appel aux qualités les plus variées : rapidité, observation, logique, connaissances, imagination, concentration, écoute, esprit d'équipe.

Il est conçu comme un champ d'exploration visuelle. La ressource est un corpus de 32 photographies très diverses. L'auteur de chacun des clichés évoque dans une « fiche auteur » sa démarche professionnelle et le contexte de réalisation. Chacune de ces photographies a été sélectionnée pour s'insérer dans des contextes de diffusion variés : publicité, pochette de CD, magazine.

Une partie peut rassembler jusqu'à 36 participants de tout âge, spécialistes ou néophytes, aucune connaissance en photographie n'est requise. En trois manches progressives, les participants découvrent et s'approprient les codes de lecture des images :

- 1) Faire deviner un maximum de photographies.
- 2) Paroles de photographe : trouver la photographie dont parle l'auteur.
- 3) Contexte: trouver la photographie correspondant à l'utilisation énoncée.



Pause Photo Prose peut être exploité pendant le temps scolaire en arts plastiques, français, histoire, géographie, éducation morale et civique, philosophie, langues vivantes. Il est le support idéal d'un projet interdisciplinaire en histoire des arts et est également adapté aux activités extrascolaires.

L'Atelier des photographes est une plateforme numérique de ressources et d'ateliers créatifs. Autour de 20 photographes, les Rencontres d'Arles proposent une approche simple et ludique de la photographie : interviews, liens, analyses et multiples propositions d'ateliers pratiques à expérimenter et animer. Pour chaque photographie, plusieurs ateliers pratiques sont proposés au croisement des disciplines: écriture, arts plastiques, pratique photographique, improvisation, lecture, etc.

L'Atelier des photographes est un outil qui se situe au carrefour des champs de l'éducation, de la culture, de l'art et du numérique. Il outille les éducateurs pour faire découvrir la photographie de manière créative et interactive et permet aux établissements scolaires de faire rencontrer des photographes aux élèves au sein des classes. Le numérique permet une diffusion très large et une mise à jour régulière. L'inscription gratuite donne la possibilité de rejoindre un dispositif évolutif au fil de la programmation et des expérimentations.

Accompagner le regard des plus jeunes, donner du sens aux images qui nous entourent, rendre le regard plus autonome, sont des enjeux essentiels aujourd'hui. Il s'agit de tendre vers une autonomie du regard, d'aiguiser son œil de citoyen, de se forger un point de vue personnel et de le partager avec d'autres, de laisser venir puis exprimer sa réflexion, mais aussi de réinventer sa propre pratique photographique.

L'Atelier des photographes est destiné à tous ceux qui s'interrogent sur le sens des images, connaisseurs ou débutants. La photographie contemporaine est parfois difficile à aborder, expliquer, ressentir et exprimer. À partir de six ans jusqu'à l'âge adulte, en groupe ou individuellement, cet outil peut être utilisé en ligne ou hors ligne, sur papier ou en numérique et s'adresse particulièrement aux enseignants désireux d'aborder la lecture d'image.



bit.ly/congres2016lectureimage



Isabelle Saussol-Guignard est depuis treize ans responsable des projets pédagogiques au festival de photographie Les Rencontres d'Arles, spécialisée dans l'éducation au regard.

Conseil des élèves et conseil des délégués : enseigner la participation citoyenne dès le plus jeune âge, c'est possible. Un exemple concret au Maroc et en Espagne



Le conseil d'élèves est une instance de concertation et de décision qui réunit régulièrement tous les élèves d'une classe et leur enseignant pour traiter démocratiquement des questions et des problèmes rencontrés dans le cadre scolaire, et pour élaborer des projets pédagogiques et éducatifs.

À l'école Majorelle de Marrakech, les élèves se réunissent mensuellement pour traiter des problèmes de leur environnement scolaire quotidien. Ils définissent des règles pour bien vivre ensemble. Comprendre le sens d'une règle en l'érigeant, c'est passer d'un interdit subi à une relation construite avec autrui.

Le conseil de délégués ne se limite pas au seul domaine du droit et de la règle.

Il permet également une mise en application des trois autres grands domaines de l'enseignement moral et civique que sont la sensibilité, le jugement et l'engagement.

Ces espaces de parole sont pour les élèves un réel apprentissage de la démocratie. Ils permettent de désamorcer les conflits et d'engager les élèves sur des actions citoyennes. Ils donnent à l'élève la possibilité de s'emparer des actions qu'il mène avec ses pairs, l'adulte étant là comme régulateur.



bit.ly/congres2016conseileleve



Mickael Hicette est directeur primaire au Groupe scolaire Osul Jacques Majorelle de Marrakech.



Jérôme Kleinhans est directeur primaire au Lycée français Mlf Pierre Deschamps d'Alicante.

Sur le site du congrès

Itinéraires humanistes

Par Claude Carpentier (IA-IPR honoraire de lettres) et Carole Guérin-Callebout (professeure de lettres)



Présentation et analyse des exemples de pratiques visant à faire entrer l'anthologie des Itinéraires entrer i anthologic con humanistes pour notre temps au cœur des classes.

bit.ly/congres2016itineraires

Jeux de rôles

Par Pierre Troussard (professeur d'histoiregéographie au Lycée français de Castilla y León de Valladolid)



Comprendre les différences d'opinion, pilier de la pratique démocratique, et apprendre à argumenter grâce aux jeux de rôle.

Au travers d'une simulation des élections primaires américaines, les élèves du Lycée français de Castilla y León ont exploré le complexe système politique et constitutionnel des États-Unis d'Amérique.

bit.ly/congres2016jeuxrole

Concours de nouvelles

En 2016, le concours de nouvelles ouvert à tous les établissements du réseau mlfmonde ainsi qu'aux académies partenaires de la Mission laïque française, offrait pour la catégorie lycée, une belle perspective de réflexion sur la citoyenneté avec l'accroche de Socrate:

« Je ne suis ni d'Athènes ni de Corinthe, je suis citoyen du monde. »

Nous vous livrons ici le texte intégral de la nouvelle de Camille Olinger. élève de 2^{nde} à Awty International School (Houston), lauréate du premier prix.

Libres comme le vent

«L'Héliée déclare Aréthonès, citoyen d'Athènes, coupable de trahison envers sa cité pour avoir protégé un espion de Corinthe des lames de nos soldats. L'Assemblée lui retire en punition son statut de citoyen et lui attribue en conséquence le statut d'atimos. »

Un jeune homme imposant, au regard clair se lève du banc des vieux juges d'Athènes. Ses cheveux blonds, coupés aux épaules illuminent la scène. Le vent glisse au travers de ses cheveux lui donnant un air désinvolte.

« Depuis que ma mère défunte me mit au monde, je vis à Athènes. Ses bâtisses, ses temples et ses foules mouvementées m'ont entouré toute ma vie. De mes parents, j'ai appris la droiture et la vertu, de la cité, j'ai tiré la soif de liberté et de justice. Mais voilà que je me retrouve maintenant devant vous, mes concitoyens, qui m'avez accompagné et inspiré, pour être jugé pour trahison. Pourquoi? Parce que j'ai protégé un enfant de la mort. Nos soldats voulaient le voir à terre, sans vie, le sang encore chaud coulant de sa blanche poitrine. Je l'ai caché, il est vrai. Il est vrai aussi qu'il était de Corinthe. Mais il reste enfant. Une escorte de quinze hoplites, piques aiguisées et brillantes au clair de lune traquait un enfant comme on traquerait un loup. Sans défense, le petit s'essoufflait un peu plus à chaque pas. Je lui ouvre la porte de ma demeure. Il me raconte alors qu'il vient de Perse mais qu'il a été fait esclave à l'âge de deux ans durant une guerre contre Corinthe, L'enfant est donné au riche Xerthès qui en fait son esclave sexuel. Xerthès l'apprécie, l'enfant le hait. Il ne voit qu'un moyen d'échapper à son maître : la ruse. Il gagne sa confiance et Xerthès l'envoie ici pour espionner Athènes mais l'enfant se libère et avide de vengeance, Xerthès nous fait savoir qu'un jeune espion est dans la ville. Le voilà perdu. La justice des hommes est dure, entêtée et intransigeante. Nous autres Athéniens nous voulons libres, mais les étrangers, les barbares sont condamnés lorsque leur désir est semblable. Nous autres Athéniens ne jurons que par la démocratie et la justice, mais seulement lorsqu'elle nous arrange et nous est bénéfique. Certains au cours de ce procès m'ont accusé d'être du camp ennemi, de trahir ma patrie mais je ne suis ni d'Athènes, ni de Corinthe, je suis citoyen du monde. Je n'obéis qu'à des lois universelles qui n'ont pas de frontières ni d'appartenance, qui ne sont pas manipulées à leur avantage par des hommes avides de pouvoir. Toute ma vie je défendrai les petits et les faibles et ne me plierai qu'à la justice que les dieux m'indiqueront. »

Il se rassit. Les anciens étaient outrés. Comment ce jeune homme pouvait-il se permettre de juger le système de justice établi par les ancêtres? On prit la parole mais la blonde tête n'écoutait plus désormais. Son cœur battait vite, il sentait qu'il avait ébranlé un pilier du système juridique tout entier. Au-delà de ses pensées, des vociférations de vieillards criaient au scandale et exigeaient l'exécution immédiate. On le saisit brutalement; toujours aussi calme, il se laissa traîner au cachot.

Cela faisait presque deux décades qu'Aréthonès vivait dans une cellule au sol fait de



boue et de pierres ayant pour seule source de lumière une ouverture pas plus large qu'un avant-bras et haute comme une main. Deux heures par jour, quelques rayons de soleil s'y blottissaient et Aréthonès revivait. Il profitait de ce court instant pour graver sur les murs le fruit de ses longues heures de réflexion dans le noir. Mais depuis quelques jours, des lettres étaient jetées du haut de la brèche. Elles expliquaient sommairement les évènements politiques d'Athènes et le procès du troisième jour de la deuxième décade du mois Thargelion de l'an 431 av. J-C, celui d'Aréthonès en somme, était au cœur de tous les débats.

On vint chercher Périclès, au pouvoir dans la cité. Il tenait conseil avec ses chefs militaires en raison de la délicate situation dans laquelle la ville se trouvait. La Ligue de Délos, menée par Athènes était entrée en guerre contre Sparte et ses alliés en ce début d'année 431 av. J-C. On l'informa du désordre qui régnait à l'extérieur du palais.

- « Ô Périclès, excuse-nous de t'importuner en des heures si graves, mais l'ordre de la cité est menacé par de jeunes Athéniens qui agitent les foules. Ils donnent de la voix sur les places publiques en tenant des propos qui mettent à mal notre démocratie!
- Assieds-toi Kataskopos. Maintenant si tu le veux bien, exprime-toi avec flegme et détaille-moi cette histoire qui t'agite tant. »

C'est ainsi que l'illustre Périclès apprit le courage et la vertu de son concitoyen Aréthonès au cours de son procès.

« À l'issue du procès, il fut emmené par les gardes et voilà bien vingt jours qu'il n'a pas vu la lumière du Soleil. Or, ses mots ont touché certains de nos concitoyens et ceux-ci ne comprennent pas l'injustice et la sévérité dont les juges ont fait preuve. Dans l'espoir de le libérer, ils s'installent chaque jour sur l'Agora, l'Aréopage ou la place du marché principal et à l'heure de la plus grande affluence, ils entament une plaidoirie pour soutenir la cause du "corinthien", puisque c'est ainsi que les opposants d'Aréthonès le surnomment. Les citovens sont curieux et parmi tout ce qui se vend, une ode à la justice est plus alléchante. Depuis quelques jours, les attroupements sont tels que la circulation est devenue difficile et les marchands se plaignent de ne plus rien vendre. Chacun se croit en droit d'établir son école et voit par le débat autour du cas d'Aréthonès un moyen d'exister. Comment pourrionsnous aller déstabiliser d'autres peuples si notre propre cité est dans la tourmente?

- Laissez-moi une nuit pour trouver une solution. Le Conseil est suspendu. »

Tous sortirent du palais, Périclès le premier. Il déambulait dans les rues d'Athènes afin de saisir au mieux l'atmosphère que Kataskopos venait de lui dépeindre. La ville était effectivement prise d'une fièvre folle : des orateurs scandaient leurs idées et le public les acclamait ou les huait, les commerçants eux-mêmes délaissaient leur marchandise afin de participer aux joutes animées pour le plus grand bonheur de quelques mains baladeuses. Périclès se rendit sur l'Agora. Quelques personnes lui apprirent où l'un des six véritables partisans d'Aréthonès haranguait. Il s'y rendit. Périclès fut aussitôt frappé par la passion et la conviction du discours que prononçait ce jeune. Il n'était pas comme les autres orateurs qui cherchaient à influencer le public pour leur crédit personnel. Sa démarche était sincère.

Rentré chez lui, il médita sur le problème. Il fallait trouver une solution rapidement, il avait la nuit.

Le lendemain au matin, six troupes de pélastes furent expédiées et Aréthonès fut dérangé dans ses pensées par les gardes de la prison. Périclès avait trouvé une solution et leur cas serait traité en premier aujourd'hui à l'Assemblée des Héliastes. Pour la première fois depuis le début du mois de Thargelion, les rues d'Athènes seraient calmes.

Le procès commença dans l'agitation. Un juge rappela les faits et le verdict précédent : Aréthonès était coupable de traîtrise et condamné à l'atimie. Un second juge s'avança vers l'épicentre.

« Nous traitons aujourd'hui le délit de trouble à l'ordre public causé par Aréthonès, atimos d'Athènes et de ses six partisans, citoyens de cette même cité. Deux votes seront effectués : le premier déterminera si l'Assemblée les déclare coupables de trouble à l'ordre public et le second validera ou non la sentence proposée par le stratège Périclès, qui est la suivante : les fauteurs de troubles se verront dans l'obligation de quitter la cité pour une durée de cinq ans au moins. Si l'un d'entre eux revient à Athènes à l'issue de ces cinq années, nul n'aura le droit de tenir compte de son passé judiciaire. Nous allons procéder aux votes. Que notre choix soit juste et en accord avec la décision des Dieux. Héliastes, saisissez votre jeton. »

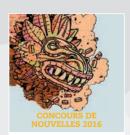
La tension est forte. Aréthonès pour la première fois doute; son discours, ses pensées méritent-elles vraiment d'influencer à ce point le cours de sa vie? Les sept jeunes accusés voient leur avenir dépendre de petits disques de bronze. Les héliastes défilent, certains l'air grave, d'autres moins soucieux, mais tous le poing fermé, gardant secret le futur qu'ils réservent aux sept jeunes hommes. Aréthonès lève les yeux sur le public : assis sur les gradins de calcaire, les spectateurs discutent avec entrain. Il fait beau, pas un nuage ; il est encore en sécurité dans l'enceinte de l'Assemblée. Certains le regardent puis détournent les yeux quand il leur rend la pareille. D'autres sont concentrés, préoccupés par son sort et celui de ses camarades. Ses amis l'ont soutenu, pour le meilleur et pour le pire. Une main s'appuie sur son épaule; c'est Thelxos, son meilleur ami.

« Citoyens, les Héliastes se sont exprimés, les résultats sont tombés. 1 268 Héliastes recon-



naissent les accusés coupables contre 232 non coupables. Les accusés sont donc reconnus coupables des récents troubles à l'ordre public. La sentence de l'ostracisme est jugée applicable avec un score de 977 héliastes favorables contre 523. Qu'on emmène les accusés. »

Les sept jeunes hommes ne se démontent pas. Leur cœur plein de nobles intentions, ils quittent Athènes le jour même avec femmes, enfants, parents et quelques farouches partisans. Après un long voyage longeant les bords de la mer de Thrace, ils fondirent la colonie de Kosmopolitès, qui veut dire Citoyens du Monde, sur les bords de la mer Propontide, à l'embouchure du Pont Euxin et élaborèrent le système juridique pensé par Aréthonès durant ses longs jours en prison, système que le monde hellénique leur enviera par la suite. Est-il nécessaire d'ajouter que nul ne revint jamais à Athènes?



Retrouvez les textes de tous les lauréats dans le recueil de nouvelles 2016



bit.lv/nouvelles2016

Illustration : François-André Vincent, Alcibiade recevant les leçons de Socrate (détail), 1776, Musée Fabre (Montpellier)

Culture de la règle et du droit



'éducation au droit et à la règle vise à faire acquérir le sens des règles au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement. Elle a pour finalité de faire comprendre comment, au sein d'une société démocratique, des valeurs communes s'incarnent dans des rèales communes. Elle tient compte du fait que les qualités attendues des futurs citoyens sont destinées à s'exprimer dans un cadre juridique et réglementaire donné que ces mêmes citoyens peuvent faire évoluer*.

L'école apprend la citoyenneté : le projet d'établissement

En quoi le projet d'établissement peut-il être un outil efficace pour impulser une dynamique collective dans l'établissement par rapport aux apprentissages liés à la citoyenneté?

Une question occupe une place centrale, celle de la citoyenneté et du contexte local. Comment dépasser les contradictions entre ce qui est vécu dans l'école et les réalités familiales? Comment informer, associer les parents?

En découle la nécessaire construction du projet d'établissement en prenant soin d'associer toute la communauté éducative, en ne négligeant aucun jalon, aucune étape.

Le projet d'établissement, outil de pilotage, est un levier qui permet au quotidien de faire vivre la citovenneté :

- instances, règlement intérieur, projet d'établissement, engagement de l'équipe éducative et culture commune, implication des élèves dans la vie collective;
- une vie scolaire au plus près des élèves : partir d'un besoin, d'une situation rencontrée (par exemple, une situation de harcèlement dans une classe) pour provoquer des débats organisés (analyse de la situation, réponses à apporter, etc.).

Quelques rappels essentiels à la réussite du projet d'établissement

- > L'établissement doit organiser des débats au sein de l'équipe pédagogique pour poser un cadre commun, partagé, contextualisé, autour de l'enseignement/l'apprentissage/la formation de la citoyenneté/du vivre ensemble.
- > Tous les acteurs de la communauté éducative doivent être associés à la réflexion et à la rédaction collectives. L'axe citoyenneté fait partie intégrante du projet d'établissement.
- > Un état de situation devrait être fait pour chacun des établissements pour trouver des réponses adaptées et non alarmistes en fonction des contextes, des situations.

La volonté de respecter les textes officiels, la mise en œuvre des actions déjà proposées doit être une priorité :

- Mise en place des enseignements pratiques interdisciplinaires : chercher une réelle cohérence entre citoyenneté et méthodes d'enseignement.
- Accompagnement sur la mise en place des conseils de vie lycéenne et Ccc (centres de culture et de connaissances).

Les valeurs portées par l'établissement doivent être lisibles dans le pilotage, le management, la gestion, les enseignements, la vie de tous les jours.

L'entrée par l'heure de vie de classe en prenant appui sur des documents et des ressources en ligne (Éduscol par exemple) doit être préconisée, avec des prolongements dans les disciplines, permettant ainsi à tous les enseignants de s'emparer de la problématique.



bit.ly/congres2016projetetablissement



Jean-Claude Chapu est adjoint au directeur de l'Esenesa depuis 2009, en charge plus particulièrement des partenariats, de l'interministériel, des relations européennes et internationales.

Les conseils de jeunes au Maroc, des espaces d'apprentissage de la citovenneté

Les représentants des conseils de jeunes marocains ont fait part de leur engagement au sein de leurs organisations, des espaces d'échanges qui revalorisent leur citoyenneté.

« Chaque membre du conseil de jeunes est un citoyen actif. S'il exerce son droit de vote comme tout Marocain, au sein du conseil de jeunes, il participe également chaque jour au suivi et à l'évaluation des politiques publiques mises en œuvre dans le pays en organisant des actions concrètes à destination des jeunes dans son territoire », explique Youness Ouhrar, membre du conseil de jeunes de Khénifra, créé en 2007.

Ayant vu le jour au sein du Programme Concerté Maroc (2002), le conseil de jeunes de Khénifra, aujourd'hui bien établi, est un des conseils membres du Réseau marocain de jeunesse et de concertation (REMAJEC). Le réseau qui regroupe de nombreuses associations est composé de plus d'une quarantaine de conseils de jeunes. Il ambitionne de faire de la jeunesse un moteur du développement social et humain au Maroc. Comment? En faisant en sorte que les jeunes marocains exercent pleinement leur citoyenneté. Le conseil de jeunes constitue en soi un espace d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté.

^{*} Extrait du programme d'enseignement moral et civique, école élémentaire et collège, arrêté du 12 juin 2015.



« Pour moi, la citoyenneté est avant toute chose synonyme de respect. Elle implique solidarité et tolérance, mais il est important de comprendre que l'on commence à exercer sa citoyenneté à petite échelle d'abord, à l'école, au niveau de son quartier... », estime Leila Outouf, membre du conseil provincial des jeunes de Marrakech et de la coordination nationale des conseils de jeunes (CNCJ). Curieuse, elle a intégré le conseil de jeunes pour comprendre ce qu'il représentait avant d'être séduite par le fait qu'il soit exclusivement dédié aux jeunes. Lorsqu'elle y a adhéré, la jeunesse marocaine était plus que jamais mobilisée, à la veille du changement de Constitution de 2011.

Besoin de reconnaissance

Ensemble, les jeunes organisent des actions d'abord au niveau local. Débats, conférences, outre les évènements ouverts à tout public, les membres des conseils de jeunes de Marrakech organisent par exemple des formations sur les droits humains et les droits et devoirs civiques à destination des lycéens. « La citoyenneté commence à l'école, par l'enseignement », insiste Leila.

« Le conseil de jeunes est un espace d'échange pour nous les jeunes. Il nous permet de développer nos compétences et de participer plus activement à la vie politique du pays », soutient Kamal Hafsaoui, membre du conseil de jeunes de Oujda. Mais finalement, ce sont aussi les compétences humaines dont bénéficient les jeunes qui sont un réel atout pour eux. « Être membre d'un conseil de jeunes m'a appris à mieux m'exprimer et à affirmer mes idées. J'ai développé mon réseau et toutes ces rencontres m'ont apporté plus d'ouverture d'esprit », commente Leïla.

Présents sur la majorité du territoire marocain, les conseils de jeunes qui composent le Remajec disposent d'une coordination nationale et sont engagés sur des thématiques telles que l'employabilité, l'éducation, l'économie sociale et solidaire et les questions environnementales. Mobilisés pour un plaidoyer national, les conseils de jeunes demandent à être institutionnellement reconnus, pour que leur participation directe soit assurée.



bit.ly/congres2016conseiljeunes



Alice Tawil est responsable Pays Maroc à Solidarité laïque.

C'est ton droit!

Le concours C'est ton droit!, qui s'adresse aux établissements du réseau mlfmonde et des académies partenaires de la MIf, porte chaque année sur un droit différent de la Convention internationale des droits de l'Enfant. En 2016, c'est à partir du droit d'être entendu que les participants, du cycle 3 au lycée, ont élaboré leurs projets et réalisé de nombreuses productions originales et inventives.



Place de l'enseignement de la citoyenneté | Pays du Golfe

Par Christian Nonnenmacher, Christophe Troucat, Christian Chale, Vincent Gorse et Jean-Michel Blettery (chefs d'établissements à Djeddah, Dubaï, Bahreïn, Abu Dhabi et Al-Khobar)

Dans le contexte des monarchies du Golfe. quelle est la place de l'enseignement de la citoyenneté à nos communautés scolaires?



bit.ly/congres2016golfe



Le premier prix est revenu aux élèves du cycle 3 de l'École Osui Paul Pascon



■ # • de Laâyoune (Maroc) et à leur enseignante, pour leur journal

bit.ly/laureatsctondroit16

Retrouvez tous les projets lauréats et ■ A: ■ les informations relatives à la nouvelle édition du concours sur le site dédié

ctondroit.mlfmonde.org



L'enjeu d'une coopération comprise et perçue par les élèves

Apprendre à coopérer, c'est une compétence majeure que les enseignants souhaitent développer chez leurs élèves. Quel moyen pour y parvenir?

C'est le thème de cet atelier qui a proposé différents moyens pour que les élèves prennent conscience des relations qui se nouent entre eux et du bénéfice qu'ils peuvent tirer d'une inter-relation moins individualiste.

L'utilisation du sociogramme permet de réaliser des sociogroupes de travail. Les groupes peuvent être établis selon des critères positifs (« je souhaite travailler avec... ») ou selon des critères plutôt négatifs (« je ne souhaite pas travailler avec... »). La variation de ces paramètres permet de regrouper les élèves dans des situations où ils devront éprouver leur capacité à travailler en groupe.

L'adaptation du jeu de la NASA à des élèves de CE2 a servi de situation collective de résolution de problème.

L'école au cœur de la République



« L'École au cœur des valeurs de la République: se respecter, respecter les autres » est un projet départemental décliné par circonscription et par école dans le département de la Nièvre.

L'atelier mené par Philippe Ballé et Claude Valtat s'est attaché à montrer le rôle joué par les différents partenaires : professeurs,

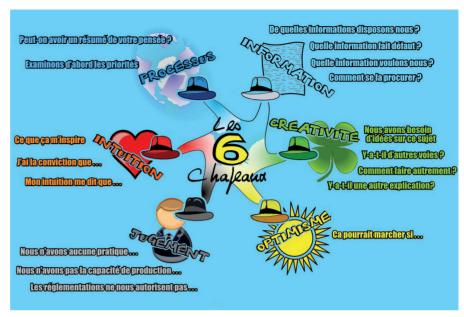


Illustration de la théorie des « six chapeaux » d'Edward de Bono

Une phase individuelle, puis une phase collective a permis de montrer l'efficacité du travail de groupe.

Une stratégie de prise de décision collective a été explorée en adaptant la théorie des « six chapeaux » d'Edward de Bono.

équipes éducatives, service de l'État, parents d'élèves, associations, etc. pour la mise en place d'un plan citoyen au cœur de l'école.

L'atelier a décliné une série d'actions pour souder élèves et équipes, anticiper, prévenir et éviter les comportements déviants. Il a aussi abordé des exemples concrets de mise en œuvre des quatre dimensions de l'enseignement moral et civique (engagement, sensibilité, jugement, règle et droit), des outils pour les équipes pédagogiques pour construire chez l'élève de la maternelle au lycée, une conscience et une attitude citoyennes. Notamment, un kit pour le premier degré, avec des actions concrètes pour mettre en action la charte de la laïcité et impliquer toute la communauté éducative.



bit.ly/congres2016republique









Philippe Ballé est inspecteur d'académie, DSDEN de la Nièvre académie de Diion).



Claude Valtat est IA-IPR d'économie-aestion (académie de Dijon).

expression libre parole aux élèves

Modèles des Nations Unies

Trois élèves du Groupe scolaire Osul Louis Massignon de Casablanca, accompagnés par leur enseignant Bahri Belarbi, ont témoigné de leur expérience au sein des Modèles des Nations Unies (MNU). simulations de conférences internationales organisées chaque année dans plusieurs pays du monde.

Forts de ces expériences, ces lycéens se mobilisent avec leurs pairs pour organiser au sein du lycée Massignon fin 2016, la première simulation des Nations Unies du réseau Osui.



CC Ces trois dernières années, j'ai eu l'unique opportunité de participer et représenter mon lycée tout comme mon pays lors du Mnu. Depuis la classe de

seconde, nous avons la chance de voyager par groupe de 16 vers La Haye ou Genève pour participer au Mnu. [...] Lors de ces conférences, nous nous sommes mis à la place de réels dirigeants des Nations Unies et avons représenté des pays qui nous étaient étrangers a priori. Avec du recul, à l'approche de mes études supérieures, je peux dire que ces expériences m'ont beaucoup appris. [...] Avant d'y aller, nous préparons des brouillons de résolutions pour résoudre des problématiques, que nous retravaillons une fois sur place avec nos futurs cosignataires. Il faut alors savoir s'imposer dans un groupe d'une dizaine de personnes et insister pour que ce soit sa résolution qui serve de base et soit présentée devant le comité. À ce niveau, j'ai pu sentir une réelle différence entre mon premier et mon dernier Mnu. Lors du premier, je réussissais à peine à introduire une ou deux clauses; lors du dernier, c'est ma résolution qui a servi de base pour résoudre la problématique. On apprend à être convaincant. 99



Chada



CC Être délégué m'a appris à vivre selon les règles du monde d'aujourd'hui. En tant qu'adolescent de l'ère moderne, la politique m'était totalement inconnue. La

seule éthique de vie à laquelle je m'astreignais était celle que mes parents et mon entourage m'avaient inculqué. M'intéresser à l'environnement diplomatique des Nations Unies m'a permis de développer ma propre éthique, ma propre vision du monde, ancrée dans le respect, l'égalité et le progrès. [...] La capacité du délégué des Nations Unies à traiter de ces notions avec discernement, de la manière la plus impartiale possible. est impérative. Savoir remettre en question, tout en ayant un point de vue externe et objectif dans le seul but d'améliorer notre monde, est une qualité que ce dernier se doit d'avoir.

Enfin, une des notions les plus importantes et qu'il m'est impossible de ne pas évoquer est l'approfondissement de la connaissance de l'être humain. Au Mnu, plusieurs individus d'origines différentes se retrouvent tous au même endroit, contraints à débattre dans une seule et même langue. En apprenant à connaître quelques-unes de ces personnes, j'ai compris progressivement les multiples différences qui nous séparent, mais aussi les infinités de similitudes qui nous rapprochent. 99

et minutieusement préparée, mes collègues et moimême avons pu acquérir une fine connaissance des

relations internationales ainsi que développer une solide culture générale et certaines qualités de communication et de diplomatie. En effet, être délégué ou ambassadeur implique surtout une capacité à aller vers les autres, car ces conférences sont généralement très courtes, allant de trois à cinq jours. Le temps y est donc précieux. Cette capacité à aller vers les autres nous permet de faire des alliances dès le premier jour et donc de récolter un nombre suffisant de signatures pour que la résolution que nous avons préparée au préalable soit débattue. Cela implique également une volonté de mettre en commun avec le groupe de débat, tout en s'assurant de la fluidité d'information au sein du groupe. Cela implique un certain partage d'idées et une critique constructive des propositions. Cela nous amène à développer un certain esprit critique pour mettre en perspective la viabilité des décisions pendant la conférence et aujourd'hui encore dans notre vie quotidienne. [Être délégué] implique également une subtilité des propos, l'éloquence lors des discours publics permettant de rassembler la majorité et d'obtenir le maximum de votes pour faire passer ses amendements et sa résolution. Une disponibilité et une capacité à écouter les autres pour comprendre leurs positions et s'entendre sur des solutions durables. 99



bit.ly/modele-nations-unies

Culture du jugement

a formation du jugement moral doit permettre de comprendre et de discuter les choix moraux que chacun rencontre dans sa vie. C'est le résultat d'une éducation et d'un enseignement qui demandent, pour les élèves, d'appréhender le point de vue d'autrui. les différentes formes de raisonnement moral. d'être mis en situation d'argumenter. de délibérer en s'initiant à la complexité des problèmes moraux, et de justifier leurs choix. Les élèves sont des sujets dont l'autonomie ne peut être progressivement acquise que s'ils ont la capacité de veiller à la cohérence de leur pensée, à la portée de leurs paroles et à la responsabilité de leurs actions. Le développement du jugement moral, modulé selon les âges, fait appel de manière privilégiée aux capacités d'analyse, de discussion, d'échange, de confrontation des points de vue dans des situations problèmes. Il demande une attention particulière au travail du langage, dans toutes ses expressions écrites ou orales*.

Aux sources citoyens!



L'homme chauve-souris, gravure tirée du Great Moon Hoax (littéralement « grand canular lunaire »), série de six articles publiés du 25 au 31 août 1835 dans le New York Sun, qui relataient la fausse découverte d'une vie extraterrestre sur la Lune

Comment repérer hoax, rumeurs et théorie du complot? Avec la viralité des réseaux sociaux et la rapidité de circulation de l'information, l'enjeu des sources devient primordial. Un recul critique sur l'information (textuelle et infographique) est indispensable : croiser et évaluer les sources pour éviter les pièges de la désinformation, notamment en période troublée.

Si la théorie du complot n'est pas une nouveauté, elle a pris, au fur et à mesure que se développait internet, une ampleur nouvelle. Elle constitue un ennemi intime du savoir et de la connaissance parce que, tout en jouant en apparence sur des enjeux analogues, elle dévoie, simplifie et fascine justement par sa simplicité même, son « anticonformisme » et la « transgression » qu'elle incarnerait face aux « pouvoirs établis » nécessairement mensongers pour les adeptes de ces théories.

Face à ces discours dont la force réside dans la volonté d'opposer, à la complexité du monde, l'évidence d'un sens caché, les enseignants doivent être accompagnés, soutenus et formés car ces discours ont un public de plus en plus nombreux, et c'est un problème que l'École ne peut éluder.



bit.ly/congres2016EMI



Clotilde Chauvin est professeuredocumentaliste chargée de mission et de formation Médiathèques pour le réseau mlfmonde.

Créer et mettre en œuvre une webradio dans un établissement scolaire

« Inscrite dans la loi de refondation de l'École, l'éducation aux médias et à l'information contribue à préparer les élèves d'aujourd'hui à devenir les citoyens de demain. Apprendre à chercher une information et à en identifier la source, comprendre les mécanismes de fabrication de l'information et de l'image, émettre soi-même de l'information, doivent permettre à chacun d'apprendre à exercer librement son jugement. » (Bulletin Officiel)

L'éducation aux médias et à l'information est une composante du parcours citoyen mis en place dès la rentrée 2015. La création d'un média scolaire par établissement est fortement encouragée, ainsi que le partenariat et l'accompagnement par des professionnels. C'est dans ce contexte qu'intervient Thierry Riera, journaliste professionnel.

Cet atelier a eu un double objectif: former les enseignants et développer auprès des élèves l'autonomie pour utiliser cet outil innovant.

Les émissions, enregistrées dans les conditions du direct, permettent de développer chez leurs utilisateurs une aisance langagière certaine, une prise de risques assumée par une préparation minutieuse, et une grande maturité dans le maniement. Les enseignants de leur côté apprécient l'autonomie développée chez leurs élèves. L'outil leur permet une réelle approche différenciée pour chaque apprenant et développe de nombreuses compétences : écoute, travail en équipe, observation critique et vérification des faits sur internet, techniques de montage, écriture pour la radio, motivation autour d'un projet, concentration, etc.

La webradio, par son dynamisme et son côté innovant, permet également de mettre en lumière les actions de l'établissement.

Elle s'adresse à tous les niveaux d'âge et pour une installation modique et facilement transportable, est accessible à n'importe quelle structure.

^{*} Extrait du programme d'enseignement moral et civique, école élémentaire et collège, arrêté du 12 juin 2015.



Formation Webradio au Lycée Osui André-Malraux (Rabat, Maroc) en mars 2016

Une formation de découverte des métiers de la radio se déroule ainsi :

- initiation à l'expression écrite et orale radio;
- apprentissage du montage et mixage audio;
- préparation d'une émission;
- enregistrement d'une émission dans les conditions du direct.



bit.ly/congres2016webradio1



bit.ly/congres2016webradio2



Thierry Riera est journaliste à Radio France et formateur à la pratique de la webradio scolaire.

Éducation aux médias et à l'information

L'éducation aux médias et à l'information (Емі) a été définie, sa finalité fondamentalement citoyenne a été précisée : « c'est un enseignement intégré de manière transversale dans les différentes disciplines. Il doit apprendre aux élèves à lire et à décrypter l'information et l'image, à aiguiser leur esprit critique et à se forger une opinion, compétences essentielles pour exercer une citoyenneté éclairée et responsable en démocratie »* et dans une société de l'information

La place de l'Emi a été renforcée dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture comme dans les nouveaux programmes. L'EMI est donc présente dans les cinq domaines du socle commun, notamment le domaine 2 (méthodes et outils pour apprendre) qui évoque aussi bien les « Médias, démarche de recherche et de traitement de l'information » que les « Outils numériques pour échanger et communiquer ». Un exemple pour illustrer les apprentissages nécessaires : « l'élève sait mobiliser différents outils numériques pour créer des documents intégrant divers médias et les publier ou les transmettre. L'élève utilise des espaces collaboratifs. Il apprend à communiquer notamment par le biais des réseaux sociaux dans le respect de soi et des autres ».



Au service de l'Emi, le CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information) propose des ressources, des formations ainsi que des actions éducatives telles que la Semaine de la presse et des médias à l'école. Il encourage l'existence des médias scolaires, support de nombreux apprentissages. Les classes presse du CLEMI Dijon permettent aussi de découvrir la pluralité de presse et la rédaction d'articles de presse basés sur des reportages et des interviews. Le CLEMI Dijon, impliqué dans le partenariat avec la Mlf, peut également intervenir en appui à un projet spécifique.

La délégation au numérique éducatif (DANE) de Dijon est à l'origine d'un projet lié à l'Eмi : « Blogue ton école ». Ce concours de

* www.education.gouv.fr/cid85644/onze-mesures-pour-unegrande-mobilisation-de-l-ecole-pour-les-valeurs-de-la-republique html



Un congrès couvert par les élèves

Pendant toute la durée du congrès. des interviews et des chroniques ont été enregistrées par les élèves du réseau Osul, en direct d'un studio de webradio installé dans le hall d'entrée, au contact de tous les participants.

L'équipe de L'Intersection, le journal scolaire du Groupe scolaire Massignon, a également réalisé de nombreuses interviews et a couvert l'événement en direct grâce à Twitter.







Écoutez toutes les émissions de webradio bit.ly/webradioducongresmlf2016

La couverture twitter de l'@LIntersection https://twitter.com/LIntersection



blogs scolaires est fondé sur la publication en ligne pour amener les élèves à produire une réflexion sur l'EMI, dans le cadre d'une pédagogie de projet et d'un travail en équipe. Il s'appuie sur une plateforme académique d'hébergement de blogs. Des formations sont associées à cette action : formation à la pédagogie de projet, à la veille et, d'une façon générale, formations à l'Емі. Ce concours est ouvert aux établissements de la Mlf.

Actions du CLEMI, concours porté par la DANE de Dijon, autant de possibles, parmi d'autres, pour mettre en œuvre l'Емі, pour placer les élèves en situation d'activité de production, de réflexion et de travail collectif : l'Емі, comme l'apprentissage de la citovenneté, nécessite en effet de rendre acteurs nos élèves.



bit.ly/congres2016emi2



Guillaume Lion est IA-IPR d'histoire-géographie et délégué académique au numérique dans l'académie de Diion



Nathalie Barbery est coordonnatrice du CLEMI de l'académie de Dijon

Sur le site du congrès

Eco-citoyenneté Wild-Touch

Par Laurent Desse (responsable pédagogique chez Wild-Touch) et Clotilde Chauvin (professeure-documentaliste chargée de mission et de formation pour le réseau mlfmonde).

Un atelier conçu comme un temps d'échange pour mieux appréhender les liens entre l'homme et la nature, en diversifiant les angles (scientifiques, historiques, sociologiques, philosophiques, etc.).



🔼 😍 bit.ly/congres2016ecocitoyennete

Édition 2016 du concours des Itinéraires humanistes « Dis-moi l'homme que tu veux devenir »

La Mlf a mis en place en 2014 le concours des Itinéraires humanistes pour notre temps afin d'appréhender le sens de l'humanisme dans notre société contemporaine transformée par les technologies numériques. Le concours invite à un travail d'écriture créative et collective. Il s'inscrit dans une pédagogie de projet et une démarche pluridisciplinaire et vise à exploiter l'anthologie de textes du même nom publiée en 2013 par la MIf et le CNDP. Il est ouvert à tous les élèves, du primaire à la terminale. Son principe: les productions collectives, du simple texte à la production multimédia, sont évaluées par d'autres classes.

Il s'agit dans tous les cas de stimuler une articulation continue de l'écriture et de la lecture : écrire, réécrire, lire, relire, évaluer, éditer,

Pour sa seconde édition, le concours invitait les élèves de tous niveaux confondus à s'exprimer à partir de la phrase « dis-moi l'homme que tu veux devenir ». Devenir un homme, un citoyen, quel citoyen?

Extraits des productions lauréates.

Safa: « On doit pouvoir s'aimer et s'aider. »

Alexís: « Oui, s'entraider. »

Fedwa: « On doit essayer. »

Bastien: « Avec toutes nos différences, on est avant tout des hommes. »

Mme Benyahía: « Et qu'aimeriez-vous qu'on note sur votre passeport?»

Nabíl: « Humaín. »

Élèves de 6º du Collège Mendès France de Tourcoing, France



bit.ly/congres2016ithuma





Sí je pouvais être honnête sans blesser

Sí je pouvais apprendre à les respecter Sí je pouvais rester fort sans être violent le serais fier

Combien de fois faut-il répéter qu'il faut aimer tout le monde, quelles que soient nos différences?

Combien de temps pouvons-nous supporter d'entendre des insultes avant de pouvoir dire non?

Combien de fois peut-on faire des lois sans être roi?

Nul n'a le droit de faire souffrir alors qu'il peut aimer

Nul n'a le droit d'être irrespectueux envers autruí

Si je pouvais reconnaître les fautes sans accuser les autres

Si je n'avais presque rien, je le donnerais quand même

Sí je pouvais rester l'enfant que je suis, garder mes qualités et ma personnalité Je vivrais heureux

Combien de temps peut-on continuer à vivre sans bonté et gentillesse?

Je veux avoir confiance en moi-même pour avoir confiance en toi

Je veux aider, aimer, savoir offrir et

Je veux aider et aimer et ne jamais détester Pour enfin vivre en paix

Élèves de Cm2 et 6° du Grand Lycée franco-libanais de Beyrouth, Liban



Palmarès de l'édition 2016 bit.ly/ithuma2016

Culture de l'engagement



n ne saurait concevoir un enseignement visant à former l'homme et le citoyen sans envisager sa mise en pratique dans le cadre scolaire et plus généralement la vie collective. L'école doit permettre aux élèves de devenir acteurs de leurs choix, et de participer à la vie sociale de la classe et de l'établissement dont ils sont membres. L'esprit de coopération doit être encouragé, la responsabilité vis-à-vis d'autrui mise à l'épreuve des faits*.

Jeux et applications sociétales

Comment éveiller à la citoyenneté les élèves connectés d'aujourd'hui? Quel potentiel pour les applications et jeux sociétaux?

OUAT (Once upon a time) Entertainment, studio de création et d'édition de jeux et applications ludiques sur Facebook et mobiles/ tablettes, a été créé par Frédérique et Sébastien Doumic en 1999. Basé à Angoulême, OUAT a commencé par créer des jeux vidéo pour enfants puis a élargi ses publics dont les cibles sont devenues les enfants, les ados et les femmes. OUAT emploie une quinzaine de personnes qui réalisent intégralement les projets : créatifs, graphistes, animateurs, programmateurs, spécialistes du marketing.

Depuis 2012, OUAT crée également des jeux et applications « sociétaux ». Ces « jeux intelligents » fondés sur l'observation, la mémorisation, la réflexion, sont immersifs. Les « game for change » ont pour principe de changer le monde.

La présentation de plusieurs jeux sociétaux a suscité de nombreuses questions chez les participants à l'atelier, notamment sur l'éthique. Comme ces jeux laissent le choix d'incarner les bons comme les méchants, comment s'assurer de leur moralité? Cette notion de choix pourtant essentielle pour la génération y/z a paru un peu « dangereuse ». Les participants ont été invités à juger par eux-mêmes en découvrant ces jeux et se sont apercus qu'ils permettaient d'interroger sa propre moralité.

Quelques jeux sociétaux emblématiques

Paper please

Vous êtes un agent d'immigration d'un État fictif. Vous suivez des règles qui évoluent chaque jour. Quelle éthique derrière un tel jeu? Faire réfléchir sur l'intérêt de la règle.

This war of mine

Vous êtes dans la peau d'un personnage qui vit dans un pays en guerre et doit se nourrir pour survivre en opérant des choix: voler, se battre, aider, etc.

Soldats inconnus, mémoires de la Grande Guerre

Vous êtes dans la peau d'un soldat inconnu. Ce jeu tiré des lettres de poilus permet de découvrir l'Histoire autrement.

Clim city

Vous êtes dans la peau d'un maire qui transforme sa ville en ville écolo. Ce jeu permet de comprendre la complexité des situations : on ne peut pas drastiquement faire baisser les sources de pollution sans que cela ne crée d'autres dysfonctionnements.



 Kompany business is fun (créé par OUAT) Jeu sur la création d'entreprise qui permet aux jeunes de comprendre tous les moyens qui permettent de créer une entreprise.



bit.ly/congres2016jeux



Frédérique Doumic est Présidente directrice générale de OUAT Entertainment.

Mettre en œuvre une journée citoyenne: pistes et méthodes

Comment impliquer les élèves et toute la communauté scolaire dans des actions concrètes pour faire vivre la citoyenneté? Un établissement de l'Aube, le collège Albert Camus, livre ici des pistes concrètes d'engagement, telles que des badges comme autant d'« étapes à gravir » qui attestent de droits et devoirs à respecter et développent la prise de conscience de l'élève de son rôle dans la société.



Le collège Camus a proposé une demi-journée banalisée pour faire vivre la citoyenneté à l'ensemble de l'établissement, un temps fort au cœur d'une année jalonnée d'événements divers qui construisent le parcours citoyen

^{*} Extrait du programme d'enseignement moral et civique, école élémentaire et collège, arrêté du 12 juin 2015.

de l'élève. Connaissance des instances de la démocratie, enseignement moral et civique, éducation aux médias, participation des élèves à la vie de l'établissement : au total une trentaine d'ateliers préparés par tous les personnels ont permis aux élèves de réaliser pleinement ce qu'est l'engagement citoyen.



bit.ly/congres2016journeecitoyenne



Marie-Claire Ruiz est IA-IPR d'histoire-géographie, doyenne des IA-IPR, présidente du conseil de l'Espe de Reims.



Véronique Desplanque est professeure d'histoire-géographie au Collège Albert Camus (département de l'Aube)

Le Téléthon des Français de l'étranger

Le Téléthon des Français de l'étranger, lancé en 2013, vise à mobiliser l'ensemble des communautés françaises partout où elles sont et notamment dans les établissements scolaires. En 2015, 21 pays se sont mobilisés.

Au-delà des images, des 30 heures d'émission et des paillettes, l'AFM-Téléthon est une association de malades et de parents de malades fondée en 1958 par Yolaine de Kepper, mère de quatre enfants atteints de myopathie de Duchenne, une maladie alors peu connue. À origine inconnue, solution impossible, et c'est ainsi que l'histoire a commencé. Aujourd'hui, les maladies rares touchent une personne sur 20, 3 millions de personnes en France, 30 millions en Europe, 300 millions dans le monde. Pour vaincre les maladies neuromusculaires et les maladies génétiques, l'AFM a créé il y a 30 ans le Téléthon, qui a permis de rassembler autour d'une poignée de parents, des citoyens qui ont décidé ensemble de se battre. Grâce à cette mobilisation citoyenne, la France est à la tête de la recherche en matière génétique, et le Téléthon est le plus gros événement de mobilisation au monde, capable de soulever

43 500 ÉLÈVES RENCONTRÉS DANS LE CADRE DE



#GraceAVosDons



des montagnes pour donner des moyens à la recherche pour avancer.

Grâce au Téléthon, l'AFM a pu créer et financer quatre laboratoires privés, dont le laboratoire Généthon, labellisé laboratoire pharmaceutique en 2013 et qui s'est vu décerner en 2015 la médaille de l'innovation par le gouvernement français. Ce laboratoire d'excellence, associatif, financé par la générosité du public, possède un objectif clair : permettre au plus grand nombre l'accès aux médicaments pour des maladies génétiques rares, à des prix justes et maîtrisés. Ces laboratoires mènent plus de 36 essais thérapeutiques, rassemblent plus de 600 experts et financent plus de 300 programmes de recherche par an, en France et à l'étranger.

Aujourd'hui, si on ne guérit pas encore, un certain nombre de succès en thérapie génique ont été remportés. Des enfants bulle souffrant de déficit immunitaire, qui ne pouvaient pas être en lien avec le monde extérieur, vont à l'école grâce aux dons effectués auprès de l'AFM-Téléthon, dont la transparence et la gouvernance ont récemment été saluées par la Cour des Comptes. L'association travaille étroitement avec le gouvernement français pour faire évoluer la loi et permettre aux personnes en situation de handicap de pouvoir vivre leurs projets de vie, pour que les enfants soient scolarisés en milieu classique à côté de chez eux et pas nécessairement envoyés dans des établissements spécialisés. Elle se bat pour l'accès à la citoyenneté, pour que chacun puisse vivre comme tout un chacun, quel que soit son degré d'invalidité. Ce n'est pas parce que

l'on est malade que l'on est différent. Les 30 heures d'émission du Téléthon et toutes les mobilisations qui les entourent, participent au changement de regard sur la personne en situation de handicap. Sensibiliser les jeunes à la différence fait partie des priorités de l'AFM-Téléthon.

1 000 chercheurs dans les écoles

Sensibiliser les jeunes aux métiers de la recherche est un autre des objectifs de l'AFM-Téléthon. La recherche rassemble des métiers extrêmement variés et ouverts, qui ne nécessitent pas tous un bac+7 et une thèse. En 2015, plus de 50 000 jeunes ont accueilli dans leurs écoles un chercheur en France. Cette opération est désormais ouverte aux établissements français de l'étranger, qui peuvent accueillir des chercheurs des laboratoires de l'AFM-Téléthon à l'occasion de leurs déplacements. Il est également possible d'organiser ces rencontres en visioconférence comme cela s'est fait pour la première fois au Lycée français d'Agadir en 2016, avec beaucoup de réussite.

L'opération s'adresse aux classes de 3e et de lycée. Au cours de leurs interventions, les scientifiques expliquent leurs métiers de technicien, ingénieur ou chercheur, les dernières avancées de la recherche sur les biothérapies innovantes ainsi que le rôle de l'AFM-Téléthon dans la recherche contre les maladies génétiques rares. Une intervention dure environ 1h30 et peut s'adresser à une centaine d'élèves. Un même chercheur peut en mener trois au maximum dans une même journée.



bit.ly/TéléthonMlf2016



1 000 chercheurs dans les écoles au lycée français d'Agadir bit.ly/1000chercheursagadir



Florence Duguet est déléguée coordination émission à l'AFM-Téléthon.

expression libre parole aux élèves **Engagez-vous!**

En plénière, les élèves du Conseil de vie lycéenne (CvL) Osui ont témoigné et dialogué en visioconférence, avec leurs homologues du CVL Égypte, pour un partage d'expérience en direct.



CC Bien qu'étant de différentes villes du Royaume, nos actions et nos idées se rejoignent car elles possèdent le même principe qui est l'éducation à la citoyenneté. Nous sommes très heureux de l'élaboration de ce projet qu'est le CVL et nous aimerions par la suite mettre en place d'autres projets tels que des actions concrètes de développement de la citoyenneté dans nos établissements. D'autres éventuelles actions à mettre en œuvre sont proposées, telles que l'élaboration d'un réseau d'anciens élèves de l'Osul ou encore un annuaire avec une liste d'opportunités d'études supérieures au Maroc qui se développent et dont les élèves n'ont pas encore toujours conscience. M'avoir nommée vice-présidente d'un tel iovau éducatif me fait prendre conscience qu'il est nécessaire que je mène cette mission à bien. Nous nous dévouerons sans relâche au développement et à la réussite de cette cohésion entre tous les membres des divers Cvl. Ce réseau Osul. tout en apportant une touche française à notre éducation, respecte les valeurs de notre pays auxquelles nous sommes très attachés. Nous sommes aussi fiers d'appartenir au réseau Osvi qui a fait de nous les individus que nous sommes auiourd'hui. 99

Imane, vice-présidente du CVL Osul



bit.ly/congres2016engagezvous

« Pourquoi vous êtes-vous engagé au CvL? »

MEMBRE DU CVL ÉGYPTE

« Pour prendre une responsabilité, celle de servir mes camarades. [Une de mes] priorités, c'est de mettre les bénéfices des autres avant mon propre bénéfice. »

CVI OSIII

« Avez-vous rencontré des difficultés avec les organismes extérieurs avec lesquels vous avez monté des actions ? Comment êtes-vous perçus, en tant que jeunes? »

MEMBRE DU CVL ÉGYPTE

« On a rencontré beaucoup de problèmes, mais le fait de travailler ensemble nous a aidé. Et ce genre d'activité nous a permis de prendre confiance en nous, de ne pas avoir peur des initiatives. »

« Quelle évolution avez-vous constatée au cours de l'expérience du CVL entre les différents établissements? »

MEMBRE DU CVL OSUI

« Le fait que le réseau du Cvl. Osul se soit développé cette année a pu se faire uniquement parce que chacun des CvL locaux avait déjà énormément d'expérience. Cette collaboration va permettre aux personnes qui vont nous succéder d'avoir la chance d'organiser encore plus de choses. Cette collaboration va nous permettre tout simplement de grandir et de réaliser encore plus projets. »

« D'après votre expérience, quelles sont les clés d'un représentant efficace? »

MEMBRE DU CVL ÉGYPTE

« Un représentant efficace, c'est quelqu'un qui est en contact avec les autres délégués du réseau. Il doit aussi informer tous ses camarades sur les projets organisés et les motiver à participer. Il doit savoir gérer des crises qu'on rencontre tous lors de l'organisation d'actions. Il doit être capable de sacrifier son temps personnel. C'est aussi quelqu'un à qui on peut faire confiance. C'est surtout quelqu'un de créatif qui cherche toujours de beaux projets à réaliser, qui permettent de réunir les quatre établissements. »



Sur le site du congrès

Numérique et citoyenneté

Par Bernadette Hendrickx (chef d'établissement), France Bonnet (conseillère principale d'éducation). Bouchra Kandoussi (documentaliste), Hélène Labbé-Bazantay (professeure de français) au Groupe scolaire Jean-Charcot d'El Jadida, et Céline Baliki (professeure de lettres au Collège Beaumarchais de Paris).

Trois projets pédagogiques réalisés avec



des élèves de la 6e à la 2nde ayant By Dour finalité de travailler la notion

Comparate de citoyenneté en intégrant le

bit.ly/congres2016num

Numérique et citoyenneté

Par Hervé Saint Mézard (chef d'établissement) et Jean Moignard (professeur d'histoire-géographie) au Collège français Jules Verne Mlf de Tenerife.



Le débat et l'autonomie *via* la webradio et un concours photos.

bit.ly/congres2016num2

Projets solidaires: académie de Reims/réseau Osur

Par Marie-Claire Ruiz (IA-IPR d'histoire-géographie, doyenne des IA-IPR, présidente du conseil de l'Espe de Reims) et Fatima Le Cour Grandmaison (proviseure-adjointe du Lycée André Malraux de Rabat).

Des actions et projets menés avec le souci de s'ouvrir à son environnement, de le



comprendre en s'engageant dans la voie de la solidarité.

bit.ly/congres2016solidaires

Sur le site du congrès

Citoyenneté à vivre, 1er degré

Par Jean-Pierre Remond (inspecteur de l'Éducation nationale honoraire) et Jean-Bernard Schneider (éditeur).



Comprendre les difficultés de et les ambiguïtés des programmes.

bit.ly/congres2016acces

Lecture jeunesse

Par Sonia de Leusse-Le Guillou (directrice de Lecture Jeunesse et de la rédaction de Lecture Jeune).

Édition ado/young adult, pratiques culturelles et numériques des jeunes sont les domaines d'expertise de *Lecture*Jeunesse qui vise à développer la

Lecture et l'écriture des adolescents.

bit.ly/congres2016lecturejeunesse

Ressources pour une éducation à la citoyenneté

Par Gaël Le Dréau (chargé du développement international à Réseau Canopé).

De nature intrinsèquement transversale à tout acte d'enseignement, la question de l'ensei-



gnement et de l'apprentissage de la citoyenneté est couverte par Réseau Canopé au travers de très nombreux contenus et dispositifs.

bit.ly/congres2016canope

Educ'Arte

Par Clémence Weber (responsable du développement des nouvelles activités et de la commercialisation) et Caroline Ghienne (responsable Vod et nouveaux projets).



Le meilleur d'Arte au service des enseignants et de leurs élèves.

bit.ly/congres2016educarte

Pédagogie de projet et éducation à la citoyenneté avec eTwinning

Par Marie-Christine Clément-Bonhomme (directrice du développement international et coordinatrice eTwinning France, Canopé Poitiers) et Édouard Caburet (conseiller principal d'éducation à l'École européenne de Strasbourg).

Comment, face aux replis identitaires, eTwinning apparaît comme un chemin possible, numérique et authentique, pour aider



les élèves de tout âge et dans des situations éducatives variées à construire leur parcours vers la citoyenneté.

bit.ly/congres2016etwinning



Les nouvelles démarches pédagogiques en enseignement moral et civique

Par Brigitte Estève-Bellebeau (IA-IPR de philosophie, académie de Poitiers).

Familiariser les participants à des méthodes de travail réflexif et participatif peu connues : les dilemmes moraux, la discussion a visée philosophique, la clarification des valeurs ou le débat argumenté.

bit.ly/congres2016nouvellesapproches

Enquête sur l'éducation à la citoyenneté: méthodologie et enjeux

Par Emmanuel Bonin (chef d'établissement adjoint au Lycée international de Los Angeles).

Retour sur l'enquête sur l'éducation à la



citoyenneté menée à l'hiver 2016 auprès des établissements du réseau Mlf/Affe d'Amérique du Nord.

bit.ly/congres2016USA

Les parcours de formation

Par Jean-Claude Chapu (adjoint au directeur de l'Esenesa).



bit.ly/congres2016formation

Sur le site du congrès

Une citoyenneté au cœur de la République, éléments historiques

Par Laurent Batut (chargé de mission auprès du service de la Pédagogie).



Une salle de classe pendant l'instruction. L'Alphabet, Dembour, France, xixº siècle, dans L'Éducation et l'enseignement. Volume 1 : des origines à 1830. BnF, Estampes et photographie



bit.ly/congres2016elementshistoriques

Index

Académie 4, 54, 57, 58, 62, 65, 66, 69 Arts 42, 43, 44, 50, 53 Association 43, 56, 64, 69 Autonomie 5, 60, 65 Cité 10, 11, 20, 45, 54 Citoyenneté mondiale 21, 29, 30-32 Commémoration 18, 38-41 Conscience citovenne, conscience morale 1, 5, 14, 42, 43, 52 Conseil de vie lycéenne (CVL) 15, 56, 65 Coopération 4, 31, 58, 63 Croyances 6, 13, 22-24, 27, 34, 42 Démocratie 4, 5-7, 10-12, 15, 18, 21, 35, 36, 47, 53, 54 Démocratie participative 36 Développement durable 28, 30-32, 44 Droit 5, 19-21, 34, 46, 53, 56-59 Droits de l'Homme 5, 6, 7, 13, 15, 19-21, 30-32

Droits et devoirs 5, 6, 11, 24, 27, 28, 46, 48, 57, 63

Écocitoyenneté 44, 62 Éducation aux médias et à l'information (EMI) 48, 60, 61, 64

Engagement 7, 28, 32, 36, 43, 45, 47, 49, 63-65

Enseignement moral et civique (EMC) 5, 30, 42, 43, 50, 53, 64, 66 Espace public 20, 21, 22, 38, 47

Esprit critique 18, 26, 27, 48, 59, 61 État 5, 10, 22, 34, 36

État-Nation 27, 29, 32 État de droit 27, 33

Éthique 33, 36, 59, 63, 26, 27, 28 Expression 20-21, 28, 32, 35-36,

45-46, 47, 54-55, 60, 61 Formation des enseignants 29, 30,

32,66

Fraternité 20, 32 Nations Unies 14, 31-32, 59

Mémoires 16-18, 38-41, 63

Histoire 10-13, 16-18, 19, 28, 38-41, 53, 63, 65

Humanisme 7, 27, 32, 33, 47, 62 Humanité 14, 26, 30, 33, 42, 44, 46, 52 Identité 14, 26, 27, 29, 30, 32, 33, 35, 52

Interdisciplinarité (EPI) 6, 32, 40, 41, 52 Jugement 23, 42, 48, 53, 58, 60-62 Laïcité 5-7, 22-24, 32-33, 34-35, 58 Langue et langage 10, 26, 27, 28, 33, 47, 48, 49, 53, 60, 61

Liberté 5, 13, 20, 21, 27, 31, 47, 54-55 Liberté d'expression 20, 21, 32, 35 Liberté de conscience 5, 34

Numérique 1, 35-36, 47-49, 50, 53, 61, 63, 65, 66

Opinion 6, 12, 13, 21, 28, 36, 42, 53, 61

Peuple 19, 20, 36 Philosophie 6, 22-24, 53, 66

Poésie 44, 45 Politique 11, 19, 21, 22, 23, 34, 39, 41, 53

Politiques publiques 15, 56

DSDEN: Direction des services

nationale

départementaux de l'Éducation

Pouvoir 10, 11, 34, 36

Projet d'établissement 27-28, 56 Règle 6, 11, 19-21, 22, 36, 48, 53, 56-59. 63

Religion(s) 16, 19, 21, 33-35 République 1, 3, 5-7, 11, 22, 24, 28, 30, 39, 47, 50, 58

Respect 4, 6, 7, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 43, 46, 48, 52, 57, 58, 59, 61, 62

Sciences 14, 28, 44

Sensibilité 7, 16, 26, 28, 42-46, 52-55 58

Solidarité 10, 11, 14, 28, 32, 35, 43, 57, 64, 65

Universalité 1, 16, 26, 28, 31, 32, 33 52 54

Valeurs 4, 5-7, 26, 27, 30, 31, 32, 33, 39, 42, 43, 50, 58

Vie scolaire 48, 52, 56

Vivre-ensemble 5, 32, 33, 39, 41, 42, 43, 47, 48, 50, 53, 56

Sigles

AEFE: Agence pour l'enseignement français à l'étranger **CIEP:** Centre international

d'études pédagogiques CNDP: Centre national de documentation pédagogique CNED: Centre national d'enseignement à distance

CNRS: Centre national de la recherche scientifique

DGESCO: Direction générale de l'enseignement scolaire

DNE: Direction du numérique

ESENESR: École supérieure de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche

IA-IPR: Inspecteur d'académieinspecteur pédagogique régional MAEDI: Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

MENESR: ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Mlf: Mission laïque française ONU: Organisation des Nations

Unies

Osur: Office scolaire et universitaire

international

Bibliographie

La citoyenneté européenne, Catherine Wihtol de Wenden, Paris, Presses de Sciences Po, 1997

La double impasse, l'universel à l'épreuve des fondamentalismes religieux et marchands, Sophie Bessis, Éditions La Découverte, collection Cahiers libres, octobre 2014

Qu'est-ce que la citoyenneté?, Dominique Schnapper, avec la collaboration de Christian Bachelier, collection Folio actuel, Gallimard, 2000

Résister, responsabiliser, anticiper ou comment humaniser la mondialisation, Mireille Delmas-Marty, Seuil, 2013

La politique de l'autonomie, Esther Duflo, coédition Seuil-La République des idées, 2010

Itinéraires humanistes pour notre temps,

Mission laïque française/CNDP, 2013

Citovenneté à vivre, cycle 3, Jean-Bernard Schneider, Jean-Pierre Remond, Accès édition, 2015

Enseigner à vivre, manifeste pour changer l'éducation, Edgar Morin, Actes Sud, coll. Domaines du Possible, 2014

Histoire et mémoires, conflits et alliance, Philippe Joutard, La Découverte, 2013, réed. Poche, 2015

Radicaliser la démocratie, propositions pour une refondation, Dominique Rousseau, Seuil, 2015

Résidents de la République, Marc Alexandre Oho Bambe, La Cheminante, coll. Harlem renaissance, 2016

Retrouvez toutes les ressources du conarès sur le site dédié www.congres.mlfmonde.org/casablanca2016, rubriques Ressources, Ateliers et Plénières

Remerciements

Yves Auhin de La Messuzière (ancien ambassadeur, ancien président MIf/Osui)

Nour Avadi (élève au Groupe scolaire Louis-Massignon de Casablanca)

Céline Baliki (enseignante de lettres au Collège Beaumarchais de Paris)

Philippe Ballé (directeur académique des services de l'Éducation nationale dans la Nièvre)

Nathalie Barbery (coordonnatrice CLEMI Diion)

Catherine Becchetti-Bizot (inspectrice générale de l'Éducation nationale)

Bahri Bellarbi (enseignant au Groupe scolaire Osul Louis Massignon de Casablanca)

Jean-Michel Blettery (chef d'établissement au Lycée français Mlf d'Al-Khobar)

Emmanuel Bonin (directeur académique au Lycée International de Los Angeles)

France Bonnet (CPE au Groupe scolaire Jean-Charcot d'El Jadida)

Touraya Bouabid (présidente de I'Amesip)

Christophe Bouchard (directeur de l'AEFE)

Claire Brisset (présidente du jury du concours C'est ton droit!)

Édouard Caburet (CPE à l'École européenne de Strasbourg)

Claude Carpentier (IA-IPR de lettres honoraire)

Christian Châle (chef d'établissement au Lycée Français MIf de Bahrein)

Jean-Claude Chapu (adjoint au directeur de l'EsenesR)

Clotilde Chauvin (professeuredocumentaliste, chargée de mission et de formation Médiathèques MIf/Osui)

Mathilde Chevee (fondatrice directrice de Kairos Association)

Marie-Christine Clément-Bonhomme (directrice du développement international et coordinatrice e-Twinning France (Canopé Poitiers)

Véronique Desplanque (enseignante, académie de Reims)

Laurent Desse (directeur pédagogique chez Wild-Touch) Frédérique Doumic (Ppg de OUAT **Entertainment)**

Florence Duquet (déléquée aux actions internationales, AFM-Téléthon)

Abdelaziz El Omari (maire du Grand Casablanca)

Driss El Yazami (président du Conseil National des Droits de I'Homme)

Brigitte Estève-Bellebeau (IA-IPR de philosophie, référente académique laïcité, académie de Poitiers)

Maren Gamper (pianiste et artiste dramatique, Compagnie du Coléoptère)

Caroline Ghienne (responsable Vod et nouveaux projets, Arte)

Jean-François Girault (ambassadeur de France au Maroc)

Josep Gonzalez-Medina (chef d'établissement, TFS École internationale du Canada)

Vincent Gorse (chef d'établissement. Lycée français Théodore Monod d'Abu Dhabi)

Valérie de Gouville-Rohart (journaliste, Agence Sépium)

Anne Grillo (directrice de la Coopération culturelle, universitaire et de la Recherche au MAEDI)

Carole Guérin-Callebout (enseignante de lettres)

Bernadette Hendrickx (chef d'établissement. Lycée Osui Jean Charcot d'El Jadida)

Mickaël Hicette (directeur primaire. Groupe scolaire Osul Jacques Majorelle de Marrakech)

Julie Higounet (conseillère pédagogique MIf America)

Philippe Joutard (recteur honoraire et professeur émérite à l'Université de Provence Aix-Marseille I)

Bouchra Kandoussi (documentaliste, Groupe scolaire Jean-Charcot d'El Jadida)

Jérôme Kleinhans (directeur primaire, Lycée français Pierre Deschamps d'Alicante)

Hélène Labbé-Bazantay (professeure de lettres, Groupe scolaire Osul Jean Charcot d'El Jadida)

Alexandre Lafon (conseiller pour l'action pédagogique. Mission du Centenaire de la première guerre mondiale)

Alain Larribet (musicien, chanteur et compositeur)

Gaël Le Dréau (chargé du développement international. Réseau Canopé)

Fatima Lecour-Grandmaison (chef d'établissement adjointe. Lycée Osur André Malraux de Rabat)

Sonia de Leusse-Le Guillou (directrice de lecture et de la rédaction de Lecture Jeune)

Guillaume Lion (délégué académique au numérique, académie de Dijon)

Yannick Longet (artiste dramatique et musicien, Compagnie du Coléoptère)

Jean-François Lopez (conseiller pédagogique MIf America)

Philippe Maalouf (spécialiste du programme Éducation, Unesco)

Paul Mathias (inspecteur général de l'Éducation nationale, doyen du groupe philosophie)

Jean-Marc Merriaux (directeur général du Réseau Canopé)

Jean Moignard (professeur d'histoire-géographie au Collège français Jules Verne de Tenérife)

James Monk (chef du développement du Programme du diplôme et du Programme à orientation professionnelle, Baccalauréat International)

Edgar Morin (directeur de recherche émérite au CNRS)

François Neuville (délégué académique aux relations européennes, internationales et à la coopération, académie de Paris)

Christian Nonnenmacher (chef d'établissement, École française internationale de Djeddah)

Marc Alexandre Oho Bambe alias Capitaine Alexandre (slameur poète et chanteur)

François Perret (Président MIf/Osul)

Danielle Petit (adjointe au directeur général Mlf/Osui)

Lamia Radi (directrice de la Coopération, ministère marocain des Affaires étrangères)

Ragui Ramses (CPE et adjoint au proviseur, Lycée français d'Alexandrie)

Jean-Pierre Remond (IEN honoraire)

Thierry Riera (journaliste formateur à la radio scolaire et pour le FLE)

Florence Robine (directrice générale de l'enseignement scolaire, MENESR)

Dominique Rousseau (professeur de droit constitutionnel à la Sorbonne)

Marie-Claire Ruiz (IA-IPR d'histoire géographie - dovenne des IA-IPR. présidente du conseil de l'ESPE, Reims)

Hervé Saint Mézard (proviseur du collège français Jules Verne Mlf. Santa Cruz de Tenerife)

Salwa Saniora Baassiri (directrice générale de la Fondation Rafic Hariri)

Isabelle Saussol (responsable pédagogique, Rencontres d'Arles)

Jean-Bernard Schneider (directeur des éditions Accès)

Alice Tawil (responsable Pays Maroc. Solidarité laïque)

Christophe Troucat (chef d'établissement, Lycée français international de l'Aflec, Dubaï)

Pierre Troussard (professeur d'histoiregéographie, Lycée français de Castilla y León, Valladolid)

Claude Valtat (IA-IPR d'économiegestion, coordinatrice des actions de l'académie de Dijon avec la MIf)

Clémence Weber (responsable du développement des nouvelles activités et de la commercialisation, EducArte)

Ce congrès a pu être conçu et réalisé grâce au partenariat avec les ministères de l'Éducation nationale et des Affaires étrangères mais aussi avec de nombreux experts.

Les chefs d'établissement, directeurs administratifs et financiers, les directeurs d'école, les professeurs du réseau.

Yvon Adjibi, Léa Attar, Laurent Batut, Aude Buclon, Michel Bur, Dominique Collado, Stéphane Colonna, Sophie Ferré, Julie Itchah, Jacky Morelet, Alexis Oukkal, Danielle Petit, Erwan Rougeux, Abrar Sairafi ainsi que l'ensemble des personnels du siège de la Mission laïque française.

Ainsi que:

Caroline Paganelli et Sébastien Sebag (Librairie LDE)

L'équipe du Groupe scolaire Louis Massignon de Casablanca

L'équipe de Couverture Image

Rémi Briand

Salsabil Kettaf (chargée de communication, Remajec)

Enfin, mention spéciale aux élèves du réseau mlfmonde, présents et engagés au cœur du congrès 2016. Merci à eux!

Comité de pilotage

Le président, la direction générale et les services de la Mission laïque française remercient les participants au comité de pilotage du congrès MIf/Osul 2016.

Fidèle au principe de co-construction qui sous-tend l'organisation de ses congrès annuels depuis 2014, la Mission laïque française s'est entourée de représentants d'institutions et d'associations partenaires pour réfléchir, discuter et décider de la configuration à donner à cet événement majeur dans la vie de l'association.

Académie de Dijon

Lionnel Jeanneret, IA-IPR Evs

Guillaume Lion, délégué académique au numérique

Claude Valtat, IA-IPR économie-gestion

Académie de Paris

Anne Darmouni, chargée de mission (DAREIC)

François Neuville (DAREIC)

Académie de Poitiers

Brigitte Esteve Bellebeau, IA-IPR de philosophie - référente laïcité

Académie de Reims

Hubert Oudin, IA-IPR honoraire

Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Damien Durand, chef du service pédagogique

Canopé

Marie-Christine Clément Bonhomme, directrice du développement international

Canopé 21

Philippe Ratat, directeur territorial adjoint, responsable du département Ressources Technologies et Communication (Canopé Bourgogne Franche-Comté)

Centre international d'études pédagogiques

Stéphane Foin, directeur adjoint

Jean-François Plard, expert auprès du directeur

Centre national d'enseignement à distance

Philippe Aldon, directeur délégué aux affaires internationales et européennes

École supérieure de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Jean-Claude Chapu, adjoint au directeur

Fondation Maison des Sciences de l'Homme

Nelson Vallejo-Gomez, conseiller auprès du président

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

Laurent Gallissot, chef de mission, mission de la langue française et de l'éducation (Dgм)

Lydie Khoudja, rédactrice (DGM)

Éric Tosatti, chef de pôle de l'enseignement français et de l'enseignement bilingue auprès de la mission de langue française et de l'éducation (Dgм)

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Catherine Becchetti-Bizot, inspectrice générale de l'Éducation nationale, chargée de mission

François Bocquet, chargé de la prospective au NumériLab (DNE)

Mireille Lamouroux, chargée de mission (DNE)

Anna-Livia Susini, chef du département Europe et International (Dgesco)

Mission laïque française (instances)

François Perret, président

Thérèse Pujolle, administratrice

Mission laïque française

Laurent Batut, chargé de mission

Michel Bur, adjoint au directeur général, chef du service Pédagogie

Dominique Collado, chargée de mission

Jean-Christophe Deberre, directeur général

Jacky Morelet, chargé de mission écoles d'entreprise

Solidarité Laïque

Roland Biache, délégué général

Alice Tawil, responsable Pays Maroc

Retrouvez le détail des travaux du comité de pilotage



bit.ly/congres2016comite































Rédaction et administration



9 rue Humblot 75015 Paris F +33 1 45 78 61 71

accueil.mlf@mlfmonde.org www.mlfmonde.org

Directeur de la publication

Jean-Christophe Deberre

Rédacteur en chef

Michel Bur

Secrétaires de rédaction

Laurent Batut, Aude Buclon

Yves Aubin de La Messuzière, Philippe Joutard, Alexandre Lafon, Paul Mathias, Edgar Morin, Dominique Rousseau. Laurent Batut, Aude Buclon, Michel Bur, Gaëlle Charcosset, Dominique Collado, Jean-Christophe Deberre, Jacky Morelet

Conception graphique/mise en page

Alexis Oukkal

Impression

Lettering

© Mars 2017



Crédits photographiques ©mlfmonde/Rémi Briand

©mlfmonde/ao

©mlfmonde/Abrar Sairafi

©mlfmonde/DR

©bibliothèque nationale de France

©mlfmonde/lflhn/DR

©Actes Sud

©Lemieux Éditeur

©Plon

©Éditions La Découverte, Paris, 2013

©Maya-Anaïs Yataghène

©Éditions du Seuil, 2015

©Joachim Wendler - Fotolia.com ©TFS école internationale du Canada/DR

©Unesco/DR

©Lvcée Abdel Kader/DR

©Conseil national du numérique/DR

©mlfmonde/Lycée français Mlf André Malraux/DR

©mlfmonde/école Mlf-PSA/DR

©mlfmonde/Lycée français de Stavanger/DR

©Wild-Touch

©mlfmonde/Lycée Osui Jean Charcot/DR

©Éditions La Cheminante, 2016

©Éditions Accès

©Canopé

©mlfmonde/école Osui Paul Pascon/DR

©Arthox33

©mlfmonde/Lycée Osui André-Malraux/DR

©Délégation au numérique éducatif Dijon

©mlfmonde/glfl/DR ©OUAT Entertainment

©Collège Albert Camus

©AFM-Téléthon

©hollymolly, Maximkostenko, tandaV - Depositphotos.com

©H4g2

© freepik.com

© D. R.



9 rue Humblot F - 75 015 Paris T +33 (0) 145 786 171 F +33 (0) 145 784 157 www.mlfmonde.org

> Plus d'un siècle au service de l'éducation dans le monde

> > Over a century in the service of education worldwide

Más de un siglo al servicio de la educación en el mundo

أكثر من قرن في خدمة التعليم حول العالم

PARTENAIRES OFFICIELS DU CONGRÈS MLF/OSUI 2016







